

ARMÉES OUEST-AFRICAINES ET TERRORISME :
RÉPONSES INCERTAINES ?

service de presse

Paul-Henri Sandaogo DAMIBA

Armées
Ouest-Africaines
et Terrorisme :
Réponses Incertaines ?

Les 3 Colannes

© Éditions Les 3 Colonnes, 2021

Pour tout contact :

Éditions Les 3 Colonnes
72 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
www.lestroiscolonnes.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

AVERTISSEMENT

Les opinions exprimées dans le présent ouvrage n'engagent que la responsabilité de son auteur. Fruit de recherches sur la problématique et d'une réflexion personnelle, elles ne constituent en aucune manière une position officielle de l'armée d'appartenance de son auteur.

service de p

Aux personnels des armées et des forces de sécurité tombés en accomplissant leurs missions, aux victimes civiles et aux anonymes, je dédie cet ouvrage pour que triomphent nos efforts de soldat.

Pieuse pensée aux hommes qui ont trouvé la mort sous mon commandement.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	13
--------------------	----

PREMIÈRE PARTIE – ÉTAT DES LIEUX DE LA MENACE TERRORISTE EN AFRIQUE DE L'OUEST.....	21
--	-----------

CHAPITRE 1 – LE VISAGE DU TERRORISME EN AFRIQUE DE L'OUEST	25
1.1. Origines du terrorisme en Afrique de l'ouest.....	27
1.2. Le substrat religieux du terrorisme en Afrique de l'ouest.....	30
1.3. Des formes bâtarde de terrorisme à mi-chemin entre prosélytisme religieux, mouvement insurrectionnel et réseau criminel	31

CHAPITRE 2 – DESCRIPTION DU PAYSAGE TERRORISTES EN AFRIQUE DE L'OUEST	35
2.1. Les groupes terroristes sous leadership arabe	40
a) La branche saharienne d'Al-Qaïda au Maghreb islamique ou al-Qā'idah fī bilād al-Maġrib al-islāmī (AQMI).....	40
b) Du mouvement pour l'unicité du Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) à l'État islamique au grand Sahara (EIGS).....	42
c) Des Signataires par le sang à Al-Mourabitoune.....	43
2.2. Les groupes terroristes sous leadership touareg.....	43
a) Ansar Dine ou les partisans de la religion.....	44
b) La particularité des autres mouvements armés touaregs dans le berceau de l'Azawad.....	45

2.3. Les groupes terroristes sous leadership noir	47
a) La katiba du Macina d'Ansar Dine ou le front de libération du Macina (FLM)	47
b) Ansarul Islam ou les défenseurs de l'Islam	48
c) De Boko Haram à la province d'Afrique de l'ouest de l'État islamique (PAOEI) ou Wilāyat al-Sūdān al-Gharbī....	49

CHAPITRE 3 – LES PILIERS DU TERRORISME

EN AFRIQUE DE L'OUEST	53
3.1 Les ressources financières.....	54
a) Les rançons	55
b) Les retombées des activités criminelles.....	57
c) Les appuis extérieurs et les contributions diverses	59
3.2 Des capacités opérationnelles éprouvées	61
a) Des capacités de destruction et de communication.....	62
b) Des capacités de régénération, et d'adaptabilité	63
3.3 Une mainmise sur des zones géographiques entières	64

DEUXIÈME PARTIE – LES RÉPONSES DES ARMÉES

OUEST-AFRICAINES AU TERRORISME..... 67

CHAPITRE 1 – LES RÉPONSES MILITAIRES NATIONALES

AU TERRORISME	71
1.1. L'adaptation à la nouvelle conflictualité et la mise à niveau fonctionnelle.....	72
a) L'évolution des budgets militaires	73
b) Évolution quantitative des effectifs et qualitative des capacités de réaction	76
c) La coordination des renseignements	77
1.2. La montée en puissance d'unités militaires à vocation antiterroriste.....	78
1.3. Les dispositions intérieures de surveillance et les opérations militaires de contrôle de zone	81

CHAPITRE 2 – LES INITIATIVES ANTITERRORISTES	
COMMUNES OU RÉGIONALES.....	85
2.1 La convergence politique vers des stratégies sécuritaires communes	87
2.2 Les structures conjointes contre le terrorisme	88
2.3 Les opérations militaires conjointes.....	90
a) Dans le bassin du lac Tchad	91
b) Dans la bande sahélo-saharienne	93

CHAPITRE 3 – LES ACTIONS ENTREPRISES	
AVEC LES PRINCIPAUX PARTENAIRES OCCIDENTAUX.....	97
3.1 Le partenariat avec la France	98
a) Les engagements opérationnels	99
b) L'impulsion d'une régionalisation des efforts opérationnels au Sahel.....	100
3.2 Le partenariat avec les États-Unis.....	101
a) Les principaux programmes de renforcement de capacités ou « capacités building ».....	102
b) La contribution opérationnelle.....	103
3.3 Le partenariat avec l'Union européenne	106

TROISIÈME PARTIE – CRITIQUE DES RÉPONSES DES ARMÉES OUEST-AFRICAINES ET FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS 109

CHAPITRE 1 – LES LIMITES FONCTIONNELLES	115
1.1 La sempiternelle question de la mobilisation et de l'utilisation des ressources financières	116
1.2 Une pléthore incohérente d'acteurs	118
1.3. La duplicité dans les coopérations inter-étatiques	120
a) La persistance des méfiances historiques, culturelles ou politiques	121
b) Des mécanismes de coopération inopérants	122
c) Une coopération internationale cachottière.....	123

CHAPITRE 2 – LES LIMITES STRATÉGIQUES.....	125
2.1 La méconnaissance de la menace	127
2.2 La passivité opérationnelle	128
2.3 Le mimétisme stratégique et le poids des dynamiques internationales.....	129
CHAPITRE 3 – LES APPROCHES SOUHAITABLES POUR LE CONTRE-TERRORISME.....	131
3.1 Les enseignements historiques et doctrinaux.....	132
a) Points clés des préceptes insurrectionnels	133
b) Points clés des préceptes contre-insurrectionnels.....	135
3.2 Les actions cruciales à structurer et à mener	138
a) Bâtir une stratégie contre-terroriste active.....	138
b) Développer de solides réseaux de renseignements humains et des cadres de coopération pragmatiques.....	140
c) Concevoir et conduire des opérations non conventionnelles.....	143
CONCLUSION	147
BIBLIOGRAPHIE	151
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	155

INTRODUCTION

Le recours à la violence aveugle pour soutenir des causes politiques, idéologiques, religieuses ou sociales en contraignant et en intimidant des groupes ou des communautés, n'est certainement pas un phénomène nouveau dans l'histoire africaine. Depuis une dizaine d'années, on constate que le phénomène dans les contrées subsahariennes est d'une ampleur sans précédent.

La base de données de l'ACLED est édifiante à ce propos¹. Pour la période comprise entre mai 2015 et mai 2020, il a été répertorié 1 120 événements liés à l'emploi d'explosifs et 3 860 cas d'attaques armées ayant occasionné 19 151 décès en Afrique de l'ouest avec une concentration des événements au Nigéria, au Mali et au Burkina.

Le blog du « FDD's Long War Journal » qui s'intéresse particulièrement à la question du terrorisme global, note, dans une de ses analyses, une constance du rythme opérationnel d'al-Qaïda et de ses affiliés. Ces derniers ont totalisé en 2017 au Mali 276 attaques. 71 ont été le résultat d'engins explosifs improvisés, 24 provenaient de tirs de mortier ou de roquettes visant des bases militaires, 11 enlèvements (dont plusieurs au Mali et au Burkina Faso) et 02 attentats suicides. Les 168 autres attaques étaient soit des agressions, soit des embuscades ou des assassinats².

Avec le Sahara, l'océan atlantique et le Golfe de Guinée comme principales limites géographiques, l'Afrique de l'Ouest est depuis la

1 L'ACLED est une agence américaine spécialisée dans l'analyse des conflits.

2 FDD's Long war journal du 5 janvier 2018.

dernière décennie, aux prises avec des formes de violence particulièrement tragiques et alarmantes. La propagation de l'intégrisme religieux au cours de la période considérée, a eu comme corollaires la forte implantation de réseaux terroristes et la flambée de la violence terroriste dans bon nombre d'États de la région.

Considéré au lendemain du 11 septembre 2001 comme une dialectique entre le monde occidental et le Moyen-Orient, le terrorisme s'est progressivement implanté en Afrique noire comme une préoccupation majeure et un défi à relever. La percée du terrorisme s'est appuyée en partie sur la faiblesse des États à contrôler leur territoire et a abouti à l'érection de poches d'insécurité ou « zones grises » à partir desquelles les entités terroristes rayonnent dans la région, étendent leur influence et coordonnent leurs opérations.

La recrudescence des mouvements extrémistes et violents en Afrique de l'Ouest a entraîné la consolidation de deux pôles terroristes dans la bande sahélo-saharienne (BSS): le premier pôle est établi dans la zone nord du Mali et le second au nord-est du Nigéria.

Se réclamant majoritairement du salafisme djihadiste et s'étant affiliés soit à Al-Qaeda ou à l'État Islamique, les acteurs terroristes, nés de mouvements insurrectionnels ou criminels, prolifèrent et font peser le danger du chaos.

Puisque « l'Afrique subsaharienne est devenue un incubateur pour les terroristes » comme l'avait déclaré James CLAPPER, directeur du renseignement américain, les États ouest-africains sont engagés depuis lors dans la lutte contre le terrorisme car il y va même de leur survie. Dans la dynamique de résister voire d'éradiquer le fléau, une batterie d'actions et de politiques sont conduites dans plusieurs domaines mais plus particulièrement sur le plan militaire et celui de la coopération.

Dès lors, les armées ouest africaines conformément à leurs missions régaliennes de défense de l'intégrité territoriale et de préservation de l'unité nationale contre toute forme d'agression, vont de plus en plus être orientées vers des tâches d'essence sécuritaires

reposant sur la protection de la vie des populations et la lutte contre l'extrémisme-armé-violent.

Nonobstant une implication de plus en plus significative au regard des effectifs et des moyens militaires engagés, les pays riverains du bassin du lac Tchad et ceux de la bande sahélo-saharienne peinent à rompre le joug. En effet, les actes extrémistes sont légion et les actions militaires engagées entravent faiblement la vitalité extrémiste et l'intensité des activités criminelles.

Notre recherche qui se focalise sur cette portion du continent africain, va s'attacher au contexte chaotique marqué par la fulgurance et les proportions croissantes que prend cette menace depuis les « Printemps arabes » et les crises libyenne et malienne (2011-2012).

Le contraste qui existe entre l'engagement militaire croissant dans les États de la région et la montée continue du courant de terreur est la raison d'être de notre sujet dont l'intérêt est de contribuer à faire évoluer les stratégies opératives militaires mises en avant et dont les résultats sont très peu lisibles. Si le changement de paradigmes militaires est à nos yeux un impératif dans la lutte ouest africaine contre le terrorisme, il repose avant tout sur une double connaissance (celle des groupes terroristes et celle des structures intrinsèques de nos armées) car comme le pensait Sun TZU, dans toute dialectique : « si vous connaissez vos ennemis et vous vous connaissez vous-mêmes, mille batailles ne pourront venir à bout de vous. Si vous ne connaissez pas vos ennemis mais que vous vous connaissez vous-mêmes, vous en perdrez une sur deux. Si vous ne connaissez ni vos ennemis ni vous-mêmes, chacune sera un grand danger »³.

Depuis l'avènement du 11 septembre 2001, la question du terrorisme global a fait l'objet de plusieurs théories, analyses, doctrines et a engendré une floraison de normes centrales ou de principes cardinaux pour s'y opposer. S'il est vrai que des lignes d'opération et des schémas globaux, peuvent servir à conduire des opérations contre le

3 Sun TZU dans l'art de la guerre.

terrorisme, il convient d'inscrire l'action de nos forces de défense contre cette menace à laquelle elles ne disposaient quasiment pas d'expérience, dans des concepts adaptés, éprouvés et efficaces.

Les études portant sur le cadre, les logiques et les principes de la participation des armées subsahariennes dans cette lutte restent fragmentaires et insuffisamment enrichies. Quand se mènent par exemple des réflexions sur la participation coordonnée entre les armées occidentales et les forces intérieures de sécurité (police ou gendarmerie) dans la lutte contre le terrorisme, nous nous sentons interpellés et envahis par un devoir de poser des bases d'une réflexion endogène et d'un diagnostic interne à nos préoccupations du moment. C'est fort de cette volonté qu'il nous sera donné de réfléchir sur l'état des logiques militaires mises en avant par les armées de la région ouest africaine pour répondre aux enjeux que pose le phénomène terroriste à travers le décryptage des actions engagées, conduites ou envisagées.

Notre étude vise à éclairer sur l'inadaptation actuelle de certaines dynamiques des armées ouest-africaines pour répondre aux menaces terroristes afin de contribuer à faire évoluer les concepts qui soutiennent les engagements des armées africaines pour une meilleure efficacité de celles-ci. Notre analyse critique sur les réponses militaires au terrorisme se bâtit autour de la question centrale suivante : **En quoi l'orientation actuelle des réponses des armées ouest-africaines est incertaine à la question du terrorisme ?**

Tout au long de notre développement, nous nous appuyerons sur deux hypothèses qui nous serviront de base pour la construction de notre développement.

La première tient à la forte implication des armées de la région dans la lutte contre le terrorisme. Bien que de nombreuses armées restent prudentes quant à l'implication des forces de défenses dans la lutte contre le terrorisme surtout sur le territoire national, il convient de considérer avant de rentrer au cœur de notre étude que l'implication des armées en Afrique de l'Ouest dans le contre-terrorisme est

sans équivoque. Si sous d'autres cieux certains pays peuvent encore hésiter à engager leurs forces armées pour faire face aux problèmes terroristes, les pays de la zone citée emploient leurs armées aux premières lignes du combat contre l'extrémisme comme une nécessité mais surtout comme un dernier rempart ou un recours ultime pour préserver l'intégrité de leur territoire et éviter la déstabilisation. Toutes les armées dans la zone considérée à quelques exceptions près ont des rôles légaux similaires reposant sur les points suivants :

- Garantir la sécurité, la souveraineté, et l'intégrité du territoire national ;
- Participer au développement socio-économique ;
- Contribuer à la prévention, à la gestion et à la résolution des conflits ;
- Sauvegarder les populations et préserver leurs biens en cas de sinistre.

Les nouvelles capacités acquises par les groupes terroristes et leur désir de paralyser voire de faire effondrer les structures politiques et administratives des pays de la zone (comme cela nous a été montré en 2012 avec l'offensive des groupes terroristes lancée en direction de Bamako), sont autant de raisons qui justifient le fait que les armées aient un rôle central à jouer contre le phénomène et dont il importe qu'elles saisissent la pleine portée des enjeux et les principes directeurs de leurs actions.

La seconde hypothèse découle des bilans enregistrés lors de certaines confrontations sur le terrain entre des unités des armées nationales et des groupes armés extrémistes et violents au Burkina, au Mali, au Niger et au Nigeria en particulier. Au regard de la réédition des succès opérationnels remportés par les fondamentalistes sur les troupes ouest africaines et considérant l'ampleur que connaît toujours le mouvement extrémiste dans la quasi-totalité des États, nous soutenons l'idée selon laquelle les réponses des armées pour endiguer le terrorisme, n'ont pas seulement des résultats mitigés mais elles semblent globalement déphasées, inadaptées et incertaines.

Nos travaux viseront avant tout à appréhender la complexité des menaces criminelles (en particulier celles de l'extrémisme armé) qui sont des fléaux de nos sociétés, puis à mieux cerner les problématiques ou enjeux afin de suggérer des pistes d'approches ou des axes d'orientation du combat ainsi engagé. De ce fait, les objectifs poursuivis seront doubles : la description des traits saillants de la menace terroriste suivie de l'analyse des approches militaires.

La description des particularités de la menace terroriste ouest-africaine et le diagnostic et l'évaluation des actions militaires entreprises, seront au cœur de notre développement.

Ainsi dans la première partie, il nous sera donné d'examiner le terrorisme spécifique qui sévit dans la zone, car, à la différence de certaines autres formes de terrorismes, il reste marqué par les caractéristiques propres de son milieu (faiblesse des États, crises politiques, faible niveau de développement, nécessité de survie des groupes minoritaires, trafics criminels de stupéfiants et d'armement, pauvreté,...). La réalité de cette hydre y sera décortiquée à travers l'examen de sa nature, de sa forme et de ses capacités.

La seconde partie sera consacrée exclusivement à la description des réponses militaires actuelles au terrorisme. Même si la fragilité des États en voie de développement déteint inéluctablement sur les institutions nationales de même que sur les armées et donne l'impression que nos forces paraissent dépourvues de réelles capacités opérationnelles à protéger ou à défendre leur territoire mais surtout leurs populations, la mobilisation des forces armées en complément des forces intérieures traditionnelles de sécurité pour s'opposer au terrorisme, s'accompagne toujours d'un éventail d'activités additionnelles, d'opérations et de nouvelles initiatives sur lesquelles nous comptons nous appesantir. Les réponses que nous examinerons sont soit en déjà mises en œuvre ou soit projetées par les États et leurs armées.

La dernière partie de notre essai reposera sur une critique dont les principales grilles d'évaluation et d'analyse seront issues des

enseignements tirés des combats et des pratiques opérationnelles passées. Cette critique de l'approche actuelle des armées de la région contre l'extrémisme violent, tiendra également compte des concepts et des doctrines militaires théoriquement partagés. Les insuffisances et les lacunes que nous relèverons tout au long de notre analyse, nous conduiront à formuler quelques conditions de succès et à recommander les actions clé suivantes pour impulser la dynamique opérationnelle militaire : la définition d'une stratégie de contre-terrorisme active, le développement de capacités de renseignements humains et la conduite d'opérations non conventionnelles calibrées.

service de presse

Première partie

État des lieux de la menace terroriste en Afrique de l'ouest

service de presse

L'Afrique occidentale n'est pas épargnée de la fièvre et de la douleur de l'extrémisme religieux. Les actes de violence indiscriminée perpétrés par des mouvements radicaux contre des cibles ou des communautés particulières sont courants. Qu'il s'inscrive dans une logique idéologique, politique ou sociale, on peut constater que le terrorisme est plus que jamais bien enraciné aujourd'hui dans la région. C'est cette menace qui sera décrite dans cette partie de notre étude, qui s'emploiera à mettre en lumière les principales organisations, qui par la terreur, tentent d'imposer leur philosophie, leur vision ou leur croyance en provoquant du même coup la propagation d'un sentiment de peur dans la conscience collective et l'effondrement partiel ou total du mode et des normes en vigueur au sein de ces communautés.

Sans verser dans des polémiques et des controverses liées à la qualification du terrorisme, nous nous contenterons d'exprimer simplement et objectivement la réalité vécue des mouvements qui prônent et font recours à la violence armée comme gage d'instauration ou d'acceptation de leur logique. Ainsi nous qualifierons tout au long de notre étude de groupe terroriste, tout groupe de personnes placé dans une situation de rapport défavorable qui a recours à une gamme variée de moyens violents potentiellement mortels comme outils de réprobation en dehors de tout cadre légal contre une politique adverse dans l'optique d'affirmer ou imposer ses valeurs, de tirer un profit quelconque par la propagation d'une peur collective sur un territoire donné.

Née historiquement des dynamiques de combats qui ont marqué l'Afrique du nord lors de l'instauration d'un État islamique en Algérie sous le leadership des vétérans de la guerre afghane ou moudjahidines, cette forme particulière de contestation privilégiée du groupe islamique armé (GIA) ou *al-Jama'ah al-Islamiyah al-Musallaha* n'a pas cessé de se répandre hors de la région maghrébine vers le sud du Sahara depuis le début des années 1990. Même si la logique de la terreur a connu des périodes d'affaiblissement ou d'hypotonie, elle est depuis plus d'une décennie dans une dynamique de croissance suite à la profonde déstabilisation et à la reconfiguration géopolitique de la région notamment après la période post-printemps arabe.

Jouissant aujourd'hui d'une plus grande liberté de mouvement et d'action dans de vastes zones de la bande sahélo saharienne et dans le bassin du lac Tchad, le courant terroriste en Afrique occidentale dispose de potentialités et capacités insoupçonnées dans des domaines clés comme le combat armé, l'autofinancement et la communication. La puissance dont certains opérateurs terroristes ont fait montre au cours des récents assauts lancés contre des positions ou des bases tenues par les forces de défense, prouve qu'elles constituent aujourd'hui et constitueront pendant quelques années encore un nœud de réflexion pour la sécurité nationale des pays d'Afrique en général et particulièrement pour les États ouest-africains.

Pour mieux comprendre la réalité de ces groupes djihadistes et les enjeux qu'ils soulèvent, nous nous pencherons sur les groupes majeurs évoluant dans le Sahel et au nord du Nigéria.

CHAPITRE 1

LE VISAGE DU TERRORISME EN AFRIQUE DE L'OUEST

La définition du terrorisme et la désignation des entités terroristes font rarement l'unanimité sur le plan politique ; cependant la plupart des armées partagent une vision assez homogène du phénomène au point que plusieurs réflexions et publications militaires ont été produites sur le sujet. L'histoire militaire mondiale regorge depuis l'antiquité d'exemples de mouvements comparables au mouvement terroriste actuel, dont les plus souvent cités restent :

- La guerre expéditionnaire et d'embuscades des barbares contre l'empire romain
- Les révoltes de Wat Tyler en Angleterre (1381) et celles de Pougatcheff en Russie (1773 – 1774) ou guerres paysannes lors des soulèvements des masses contre l'impôt.
- La guérilla des révolutions française et espagnole
- Les guerres insurrectionnelles et celles coloniales

Au-delà du fait que des divergences sémantiques existent entre les notions de mouvement terroriste, mouvement révolutionnaire, guérilla et mouvement de résistance, la communauté militaire tend à parler de combat asymétrique. Les armées privilégient ainsi cette démarche en s'appuyant sur les caractéristiques suivantes des menaces dites asymétriques : l'implication de combattants n'appartenant pas à des forces régulières et le recours à la force ou à des actes violents (opérations commandos organisées par petits groupes agissant en autonomie contre des cibles variées, attentats aveugles ou

suicides, enlèvements, mise en œuvre d'explosifs, ...) pour atteindre leurs buts.

La revue militaire américaine *Joint Strategy Review* qualifie d'asymétrique, la menace qui « contourne ou sape les points forts tout en exploitant les faiblesses institutionnelles par l'emploi de méthodes qui diffèrent significativement de celles escomptées. Ses actions visent généralement à obtenir un impact psychologique majeur qui affecte la volonté, la capacité d'initiative ou la liberté d'action de l'adversaire ».

Cette approche sera vulgarisée dans les années 2000 avec les travaux des analystes Steven METZ et Douglas V. JOHNSON dans leur ouvrage *Asymmetry and U.S. military strategy: definition, background and strategic concepts*.

Bien que cette logique ait été critiquée pour son caractère trop englobant parce que juxtaposant terrorisme et autres phénomènes telles les insurrections, les révolutions ou les guérillas ; elle a contribué à une meilleure compréhension des menaces puis au développement des stratégies militaires adaptées ou alternatives.

Le terrorisme est d'apparition assez récente en Afrique occidentale. Il est communément admis que l'implantation des germes de la terreur en Afrique occidentale a été possible à la faveur d'une poussée australe de la mouvance extrémiste qui a éclos dans le Maghreb au lendemain des indépendances en Algérie à partir des années 1990. Le visage du terrorisme tel qu'il a existé en Europe dans les années 1960 avec les mouvements comme l'armée républicaine irlandaise (*Irish Republican Army – IRA*) ou l'organisation armée basque (*Euskadi Ta Askatasuna – ETA*) a bien subi des métamorphoses sur le continent africain au point qu'il est important de nous intéresser aux particularités du terrorisme dans notre zone d'étude.

En nous penchant dans un premier temps sur les objectifs poursuivis (sociaux, idéologiques, politiques, économiques ou criminels), puis sur la forte ramification et l'émiettement des entités terroristes dans la zone, et enfin sur les divergences et les alliances qui naissent

dans leurs activités, il apparaît clairement que le terrorisme africain possède bien des spécificités qui le différencient des formes antérieures de violences qui ont ébranlé bien de régions du globe.

Il nous sera donné après un parcours de l'histoire du fondamentalisme violent dans la zone ouest africaine, d'examiner les éléments qui permettent concrètement de décrire la forme et la nature du nouveau visage du terrorisme africain.

1.1. Origines du terrorisme en Afrique de l'ouest

L'histoire du terrorisme est très ancienne ; Gérard CHALIAND et Arnaud BLIN dans *Histoire du terrorisme de l'antiquité à Daesch'* donnent de voir à travers les différentes évolutions que le phénomène a connues depuis les zélotes, la secte juive qui assassinait les occupants romains ou les Hébreux jusqu'aux formes récentes que nous connaissons aujourd'hui. Bien que l'histoire du terrorisme soit aussi vieille que celle des conflits, on pourrait dire que celui qui sévit en Afrique et particulièrement dans sa région occidentale est de création récente. Trois périodes marquantes peuvent être retenues comme ayant contribué fortement à la germination ou à l'essor du courant de terreur dans la région occidentale africaine :

- **La décennie 1980-1990 :**

Les années 80-90 sont marquées par la guerre froide. C'est le moment où l'opposition entre les deux puissances rivales (États-Unis et Union soviétique) a atteint des paroxysmes et a engendré des alliances clandestines contre l'expansionnisme soviétique particulièrement en Afghanistan. Cette période d'incubation a sans doute été essentielle dans la formation d'une union sacrée autour de logiques religieuses radicales. Le retrait soviétique d'Afghanistan acquis après la mobilisation de combattants islamiques de tout horizon a fait

très vite place à la constitution d'une internationale terroriste défiant l'ordre mondial dominé par les États-Unis et l'Occident.

Comme une tache d'huile, cette inspiration entretenue par les anciens combattants « afghans » va très vite se répandre et toucher principalement l'Afrique du Nord (Algérie, Égypte, Soudan). Pour l'Algérie seule, entre 600 et 1 000 anciens combattants islamistes aguerris regagnèrent le pays entre 1986 et 1989⁵, constituant dès cette époque la base d'une expansion terroriste sur une assise fondamentaliste et islamique.

▪ Les années 1990-2000 :

Cette décennie est caractérisée par l'avènement des mouvements terroristes indépendantistes algériens. Au terme d'une lutte de plusieurs décennies menée contre la puissance coloniale, qui a vu émerger des actes multiformes de terreur et des pratiques de guérilla, l'Algérie va accéder aux indépendances en 1958 avec le Front de libération nationale (FLN) et va faire face très vite à des oppositions d'une large fraction de l'opinion intérieure contre la politique du gouvernement jugée monopolistique. C'est sur la base des idéologies fondées sur un islam radical que sont faites les critiques envers leur propre société, notamment sur les aspects relatifs à la justice ou à l'équité en droite ligne avec la révolution iranienne. L'ampleur que prend le mouvement dans la société est si inouïe que le Front islamique de salut (FIS) finit par obtenir la majorité aux élections de 1992.

L'annulation des élections et la répression que subiront les membres du FIS au militantisme islamique bien trempé et la plupart d'anciens combattants d'Afghanistan, vont entraîner la résurgence du terrorisme en Algérie avec pour ambition d'accéder au pouvoir et d'instaurer un État islamique par la seule voie de la force en « répandant le sang des martyrs ».

5 Thèse de Doctorat à Sciences Po, 2011 Ernest Claude MESSINGA

La guerre civile et les violentes méthodes d'oppression qui y ont eu lieu vont conduire progressivement les groupes salafistes vers l'Égypte, la Tchétchénie, le Pakistan et la BSS. Les ramifications qui naissent de réseaux terroristes algériens devinrent évidentes dans toute la BSS depuis ce temps. Le massacre de 58 touristes en novembre 1997 et la destruction des ambassades américaines de Nairobi et de Dar es-Salaam le 7 août 1998 va annoncer la troisième ère de violence en Afrique subsaharienne et le recours local ou régional à la terreur.

▪ Depuis les années 2000

La période qui court depuis les années 2000 est familièrement désignée comme le temps du terrorisme international. L'évolution des moyens de communication et des moyens de transport modernes, vont offrir des conditions favorables à l'œuvre terroriste. Les acclamations de l'héroïsme de certains acteurs terroristes dans certaines communautés et la portée mimétique des actes terroristes spectaculaires sur certains groupes dissidents locaux, vont encourager la diffusion de ce modèle d'action dans les contrées de l'Afrique noire dans le Sahel et dans le bassin du lac Tchad.

L'internationalisation de la lutte contre le terrorisme depuis le 11 septembre 2001 va porter contrairement à toute attente à un niveau supérieur la pratique de la terreur mise en avant lors des précédents mouvements anarchistes, des guerres de libération, et des insurrections.

Pour bien appréhender la question de l'évolution du terrorisme en Afrique de l'ouest, il est indispensable de garder cette double lecture historique, l'une s'inscrivant dans la dynamique internationale actuelle du phénomène et l'autre qui relève d'un simple recours à la terreur comme stratégie délibérée en cas de conflits intérieurs.

1.2. Le substrat religieux du terrorisme en Afrique de l'ouest

Le recours à des actes de terreur comme stratagème a connu des évolutions et des motivations différentes à travers l'histoire. Si des formes comme « le terrorisme d'État », « le terrorisme révolutionnaire » ou « le terrorisme religieux » ont marqué l'histoire contemporaine, il est convenable que nous puissions également examiner le caractère déterminant du terrorisme qui sévit en Afrique de l'ouest. À la différence des variantes de terrorismes qui ont existé à travers l'histoire, la vague de terreur qui domine dans cette partie africaine prend beaucoup appui sur la religion et les querelles internes.

Comme énoncé plus haut, le développement accru des réseaux de transport et de communication a aidé à la propagation des phénomènes violents. Les nouvelles technologies de l'information, depuis le 11 septembre 2001, ont également engendré un effet boule de neige des violences liées à l'extrémisme religieux. La stratégie adoptée par Al-Qaeda va contribuer à propager l'idéologie islamiste et à exporter ses méthodes.

La mondialisation du djihad salafiste va s'accompagner de l'éclosion de plusieurs filiales terroristes sur l'ensemble du continent.

Les groupes franchisés tels qu'Al-Qaeda dans la péninsule arabique (AQPA) ou Al-Qaeda au Maghreb Islamique (AQMI) vont s'inscrire dans le respect de la ligne de conduite mère tout en conservant une autonomie relative.

C'est ainsi que l'ombre portée par le terrorisme extrémiste d'essence islamiste parviendra à s'implanter en l'Afrique occidentale avec une forte concentration dans la bande sahélo saharienne et sur sa bordure orientale. L'existence dans ces zones de terreaux fertiles ayant en partage divers liens historiques, culturelles ou sociales, va être un grand atout. La séduction aux messages et à l'idéologie va conduire à l'allégeance de nombreux groupes marginalisés aussi bien à l'idéologie d'Al-Qaeda qu'à celle de l'État islamique.

L'appel à la lutte armée du mouvement salafiste va résonner comme un puissant inspirateur pour certains groupuscules frustrés par la mondialisation et servira de leitmotiv pour certaines minorités dont les aspirations étouffent sous l'ordre local en vigueur. C'est dans cette logique que le passage à la violence concrétise dans bien de situations le besoin inassouvi de révolte. L'utilisation de la violence est alors perçue comme ultime recours pour s'affirmer, s'imposer, contrôler, etc.

C'est ainsi que cette partie du continent africain deviendra au fil du temps un foyer propice à l'expérimentation et l'implantation terroristes pour s'opposer non seulement au diktat des codes et normes occidentaux mais également pour lutter contre les gouvernements locaux qualifiés de sous-fifres.

1.3. Des formes bâtarde de terrorisme à mi-chemin entre prosélytisme religieux, mouvement insurrectionnel et réseau criminel

Au-delà de la sempiternelle polémique liée à une définition consensuelle du terrorisme ou à une identification partagée des opérateurs terroristes, nous nous en tiendrons dans cette section à l'examen de la motivation ou de la finalité des associations de personnes ayant recours à des actions violentes, mortifères, illégales, justifiées ou non contre les pouvoirs administratifs légaux ou les ordres locaux en place.

Sans remettre en cause l'évidence d'un transfert ou d'une importation du courant islamiste dans cette région africaine comme nous l'avons évoquée dans le survol historique, il est nécessaire de reconnaître que la forme du terrorisme ouest africain reste tributaire à ses nombreuses racines locales. Le terrorisme se nourrit et s'alimente toujours des problèmes propres de son milieu. Ainsi, il est impossible de comprendre les réalités du terrorisme qui prévalent en Afrique de l'ouest sans se référer à la situation politico-sociale de la zone. Toute

description sérieuse sur les particularités de ce terrorisme conduit inexorablement à s'interroger sur les causes sous-jacentes de la violence extrémiste.

Dans sa forme la plus répandue au Sahel, le recours à la violence armée extrémiste peut avant tout être perçu comme un choix stratégique pour poursuivre et solder d'anciennes aspirations autonomistes, d'autodétermination ou des revendications de droits propres pour certains groupes minoritaires ou lésés. Il n'est pas rare de constater à travers les revendications des acteurs ou opérateurs terroristes de la région, l'existence d'un lien de causalité avec des inégalités structurelles ou conjoncturelles dont ils se déclarent victimes tout en s'éri-geant en justiciers.

Beaucoup de cellules ou noyaux extrémistes ont ainsi vu le jour avec l'accumulation de sentiments de frustration dans des conditions sociales précises. En tout état de cause, l'émergence de tout courant violent requiert initialement des situations ou des motifs précis et appropriés de révolte. Dans la plupart des cas sur l'échiquier régional, des faits ou des événements particuliers ont conduit à transformer des griefs, des récriminations et des insatisfactions en violence concrète.

C'est ainsi que face à certaines injustices ou iniquités, les prescriptions religieuses ont fourni très souvent les fondements idéologiques et moraux pour remettre en cause l'ordre établi. La mutation partielle de l'irrédentisme azawadien au Mali et au Niger en de mouvements terroristes pourrait être citée à propos.

C'est malheureusement ce qui explique souvent le succès de l'extrémisme religieux dans nos cités fortement impactées par des mécontentements de tout genre aux plans religieux, social, économique et politique. Même si les formes de radicalisation varient d'une zone à une autre, d'une communauté à une autre et d'une personne à une autre, les exclusions politiques, les interventions militaires malheureuses, la mauvaise gouvernance, les violations répétées des droits humains, le délaissement des zones rurales, le déclin de l'autorité des

élites coutumières et l'absence de perspectives des jeunes, ont tous contribué à son expansion. Sans oublier l'attrait suscité par l'islam politique.

De plus, dans des milieux caractérisés par l'absence d'un réel contrôle étatique et où prolifèrent toutes sortes d'activités illicites, l'imbrication entre les acteurs salafistes et les réseaux criminels dans ces contrées, s'impose comme une association bénéfique (pour les deux entreprises) mais aussi comme une condition sine qua non pour mieux s'implanter. À défaut de collaborer avec des groupes criminels, les groupes djihadistes peuvent opter de développer des activités illégales propres pour s'autofinancer ou subvenir à leurs besoins. C'est pourquoi de nos jours il est courant de voir des groupes extrémistes recourir aux armes pour déposséder certaines populations de leurs biens, pour exiger le paiement de taxes indues ou pour prélever des droits de passage.

C'est ce qui explique les dynamiques criminelles qui accompagnent l'extrémisme salafiste dans la BSS et dans le bassin du lac Tchad. Derrière de nombreux discours fondamentalistes, se cachent et se développent des activités criminelles de toute sorte. La relation entre l'extrémisme religieux et le crime transnational par exemple est si forte que le Conseil de Sécurité des Nations Unies dans sa résolution 1373 (2001) invitait les États signataires de la Convention de Palerme sur le crime organisé transnational, à prendre un ensemble de mesures pour prévenir celui-ci dans la mesure où de tel crime alimenterait le terrorisme international. Les réseaux de blanchiment d'argent et ceux des trafics d'armes ou de drogues se conjuguent parfaitement avec les mouvements religieux.

Comme nous le savons déjà, le terrorisme en Afrique de l'ouest émane en partie de l'activité débridée de plusieurs mouvements armés. La forme de terrorisme est comparable à une tactique de guérilla ou même parfois à un affrontement conventionnel dont l'objectif demeure l'appropriation d'un territoire, l'appropriation d'une

partie des ressources d'un État ou le contrôle de certaines routes d'échanges commerciaux et de trafics divers.

Les actions violentes s'inscrivent dans l'idée de déstabiliser la société et de faire périr l'ordre ou le système établi de gouvernance. Dans la poursuite de ces desseins, un dialogue de circonstance est très souvent observé entre les extrémistes radicaux et les groupes de toute tendance déjà opposés aux dépositaires de l'ordre établi (en particulier les groupes idéologiques ou politiques et les groupes criminels ou hors-la-loi). Pour être effective, la relation entre criminels et extrémistes religieux passe par le biais d'éléments de liaisons, de finances, de réseau d'information, de refuges sécurisés, de soutien en combattants, de laissez-passer et bien d'autres types de services offerts.

Dans ces zones où ne s'exerce plus l'autorité politique légale, la cohabitation entre pouvoirs tribaux, criminels, mafieux, groupes indépendantistes et cellules islamistes radicales s'est fortement consolidée.

Le constat de la dérive criminelle de l'idéologie terroriste est bien également une réalité surtout dans la BSS. Le nombre d'entités terroristes impliquées dans les activités criminelles est sans cesse croissant au point de réduire nettement la distinction entre criminels et djihadistes. Les zones qui sont tombées sous l'autorité des groupes extrémistes ont très rapidement été érigées en sanctuaires propices pour des trafics de toute sorte.

Au regard de ce qui précède, on serait poussé à se poser la question suivante : que reste-t-il de l'idéologie djihadiste face à des pratiques qui relèvent plus de la pure criminalité ?

CHAPITRE 2

DESCRIPTION DU PAYSAGE TERRORISTE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Après avoir campé le décor autour de notre thème, nous nous intéresserons à présent à l'étude des acteurs de premier rang de la mouvance terroriste. À l'exemple de la définition consensuelle du terrorisme qui fait l'objet de polémique, l'identification et la désignation de l'opérateur terroriste sont aussi sujettes à controverse. C'est en nous basant sur le sens donné au terrorisme dans le premier chapitre et sur les listes des personnes ou des entités répertoriées comme terroristes par les organisations internationales ou régionales, que le diagnostic suivant sera établi.

L'Afrique de l'Ouest a connu cette dernière décennie une prolifération des mouvements terroristes. À ce courant qui a répandu et insufflé la fascination pour le terrorisme salafiste ou djihadiste, est venue se greffer la situation environnementale explosive marquée par de fortes attentes et des pressions sociales au Sahel et dans le bassin du lac Tchad.

Le phénomène a pris une telle ampleur au point de faire de la région ouest africaine, l'une des zones les plus dangereuses du monde où prolifèrent une multitude de groupes extrémistes. Le rapport du Conseil de Sécurité des Nations Unies du 26 janvier 2012 qui présentait l'Afrique de l'Ouest comme un nouvel épiscentre de groupes terroristes organisés et mobiles, témoignait ainsi de l'aggravation de l'insécurité au Sahel au lendemain de la révolution libyenne⁶.

6 Rapport de la mission d'évaluation des incidences de la crise libyenne sur la région du Sahel.

À l'observation, les mouvements terroristes ouest-africains se présentent sous la forme d'une constellation d'étoiles de composition et de taille variables. L'ensemble des cellules terroristes qui mettent à mal la stabilité de la zone ouest africaine évoluent dans des sphères d'interdépendance, d'influence ou d'opposition très souvent sous-estimées ou mal appréhendées. Pour tenter de décrire un paysage si ondoyant et sans cesse en mutation, quoi donc de plus normal que d'essayer de resituer chaque groupe terroriste dans sa zone et dans son histoire.

En dépit du fait qu'on dénombre une pléthore d'opérateurs de la violence extrémiste en Afrique de l'Ouest, le panorama de la mouvance terroriste depuis ces dernières années, laisse entrevoir de grandes fédérations terroristes : les affiliés du courant d'Al-Qaeda et les affiliés de l'État Islamique.

Sous l'ère Ben Laden, Al-Qaeda était la référence en matière de djihad et les groupes au sud du Sahara s'en inspiraient et adhéraient à l'idéologie. À sa mort, les leaders du djihadisme ouest-africain ont continué leur allégeance à son successeur Al-Zawahiri.

L'émergence et la montée en puissance de l'État islamique en Irak après des mésententes internes entre Al-Zawahiri et Abou Bakr Al-Baghdadi, le commandeur auto proclamé des musulmans, vont engendrer corrélativement une perte relative de la suprématie d'Al-Qaeda en Afrique de l'ouest. De nombreux combattants iront grossir les rangs de l'EI en imitant divers groupes extrémistes qui annonceront leur allégeance à la mouvance de l'EI et auront comme idéologie la vision définie par Al-Baghdadi.

Plus attractif de par une dynamique d'administration totale des territoires conquis et le recours à des pratiques plus violentes, l'EI va se répandre au sud en absorbant les noyaux et mouvements extrémistes d'Ansar Al-Charia en Libye en particulier. À la différence de l'EI, Al-Qaeda et sa branche régionale établie en Algérie et au Sahel poursuivront dans leur logique antioccidentale et dans l'application des préceptes islamiques.

À partir de 2015, ces deux tendances vont plus ou moins restructurer le paysage terroriste en Afrique de l'ouest et donner naissance aux principaux groupements terroristes à la base de la quasi-totalité des actes terroristes dans notre région.

Du sud du Maghreb à la côte atlantique, le groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) aussi appelé Jamaat Nosrat Al-Islam Wal-Mouslimin en arabe (JNIM), l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS) et l'État islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO) ou Wilayat Al-Sudan al-Gharbi en arabe, y règnent en maîtres-opérateurs terroristes. Principaux absorbeurs des cellules terroristes qui ont pris naissance dans la région, ils sont concurrents sur le terrain mais peuvent ponctuellement s'associer pour atteindre des objectifs communs.

Le GSIM, crée en 2017 est une réunion de plusieurs groupes évoluant au Mali sous la bannière d'Al-Qaeda au Maghreb islamique (AQMI). Cette fédération a pour chef désigné Iyad Ag Ghali et comptait les groupes suivants : Ansar Dine, le front de libération du Macina et les Almourabitounes.

L'EIGS est quant à lui un mouvement dissident des Almourabitounes, né en 2015 ; il fonde sa direction, sa tactique et sa stratégie sur celle de l'EI. L'EIGS avec à sa tête Adnane Abou Walid Al-Sahraoui, évolue dans la région de Gao (zone de Ménaka) et sur la bande frontalière avec le Burkina Faso et le Niger.

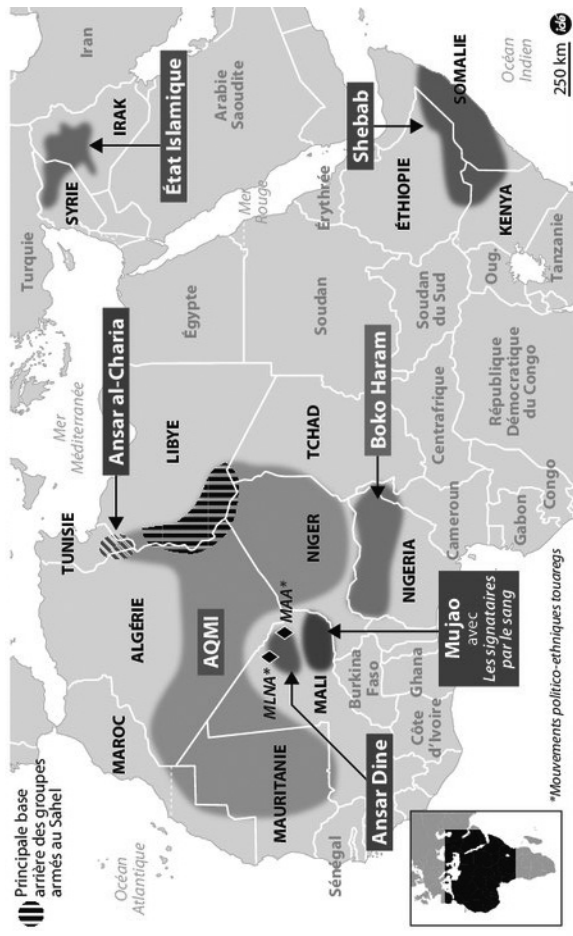
L'EIAO, appelé aussi la province ouest africaine de l'État islamique, est né en 2015 suite à l'allégeance du groupe Boko Haram à l'État islamique. Avec à sa tête le fils de Mohamed Yusuf, fondateur de Boko Haram, Abou Mosab al-Barnaoui. Il a établi des connexions avec l'EIGS et est très actif au nord-est du Nigeria et dans la région du lac Tchad.

Nous traiterons dans ce chapitre des groupes armés répertoriés comme instances terroristes et ayant joué des rôles avant-gardistes sur le terrain. Nous nous appuierons sur une classification pas très souvent évoquée : celle de l'origine raciale du leadership (arabe,

touarègue et noire subsaharienne). Cette classification est très loin d'être rigide sur le terrain du fait des interactions entre les différents groupes. La raison première de cette classification repose sur l'histoire de chacune de ces composantes raciales ou ethniques mais surtout sur les divergences de motivations qui justifient l'engagement de tel ou tel acteur dominant dans la spirale des actions violentes. En structurant notre analyse sur ce schéma, il nous sera également plus facile de mettre en lumière les buts spécifiques, sous-jacents et propres à chaque entité.

service de presse

Paysage des groupes armés terroristes en Afrique occidentale



Source : <http://img.aws.la-croix.com/2014/07/17/1180204>

Comprendre la galaxie-terroriste-dans-Sahel_0_730_480.jpg

2.1. Les groupes terroristes sous leadership arabe

S'ils restent en nombre assez limités dans l'espace géographique concerné, il n'en demeure pas moins qu'ils sont sans conteste les principaux acteurs de la propagation du courant islamiste dans cette contrée. C'est ce leadership arabe qui oriente et coordonne l'idéologie salafiste dont l'objectif est d'asseoir des régimes islamiques aussi bien en Afrique du nord qu'au sud du Sahara. Nous nous pencherons sur les trois principales organisations dominées par des leaders arabisants.

a) La branche saharienne d'Al-Qaïda au Maghreb islamique ou al-Qā'idah fī bilād al-Mağrib al-islāmī (AQMI)

Ce mouvement figure parmi les premières organisations de la région à lancer des appels au djihad après les attentats du World Trade Center. Né en Kabylie le 25 janvier 2007, AQMI n'est qu'une émanation du groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC). Confronté à la répression des forces algériennes, il établit des sanctuaires et des refuges dans les zones désertiques du Sahara principalement à la frontière algérienne et malienne dans la région de l'Adrar des Ifoghas pour ce qui concerne sa branche au Sahara central. Forgée et aguerrie aux actions de combat asymétrique depuis les sanglantes insurrections islamiques en Afghanistan et en Algérie, l'organisation terroriste développe un vaste réseau et promeut l'idéologie salafiste-djihadiste dans l'optique d'instaurer une gouvernance islamique. Sa structure repose sur plusieurs sous-unités satellites assez faiblement reliées et décentralisées de sorte que la destruction d'un foyer et la mort d'un de ses leaders n'entraînent pas la désorganisation de l'ensemble. Ces démembrements sont également présents au Niger, en Mauritanie et en Lybie.

La brochure « vision globale du projet djihadiste dans l'Azawad et politique de d'Al-Qaïda à l'intérieur et à l'extérieur de l'Azawad »

découverte en 2013 au nord-Mali et attribuée à Abou Mossab Abdel WOUDOUD, connu sous le nom de Abdelmalek DROUKDEL, numéro 1 du mouvement, atteste de la collégialité qui prévaut dans l'organisation. La vision politique et les connexions certaines avec d'autres groupes sont illustrées par les passages suivants du manuscrit de DROUKDEL :

« Tout faire pour maintenir l'existence d'un émirat d'Al-Qaeda et ceci indépendamment d'Ansar Dine. Montrer aussi qu'il existe une différence entre AQMI et Ansar Dine. Pour ce qui est de l'intérieur de l'Azawad nous nous soumettons aux chefs d'Ansar Dine. Mais pour ce qui est de l'extérieur de l'Azawad, notre jihad international, se fait indépendamment d'Ansar Dine. Par ailleurs nous mettrons à la disposition d'Ansar Dine nos jihadistes pour des prises de responsabilités » ;

« Nous ferons également tout notre possible pour préserver Ansar Dine de nos activités négatives commises à l'extérieur afin qu'Ansar Dine préserve son projet dans le pays. Un point essentiel à ce propos : interdire de tuer au nom du jihad à l'intérieur de notre territoire [...] par ce zèle dans l'application de la charia⁷ ».

Son organisation privilégie la mise en réseau de plusieurs relais extrémistes tandis que son mode opératoire comporte une gamme variée d'actions violentes : attentats à la bombe, les attentats-suicides, les assassinats ciblés, les prises d'otage sans omettre les demandes de rançon ou d'échange de détenus djihadistes.

La branche d'AQMI au Sahara à travers son émir Djamel OKACHA, a fusionné avec d'autres mouvements en mars 2017 pour donner naissance au JNIM.

⁷ La charia représente dans l'islam diverses normes et règles doctrinales, sociales, culturelles, et relationnelles édictées par la « Révélation ». Le terme utilisé en arabe dans le contexte religieux signifie : « chemin pour respecter la loi de Dieu ». Il est d'usage de désigner en Occident la charia par le terme de loi islamique.

b) Du mouvement pour l'unicité du Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) à l'État islamique au grand Sahara (EIGS)

Né en 2011 des désaccords et des luttes internes de leadership au sein de la brigade des hommes au turban d'AQMI, appelée *Katibat al Moulathamoun*, le MUJAO a eu pour pères fondateurs Ahmed El TILEMSI également appelé Abderrahmane Ould El AMAR, Ahmed le Malien ou Ahmed Ould AMER et le mauritanien Hamada Ould Mohammed KHEIROU. Il se veut un contrepoids à la domination algérienne du réseau terroriste au Sahara et s'établit principalement à Gao où il se procure d'importantes ressources dans les flux criminels de drogue et de carburant. Même s'il compte des combattants originaires de la Mauritanie, il se lance dans la dynamique de propager un islam salafiste basé sur la Charia en Afrique de l'Ouest pour tisser une bonne base de militants et de sympathisants locaux. En janvier 2012, le porte-parole du groupe a bien annoncé les couleurs dans un enregistrement vidéo en dévoilant les objectifs de leur entité à savoir :

« Imposer la charia dans toute l'Afrique de l'ouest ; mais aussi s'en prendre aux intérêts des puissances occidentales en particulier à ceux de la France pour ses interventions au Mali ».

L'un de ses faits d'armes majeur reste l'occupation du Nord Mali et de Gao en particulier en 2012 avec d'autres groupes extrémistes armés violents. Jusqu'en 2015, le MUJAO coexistait avec AQMI par des codes internes qui définissaient assez précisément les zones géographiques d'action et les limites des responsabilités de chacun.

Avec Walid Abou Adnan Al-SAHRAOUI comme porte-parole, le groupe s'illustre dans plusieurs actions. Il est tenu pour responsable de plusieurs enlèvements avant de fusionner avec les « signataires par le sang » pour donner naissance au mouvement Al-Mourabitoune ou les almoravides en août 2013.

La rupture totale avec la mouvance d'Al-Qaeda, interviendra en mai 2015 quand Al-SAHRAOUI rompt avec les almoravides et fait allégeance à l'État islamique. Suite à ce ralliement, son groupe

devient « l'État islamique dans le Grand Sahara » et s'ancre solidement dans les régions de Gao et de Ménaka et devient très actif au Mali, au Niger et au Burkina.

c) Des Signataires par le sang à Al-Mourabitoune

Cette seconde aile dissidente de la branche d'AQMI au Sahara est fondée par l'algérien Mokhtar BELMOKHTAR connu comme étant l'un des premiers leaders d'AQMI à s'installer au Mali. Après un désaccord avec Abdelmalek DROUKDEL, « le borgne » fonde son mouvement « les signataires par le sang » en décembre 2012 autour de Gao, aux côtés du MUJAO. Il finit par fusionner avec ce dernier pour donner naissance à *Al-Mourabitoune*. Le mouvement compte plusieurs autres sous-unités satellites associées, agissant sous son nom ou pour son compte. Il se fixe pour objectif de réaliser l'unité des musulmans du Nil à l'Atlantique. Après plusieurs actes terroristes en Algérie, au Mali et au Niger notamment, BELMOKHTAR se rattache à nouveau en décembre 2015 à la mouvance d'AQMI avant de fédérer dans le cadre du JNIM en 2017.

2.2. Les groupes terroristes sous leadership touareg

Les groupes sous leadership touareg constituent des acteurs de premier ordre dans cette zone centrale du Sahara désertique de près de 2,5 millions de kilomètres carrés qui s'étend sur l'Algérie, la Libye, le Mali, le Niger et le Burkina Faso. Les Touaregs sont de la famille des peuples berbères et nomades.

Fortement influencées par les différentes crises et luttes interminables d'autodétermination qui ont été marquantes dans la zone depuis la conquête coloniale jusqu'à la dernière crise malienne, de nombreuses organisations sociales ou politiques ont fait des affrontements armés une raison de vivre. D'autres groupes ont aussi profité de la dynamique terroriste pour asseoir un véritable contrôle sur

des zones territoriales entières. Les connexions qu'ils établissent entre eux et les liens qu'ils tissent avec les groupes terroristes sous leadership arabe leur sont vitaux et leur procurent un bon maillage de la zone, de la fluidité, de la mobilité, de la protection et de la dissimulation.

Fortes d'une bonne maîtrise du milieu et héritières d'un passé guerrier, les entités terroristes sous leadership touareg se sont formées autour des clans dominants avant de se subdiviser en sous-éléments qui concentrent les actes terroristes dans des zones bien définies. On compte parmi ces organisations, celles qui s'inscrivent dans une logique salafiste et celles qui se revendiquent du courant indépendantiste ou autonomiste.

a) Ansar Dine ou les partisans de la religion

C'est l'un des plus importants mouvements Touaregs dirigé par un vétéran des guerres touarègues des années 1990, Iyad Ag GHALY. Opposé au MNLA, il concentre des personnes originaires de la tribu des Ifoghas et est très actif au nord du Mali.

Ansar Dine prône comme idéologie, l'application stricte de la charia pour venir à bout de l'insécurité, du désordre et de la corruption. Avec Kidal comme principal fief, son objectif secondaire reste l'autonomie de l'Azawad. Considéré comme l'acteur clé de la guerre du désert, Ansar Dine est réputé être une véritable courroie de transmission et un levier d'action essentiel pour le terrorisme religieux. Réputé proche d'AQMI, il a une grande capacité d'action qui repose sur une capacité financière, des liens étroits avec certaines monarchies du Golfe et des techniques de recrutement efficaces. Son accès aux stocks d'armes libyens lui a permis de disposer d'un arsenal imposant (sans doute de quelques missiles modernes) et d'asseoir un certain pouvoir sur beaucoup de réseaux criminels.

Ansar Dine est depuis 2017 une des composantes de la coalition terroriste du JNIM avec Iyad Ag GHALY comme son chef du mouvement.

b) La particularité des autres mouvements armés touaregs dans le berceau de l’Azawad

Depuis la période des indépendances des États membres de l’Afrique occidentale française (AOF), le berceau touareg ou Azawad a bien souvent été le terrain de plusieurs conflits armés consécutifs aux revendications d’autodétermination des « rebelles touaregs ».

Les affrontements de 1963, de 1990, de 2006 et de 2012 contre les forces gouvernementales maliennes ou nigériennes ont favorisé l’éclosion de plusieurs mouvements armés dans le sillage du mouvement populaire de libération de l’Azawad (MPLA) malien ou du Front de libération de l’Aïr et de l’Azawak (FLAA) nigérien. Suite aux querelles de leadership et aux dissensions internes, le morcellement des premiers mouvements va conduire à l’éclosion de plusieurs fronts de résistance armée sur des bases communautaires ou tribales.

La faiblesse des États à assurer le contrôle sur de grandes zones comme l’Azawad y a favorisé la multiplication des mouvements armés de libération mais aussi la hausse vertigineuse de la grande criminalité et des trafics de tout genre. C’est dans ce contexte d’oppositions armées inabouties que le terrorisme djihadiste y germera et poussera des racines. Depuis lors, cohabiteront réseaux salafistes et mouvements de résistance armée dans des logiques d’interaction et d’interdépendance.

Avec la dernière insurrection au Mali de 2012, deux principales coalitions touarègues armées aux objectifs opposés se sont progressivement constituées aux côtés du mouvement salafiste d’Ansar Dine. On distingue à ce jour la coordination des mouvements de l’Azawad (CMA) et la plateforme des mouvements d’autodéfense.

La CMA regroupe les principales formations rebelles, elle est une coordination militaire dont le but fixé est de répondre à l’insécurité

grandissante dans les régions du nord du Mali et de protéger les populations locales. Elle compte les groupes touaregs suivants : le Mouvement national pour la libération de l’Azawad (MNLA) et le Haut conseil pour l’unité de l’Azawad (HCUA). Le MNLA, issu de la fusion entre le mouvement national de l’Azawad (MNA) et le Mouvement touareg du Nord-Mali (MTNM), se réclame comme un mouvement politico-militaire poursuivant au minimum une autonomie des peuples de l’Azawad et au mieux l’indépendance de la zone couvrant intégralement les régions du Nord Mali que sont Kidal, Tombouctou et Gao. Le HCUA est lui aussi un mouvement politique et militaire touareg formé le 2 mai 2013. Il se veut être un acteur majeur pour trouver par le dialogue une solution politique négociée à la crise azawadienne.

La Plateforme regroupe quant à elle des groupes pro-gouvernementaux qui entendent défendre la souveraineté territoriale du Mali et se battent parfois aux côtés de l’armée régulière en dépit du fait que chaque groupe à l’intérieur de la coalition défend ses propres intérêts. Dans cette coalition figurent la coordination des mouvements et Front patriotique de résistance (CM-FPR), le groupe d’autodéfense touareg Imghad et alliés (GATIA) et le mouvement pour le salut de l’Azawad (MSA).

Bien que la majorité des groupes armés membres de ces deux coalitions arrivent à entretenir des liens formels, informels ou circonstanciels d’alliance ou d’opposition avec les acteurs djihadistes de la zone et recourent à la lutte armée et aux actions de guérilla comme mode opératoire, ils ne sont pas catégorisés par la communauté internationale comme organisations terroristes par leur participation au processus de paix issu des accords d’Alger de 2014. En effet, en dépit des flux existant par exemple entre le MNLA et certains réseaux djihadistes, il reste considéré selon comme une organisation politico-militaire de l’Azawad qui défend et valorise la politique armée pour atteindre des objectifs politiques.

2.3. Les groupes terroristes sous leadership noir

Toute poussée terroriste est condamnée à s'estomper si elle perd sa capacité de résilience. Cette loi semble bien connue et bien appliquée par les chefs terroristes ; la conscience qu'ils ont que tout confinement pourrait leur être préjudiciable, les amène constamment à recourir à des méthodes expansionnistes en direction des zones où ils pourraient créer une base de fidèles, de sympathisants ou tout autre réseau dont ils pourraient tirer bénéfice. C'est ainsi que des excroissances, des tentacules ou des bourgeons terroristes émergent et malgré souvent des objectifs divergents, se consolident à travers la perpétuation d'actes de barbarie.

Les groupes dirigés par des chefs appartenant à des tribus sahé-liennes noires sont actuellement en plein essor et leur nombre en constante augmentation. Cette dynamique exprime souvent une adhésion à l'idéologie islamiste et traduit presque toujours une envie de reproduire une logique terroriste ou un désir saprophyte d'assouvir des visées prédatrices et criminelles. Nous examinerons trois des organisations le plus souvent mises en avant.

a) La katiba du Macina d'Ansar Dine ou le front de libération du Macina (FLM)

Aujourd'hui membre de la coalition du JNIM, le FLM est apparu en 2015 après l'opération française au nord-Mali. C'est un groupe armé très intimement affilié à l'idéologie djihadiste parce que composé majoritairement d'ex-combattants peuls du MUJAO. Il prône le rétablissement de l'ancien empire du Macina qui s'étendait jadis de la frontière mauritanienne à la frontière burkinabè et dont la ville de Mopti en était le cœur. Le retour hypothétique au

Califat, l'instauration d'Émirats islamiques, l'expansion de l'islam ou l'application des prescriptions révélées sont généralement cités dans leurs objectifs du fait de la personnalité de son emblématique chef originaire de la région de Mopti Amadou KOUFA, prédicateur peul radical et farouche opposant aux autorités politiques et administratives. Selon un rapport de la fédération internationale pour les droits humains (FIDH), il bénéficie d'un large réseau de soutien qui lui permet d'imposer ses injonctions religieuses basées sur la Charia sans occuper les villes et les villages. Dans bien de zones, il se substitue à l'autorité étatique en rendant la justice, en réglant les contentieux sociaux, en prélevant des taxes ou zakat et en prescrivant un mode de vie religieux (prières, tenue vestimentaire, conduites, obligations, etc.).

Même si le FLM maintient une proximité avec Ansar Dine, il interagit par ailleurs avec d'autres cellules criminelles qui mènent des actions meurtrières dans le sud du Mali et dans le nord du Burkina en particulier. Les rapprochements du FLM avec d'autres entités adeptes du salafisme ont fini par étendre sa zone d'influence. C'est cette volonté qui a justifié sa proximité avec la katiba Khalid Ibn Walid ou *Ansar Dine Sud*, dirigée par Souleymane KEÏTA, l'*Alliance nationale pour la sauvegarde de l'identité peule et la restauration de la justice* (ANSIPRJ) fondée en 2016 par Oumar ALDJANA et la récente branche burkinabé d'Ansar Dine *Ansarul Islam* fondé par Ibrahim Malam DICKO.

b) Ansarul Islam ou les défenseurs de l'Islam

Ce mouvement djihadiste prend naissance au nord du Burkina Faso en 2016 et caresse un rêve de créer un califat sur les ruines de l'ancien royaume Peul du Guelgodji ou Jelgooji et d'y instaurer la Charia. Fondé par Ibrahim Malam Dicko, prédicateur pieux et tolérant avant sa radicalisation, le groupe recrute majoritairement dans la province du Soum à la faveur des inégalités sociales et des opérations

de lutte contre le terrorisme. Son affiliation au FLM et à Ansar Dine donne à son groupe d'avoir des bases-arrières au nord du pays et d'autres groupes armés bénéficient également du nord du Burkina comme zone refuge. Après la mort de Malam Dicko, son frère Jaffar Dicko prend la direction du groupe et tente un rapprochement avec l'EIGS.

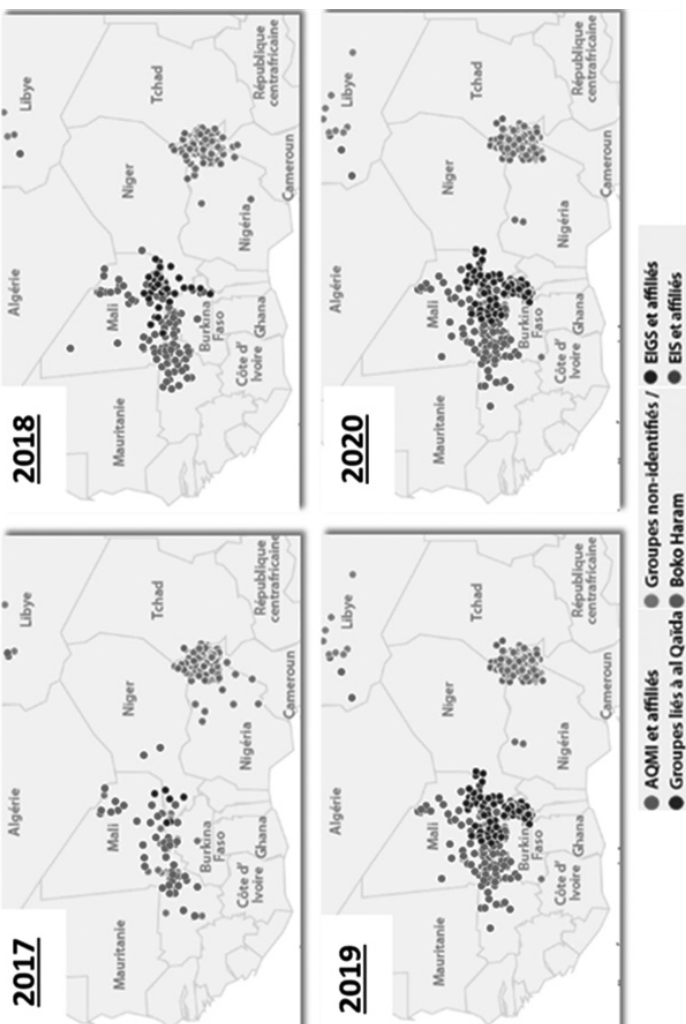
c) De Boko Haram à la province d'Afrique de l'ouest de l'État islamique (PAOEI) ou Wilāyat al-Sūdān al-Gharbī

Née en 2002 avec pour référence idéologique les talibans afghans, la secte est rapidement devenue l'un des groupes emblématiques du paysage terroriste africain. Le défunt leader spirituel Mohammed YUSUF, définissait son courant comme la propagation de l'enseignement du prophète et du jihad. C'est son successeur Abubakar SHEKAU qui va contribuer à la mutation progressive de l'engagement et du mode opératoire du mouvement vers l'objectif d'instaurer un territoire islamiste calqué sur le modèle taliban.

Fortement implanté dans l'État de Borno (au nord-est du Nigéria), il s'étend dans le bassin du lac Tchad près des frontières du Cameroun, du Niger et du Tchad. Boko Haram qui signifie en langue haoussa l'éducation occidentale est un péché, s'est illustré par plusieurs actions terroristes à l'encontre du gouvernement nigérian, des forces de défense et de sécurité et par des actes de persécutions de la population civile du pays à la suite des représailles brutales auxquelles le mouvement a fait face en 2009. Depuis lors, le niveau de violence et de victimes qu'il engendre est sans pareil avec celui des autres organisations islamistes du fait de sa préférence pour des attaques armées de grande envergure. Plusieurs raids meurtriers ont ainsi été conduits contre de grandes bases militaires et des villages entiers, contre des centres d'éducation ou de culte sans oublier le triste enlèvement de 276 lycéennes à Chibok en 2014.

Dans sa logique de reconquérir les anciens territoires du sultanat de Sokoto, Boko Haram s'est progressivement détaché du modèle d'un djihad global d'Al Qaeda pour glisser vers celui de l'État islamique et a fini par prêter allégeance à Daesh en mars 2015. La reconnaissance par le mouvement d'Abou Bakr al-Baghdadi va s'accompagner de la désignation d'Abou Mosab Al-Barnaoui comme chef des forces radicales en Afrique de l'Ouest. Cette situation va occasionner des dissensions internes et engendrer la partition du mouvement. L'aile dissidente radicale sous la coupe du chef politique et spirituel Abubakar Shekau conservera la dénomination de Groupe sunnite pour la prédication et le djihad ou Jamat Ahl al-Sunna li-l Dawah wal Jihad et confortera ses bases dans la forêt de Sambissa et dans les monts Mandara. La faction d'Abou Mosab Al-Barnaoui deviendra la province d'Afrique de l'ouest de l'état islamique (PAOEI) ou l'état islamique en Afrique de l'Ouest et s'implantera dans les forêts de l'est de l'État du Yobe et en bordure du lac Tchad. La PAOEI va engager un resserrement de ses liens avec l'EIGS pendant l'année 2018; ce qui va lui permettre de s'assurer une base arrière idéologique, opérationnelle (pour l'instruction des recrues et la formation militaire notamment) et logistique aux côtés de la branche libyenne de l'État islamique.

Compilation des événements impliquant les groupes extrémistes cités entre 2017 et 2020



CHAPITRE 3

LES PILIERS DU TERRORISME EN AFRIQUE DE L'OUEST

L'Afrique de l'ouest est en pleine implosion terroriste sommes-nous tentés de dire en nous basant sur les statistiques annuelles des instituts de recherche et des observatoires sur le terrorisme.

Le chef du bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Monsieur Mohamed Ibn Chambas décrivait, en janvier 2020 devant les membres du Conseil de sécurité de l'ONU, la situation de la manière suivante : « Au Burkina Faso, au Mali et au Niger, le nombre des victimes d'attaques terroristes a été multiplié par cinq depuis 2016 avec plus de 4000 décès signalés en 2019 contre 770 décès en 2016 ; plus important encore, la zone géographique des attaques [...] menace de plus en plus les états côtiers de l'Afrique de l'Ouest. Le nombre de personnes tuées au Burkina Faso est passé de 80 en 2016 à 1 800 en 2019, le nombre de personnes déplacées a décuplé pour atteindre un demi-million en plus des 25 000 qui ont trouvé refuge dans d'autres pays. Les attaques terroristes sont aussi souvent des efforts délibérés de la part d'extrémistes violents pour s'emparer d'armements et des voies de trafics ou se livrer à d'autres activités illicites, y compris l'exploitation minière artisanale ».

C'est donc en toute logique qu'on peut affirmer que la région connaît une recrudescence de l'activité de la mouvance terroriste. L'expansion du salafisme djihadiste est bien une réalité depuis les printemps arabes qui est difficile à nier. L'offensive des mouvements Touaregs et salafistes ayant conduit à l'occupation de Kidal, de Tombouctou et de Gao en janvier 2012, illustre à n'en point douter le potentiel atteint par ces entités face aux forces régulières de défense

et de sécurité. On pourrait également évoquer la résistance de Boko Haram face à l'armée nigériane, et les attaques revendiquées par le groupe Al-Mourabitoune dont celle de janvier 2016 perpétrée à Ouagadougou et celle de mars 2016 qui a eu lieu sur les terrasses du bord de mer à Grand-Bassam en Côte d'Ivoire.

C'est à la nouvelle dimension acquise par la mouvance extrémiste régionale que nous allons nous intéresser dans ce chapitre. De ce fait, la première interrogation que nous sommes appelés à nous poser est : sur quoi repose un tel succès ? Car autant la conduite d'un projet particulier requiert une mobilisation préalable des moyens à sa mise en œuvre, autant le terrorisme ne peut connaître un tel succès sans disposer de certains supports.

Il est nécessaire de bien identifier en amont ces piliers dans la perspective de trouver des réponses idoines pour limiter la portée de l'extrémisme violent. La compréhension des centres décisifs et l'identification des centres de gravité adverses comme enseignées dans le cursus de formation militaire, sont primordiales et Clausewitz le soulignait en écrivant : « des caractéristiques on tire un certain centre de gravité, le moyeu de la puissance et du mouvement, duquel tout dépend. C'est le point contre lequel toutes nos énergies devraient être dirigées ».

3.1 Les ressources financières

Les importants fonds dont disposent les éléments terroristes peuvent être retenus comme un facteur essentiel qui contribue au renforcement de la présence et à l'accroissement de la capacité de nuisance des groupes djihadistes dans la région. Les moyens financiers sont très déterminants même si l'évaluation fine de cette capacité reste approximative du fait d'une origine presque toujours illicite ou illégale.

Bien que le mécanisme de financement du terrorisme reste recouvert d'un voile de mystère, plusieurs analyses ont permis d'y mettre

un peu plus de lumière. Les études du groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent (GIABA) de la CEDEAO ont permis d'établir les activités suivantes comme pouvant servir totalement ou partiellement de sources de financement au terrorisme : le commerce et autres activités lucratives, les transferts de fonds caritatifs ou d'appui au développement provenant de certaines ONG, les trafics de drogues ou d'armes, la contrebande de produits médicamenteux, alimentaires ou d'engrais, la prise d'otages contre rançons, etc.

Nous examinerons de manière un peu plus approfondie les principaux domaines d'activité dans la région ouest-africaine qui procurent des ressources financières aux réseaux extrémistes étudiés plus haut.

a) Les rançons

La prise d'otages a constitué pendant longtemps et reste encore dans une moindre mesure une technique de rente financière essentielle. Pour les islamistes de la bande sahélo-saharienne, même si les otages sont un moyen prisé de négociation pour obtenir la libération de combattants salafistes capturés, ils sont assez souvent remis en liberté après le versement ou le paiement d'une rançon conséquente ou non.

Cette industrie de kidnapping a été jusqu'à récemment une activité lucrative pour bon nombre de réseaux terroristes. Le MUJAO réclamait près de 20 millions de dollars moyennant la libération d'un consul avec ses collaborateurs à l'Algérie et près de 40 millions de dollars pour la libération d'une Espagnole et d'une Italienne humanitaires enlevées en octobre 2011 à Tindouf. Quant à AQMI, il réclamait à la France pour la libération de quatre otages enlevés septembre 2010 à Arlit un montant de quatre-vingt-dix millions d'euros⁸.

8 AQMI *l'industrie de l'enlèvement* du journaliste Serge Daniel publié chez Fayard.

De toute évidence, les enlèvements ont permis aux islamistes d'amasser de l'argent si bien que Boko Haram a acquis une bonne expérience dans la rentabilisation des enlèvements au Nigeria. Selon les services spéciaux américains, la secte islamique parvenait à tirer en moyenne un million de dollars de chaque otage pris dans les milieux huppés du pays. Elle aurait perçu ainsi un montant d'environ 3,15 millions de dollars américains de la part des négociateurs français et camerounais contre la libération de la famille Moulin-Fournier.

Le paiement des rançons pour les otages du Sahel a aidé à l'établissement d'un meilleur rapport de force au profit des entités criminelles. Il a permis de recruter de nouveaux combattants et d'acheter surtout des moyens de combat (véhicules, armements et moyens de communication) et de commanditer des actions violentes. Les personnes enlevées dans la zone sahélienne ont très souvent été des expatriés appartenant à des organismes humanitaires, des employés de sociétés industrielles, des diplomates ou de simples touristes.

La plupart des enlèvements à motivation terroriste entre 2007 et 2017 ont été le fait de groupes affiliés à AQMI mais aussi de Boko Haram. À lui seul, AQMI a enlevé une soixantaine d'étrangers. Selon le gouvernement américain en 2011, il a perçu par otage libéré en moyenne 5,4 millions d'USD. Le gouvernement algérien a quant à lui, estimé qu'AQMI a perçu des Européens jusqu'en 2011 près de 150 millions d'euros. Les réseaux islamistes confirment que pour deux Espagnols et un Italien enlevés, 19,4 millions d'USD ont été versés à AQMI en juillet 2012 pour leur libération.

Enfin, les négociations entreprises par le gouvernement malien avec d'autres parties étrangères comme le relève l'armée algérienne en contrepartie de la libération de l'opposant Soumaïla Cissé, de la franco-suisse Sophie Pétronin et des deux otages italiens auraient abouti le 8 octobre 2020 contre le versement de près d'une dizaine de millions d'euros au groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans (JNIM) et la remise en liberté de plus de deux cents détenus terroristes actifs dans le Sahel.

b) Les retombées des activités criminelles

Le respect des normes étatiques et la logique de se conformer aux politiques ou procédures légales ont très rarement été au centre des préoccupations des groupes extrémistes. Ce qui compte pour ces groupes, c'est véritablement trouver des alternatives intéressantes pour répondre à leurs besoins spécifiques, pour vivre et pour atteindre leurs objectifs. C'est pourquoi assez souvent le monde de l'illégalité, du défendu et du frauduleux passe très souvent comme le cercle d'évolution privilégié des acteurs terroristes.

L'implantation des cellules extrémistes dans des zones peu soumises au contrôle des États confère de facto à ces cellules terroristes un monopole sur les flux commerciaux qui transitent dans leur zone d'action. Nonobstant l'absence de l'État dans ces zones dites de non-droit, la circulation des personnes et biens y est habituellement importante surtout en ce qui les produits illicites et de contre-façon (drogues, carburant, cigarettes, armes, médicaments, ...). Le développement des trafics de tout genre dans ces contrées grises a généralement conduit à un rapprochement entre les réseaux criminels locaux ou externes et les groupes extrémistes violents qui y opèrent.

Les traditionnelles routes sahariennes d'échange entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne sont devenues progressivement des zones de transit et des zones d'activités illicites transfrontalières. Le développement de cette économie criminelle est une nécessité vitale pour les acteurs terroristes qui parviennent à vivre et à fonctionner des retombées de ces activités criminelles. C'est également grâce à cette économie parallèle qu'ils parviennent à s'approvisionner en logistique de combat auprès d'autres réseaux criminels ou auprès de collaborateurs.

C'est ce qui explique que bon nombre d'analystes considèrent le trafic de drogue comme une source capitale de financement des activités terroristes dans le Sahara ou dans le bassin du lac Tchad.

En effet, de nombreuses enquêtes ont démontré que la région sahé-lienne était devenue depuis plusieurs décennies une zone de passage des drogues comme la cocaïne de l'Amérique latine, l'héroïne de l'Asie centrale et les drogues synthétiques produites en Afrique. Les cargaisons partaient pour l'essentiel des ports du Nigéria, du Togo, de la Côte d'Ivoire, du Cap Vert, de la Sierra Leone, du Libéria ou de la Mauritanie, pour être acheminé principalement en Amérique du Nord ou en Europe.

Avec la narcotisation de certaines zones de la BSS, plusieurs groupes affiliés à Al-Qaeda se sont montrés disposés à traiter particulièrement avec les trafiquants de drogue et les contrebandiers en assurant activement la sécurité des convois de drogues par exemple. La participation à ces trafics divers génère des revenus énormes car les groupes bénéficient des compensations financières reversées par les trafiquants. C'est l'une des raisons qui fait qu'on désigne Boko Haram de « mouvement narco-terroriste » compte tenu de sa proximité avec les dealers de cocaïne ou de drogues de synthèse qui transitent par les ports de Calabar ou le Port Harcourt, au sud-est du Nigéria en direction de la région du Sahel.

Les estimations sur les partenariats conclus entre les groupes militants et les réseaux criminels impliqués dans les trafics de tout genre (contrebande de cigarettes, trafic d'armes, de carburant, de produits alimentaires, de drogues et filière d'immigration clandestine) s'élèveraient annuellement à un milliard de dollars environ.

Les groupes salafistes peuvent être également dans une logique de collaboration avec des contacts fiables, qu'ils soient implantés localement ou qu'ils soient membres réseaux mafieux transnationaux. Il arrive enfin que les cellules terroristes planifient et conduisent elles-mêmes de fréquentes activités criminelles dont les plus courantes sont : vols de véhicules, de bétail et spoliations diverses des populations locales. Dans ces cas de figure, les biens saisis ou confisqués par les extrémistes au cours de leurs assauts passent par des circuits receleurs pour être mis en vente hors de leur zone d'influence

y compris vers les pays côtiers (de la Mauritanie au Nigéria). Les ressources générées reviennent aux extrémistes soit en espèces pour leur permettre de s'approvisionner eux-mêmes ou soit directement en nature.

Plusieurs sources attestent que les gains réalisés par le biais des activités illicites servent dans bien des cas à l'achat d'équipements ou de véhicules et même à être réinvestis dans des activités légales comme le transport, l'hôtellerie ou la restauration.

c) Les appuis extérieurs et les contributions diverses

Les profits générés par le paiement des rançons et par l'association avec des structures criminelles permettent à n'en pas douter de donner aux acteurs djihadistes une relative autonomie financière mais ces sources de financement mentionnées plus haut sont loin d'assurer le fonctionnement permanent et de satisfaire aux besoins des groupes terroristes à elles seules. C'est en cela qu'il convient de relever et d'ajouter les contributions non négligeables accordées par de généreux donateurs pour accompagner l'œuvre des groupes djihadistes.

La part la plus conséquente et la plus cachée reste celle allouée soit par les filières gouvernementales soit par les organisations au sommet de la pyramide terroriste mondiale à savoir Al-Qaeda ou l'État islamique (Daesh). Ces instances pourvoyeurs de ressources agissent comme de véritables parrains du terrorisme à l'image des parrains du crime organisé en reconnaissant et en soutenant leurs filiales. Les cellules bénéficiaires quant à elles, prêtent allégeance et restent soumises aux directives et des plans établis par la direction centrale.

C'est ce que soutient Mohamed-Ali Adraoui, enseignant-chercheur sur le monde arabe, lorsqu'il affirme que « depuis la guerre en Libye, l'Arabie saoudite a adopté une politique plus proactive pour empêcher l'émergence de pôles qui pourraient lui nuire. Le calcul

qui a consisté à financer et appuyer l'émergence des mouvements salafistes est fait par certains dirigeants saoudiens ».

Les investigations menées sur le sujet ont révélé que diverses méthodes sont alors utilisées pour le transfert des fonds de certaines monarchies pétrolières : soit au moyen d'un porteur de malles, soit par le biais des sociétés fictives implantées dans des territoires insoupçonnés, soit par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales, et enfin par des passeurs de fonds locaux.

Il ressort également que l'État islamique après avoir reconnu Boko Haram en mars 2015, a injecté sur une période d'une année un montant de 1,5 million de dollars de transfert à raison de 500 000 dollars chaque quatre mois pour soutenir la province ouest-africaine de l'État islamique dans la préparation au combat de ses militants et dans l'achat d'équipements.

De plus, il n'est pas rare de constater que de nombreuses entités terroristes parviennent à se constituer de véritables finances de guerre sur la base de prélèvement de taxes au sein des populations locales. Les commandants de Boko Haram et bien d'autres groupes djihadistes ont, à diverses occasions, imposé le paiement obligatoire de la *zakat* (aumône versée suivant le principe de la charité ou de la solidarité en Islam), le paiement de taxes pour pouvoir résider dans certaines zones et le versement de droits de passage. Cette imposition de taxes est également étendue aux exploitants des sites aurifères artisanaux (orpailleurs) et à la protection de certains acteurs politiques ou de personnalités fortunées. Les services de renseignements américains estimaient que le montant de ces impôts aléatoires perçus entre 2006 et 2011 s'élevait à environ trente-cinq milliards de francs CFA.

Si l'on considère aujourd'hui que la province de l'Afrique occidentale de l'État islamique (PAOEI) est désormais capable de s'autofinancer, c'est en partie grâce aux deux à trois millions de dollars par mois qu'elle prélève dans toutes les zones où elle a installé un véritable système de gouvernement parallèle. Dans le bassin du lac Tchad, elle parvient en effet à cumuler des profits annuels compris

entre vingt-quatre à trente-six millions de dollars en contrôlant la production et la distribution du poisson fumé mais aussi en tirant des bénéfices de la production de poivre séché et du riz dans la zone.

En tout état de cause la capacité d'action et la force de frappe que ne cessent de montrer les organisations extrémistes, résultent en bonne partie de cette assise financière solide qui leur garantit une certaine autonomie et une liberté de manœuvre.

3.2 Des capacités opérationnelles éprouvées

19 août 2019 à Koutougou, 30 septembre 2019 à Boulkessi, 1^{er} novembre 2019 à Indelimane, 10 décembre 2019 à Inatès, 8 janvier 2020 à Chinégodar, 23 mars 2020 à Boma, autant de dates que de lourds revers subis encore récemment par les armées nationales de la sous-région contre les groupes radicaux. La recrudescence des attaques terroristes dans les pays du Sahel prouve si besoin en était que la capacité opérationnelle des islamistes est réelle et avérée. Le fait le plus inquiétant réside dans cet aguerrissement au combat dont font montre les groupes extrémistes violents lors des affrontements qui les opposent avec les unités régulières. La manière de conduire leurs actions sur le terrain témoigne d'une maîtrise de combattant.

Sous l'impulsion des premiers leaders qui pour la plupart ont servi sous les drapeaux ou ont connu des faits d'armes lors de précédentes confrontations armées (comme ce fut le cas des islamistes indépendantistes de l'Algérie, vétérans de la guerre d'Afghanistan), les terroristes, par les mises en œuvre répétées de tactiques et de techniques de guerre non conventionnelle, sont relativement passés maîtres dans les actions de type guérilla. La maîtrise relative de l'art de la concentration des efforts, de l'omniprésence, de la fluidité, de la dispersion, de la dissimulation et du secret des opérations pour ne citer que ceux-là, a été sans cesse prouvée derrière chacune des actions conduites par les noyaux terroristes dans la zone.

a) Des capacités de destruction et de communication

Les violences liées au terrorisme et la diffusion de la peur sont rendues possibles avec l'emploi des moyens de destruction, des moyens de communication et des réseaux sociaux.

Même si les fusils kalachnikovs des rébellions des années 90 n'ont pas perdu leur place sur les théâtres de crise, elles sont de plus en plus associées à des armements collectifs plus lourds, à des munitions de gros calibre ou à des missiles plus puissants et plus ravageurs. La force létale de leurs matériels est sans cesse mise en avant dans les montages vidéo de propagande réalisés par des cellules de communication djihadistes.

L'arsenal militaire emporté par la milice touarègue libyenne après la chute de Mouammar Kadhafi et utilisé lors du soulèvement des mouvements autonomistes de 2012 au nord-Mali, illustre parfaitement la capacité létale et opérationnelle (tant en armes qu'en véhicules tactiques) acquise par les entités criminelles affiliées à AQMI. Le niveau de puissance atteint par ces terroristes s'apprécie aisément à l'aune des dotations de leurs petites équipes avancées en mitrailleuses (12,7 mm et 14,5 mm), en lance-roquettes antichar (RPG-7), ou en mortiers (60, 82 et 120 mm), en explosifs conventionnels ou artisanaux, en moyens d'observation (jumelles de vision nocturne) et en moyens modernes de communication (téléphones cryptés ou satellitaires et radios VHF).

Il en est de même du côté de Boko Haram, qui a déjà conduit certains coups de force avec des moyens automobiles légèrement blindés et qui pourrait avoir déjà acquis des moyens sol-air pour garantir sa sécurité aérienne.

Enfin, pour populariser leur cause dans le monde et capter l'attention, les extrémistes des deux principales branches du terrorisme international diffusent régulièrement leurs messages par le biais d'agences de communication radicales (Al Shabab, Al-Furqan ou Al-Ansar) pour témoigner de la justesse des valeurs qu'ils défendent,

pour décrier l'ordre social établi ou les inégalités sociales à leur propre avantage et pour susciter des sympathies.

La centralisation actuelle de la gestion de la communication des acteurs terroristes en Afrique de l'Ouest avec la diffusion de vidéos d'attaques et de communiqués est présentement un bon moyen pour donner une plus grande visibilité à leur cause, à leur combat mais aussi un moyen de convaincre.

b) Des capacités de régénération, et d'adaptabilité

Autant les forces gouvernementales de la sous-région parviennent à porter quelques coups décisifs aux terroristes en neutralisant ou en démantelant des cellules extrémistes, autant on constate que les entités terroristes ne cessent de se régénérer et se reconstituer après les revers qu'ils subissent.

Cette réversibilité de la menace est observée depuis la vaste campagne de répression algérienne des années 1995 jusqu'à l'intervention des forces françaises au Mali en 2013 sans oublier les succès ponctuels de l'opération militaire des forces africaines contre Boko Haram dans le bassin du lac Tchad. Les groupes salafistes subsahariens renaissent presque toujours sommes-nous tentés de le dire de leurs cendres en gagnant davantage des communautés et de militants. Les logiques d'expansion qu'ils mettent en œuvre en se servant des clivages et des prédispositions sociologiques ou psychologiques, leur permettent de décupler les engagements djihadistes au sein des communautés et de recruter à leur guise.

L'adaptabilité des mouvements extrémistes s'apprécie au regard de la facilité qu'ils ont à poursuivre leurs activités même lorsque des moyens variés sont engagés contre eux. Au nombre des techniques et des savoirs faire qu'ils ne cessent d'employer figurent :

– Le repli ou la dissimulation quand la force opposée leur est supérieure. Dans ce cas de figure, les groupes en question peuvent céder du terrain, se disloquer, se désagréger momentanément ou se fondre dans la population et s’abstenir de toute activité.

– Le marquage de leur territoire en signalant à tout vent leur présence toutes les fois qu’ils regagnent une certaine vitalité. Ces retours à la terreur passent soit par une reconfiguration, une restructuration ou soit une mutation de leur mouvement. Plusieurs démarches de fusion entre différents groupes ou d’érection de grandes entreprises terroristes ont ainsi vu le jour dans la BSS.

En général cette aptitude avérée confère aux mouvements islamistes une dimension mystérieuse comparable à celle de l’hydre de Lerne (monstre à plusieurs têtes difficiles à vaincre).

3.3 Une mainmise sur des zones géographiques entières

La bande sahélo-saharienne est assez souvent qualifiée de « zone grise ». La notion de zone grise renvoie à ces vastes espaces délaissés au seul pouvoir des groupes de hors-la-loi qui y sévissent. Cette amère réalité de la BSS traduit surtout la perte croissante des souverainetés nationales sur ces territoires au profit de suprématies terroristes.

Devant le recul des structures administratives des États sur des pans entiers de leur territoire, les groupes djihadistes, par leur mode d’actions, s’implantent et se développent par un activisme féroce et un contrôle réel aux plans économique et sécuritaire.

La démarche d’expansion des zones sous contrôle salafiste est méthodique. Elle allie intimidation et coercition pour se débarrasser ou chasser dans un premier temps des leaders ou élus locaux gênants et des représentants locaux des services étatiques avant de s’attaquer aux structures administratives publiques telles que les écoles, les mairies, les bureaux de douane et à de rares occasions les centres de santé. Elle se termine assez souvent par des assauts répétés contre les positions des forces de sécurité et de défense qui stationnent dans

ces zones ou à proximité pour les contraindre à se réinstaller sur de nouvelles positions afin de maintenir une distance de sécurité favorable à la poursuite de leurs manœuvres.

Pour parvenir à établir un rapport de force favorable dans ces zones grises, les cellules extrémistes travaillent également à faire basculer les populations locales de leur côté, pas toujours par conviction idéologique mais surtout par nécessité de survie ou pour préserver un minimum de droits individuels ou familiaux.

Cette mainmise sur de vastes territoires au Sahara central comme dans le bassin du lac Tchad y a accentué le recul des administrations étatiques et a décuplé les tentations suscitées par la recherche du gain facile (acquisition d'armes, de biens ou de services). Elle a aussi permis de drainer de nouveaux adeptes locaux en dépit des discours radicaux et des prêches idéologiques aux antipodes des préceptes religieux prônés par l'Islam.

Selon les estimations du quotidien britannique *The Telegraph*, la zone contrôlée par Boko Haram qui, ambitionnait de créer un territoire régi par la sharia au nord du Nigeria, s'étendait en 2015 sur près de 52 000 km² tandis que les espaces contrôlés par les cellules extrémistes du Sahel couvraient une superficie dix fois supérieure. La finalité dans ces zones de non droit ou zones grises stato-centrées, demeure simplement la destruction de l'ordre en place ou du système étatique actuel pour en reconstruire un autre suivant la propre conception des chaînes extrémistes.

Somme toute, l'ébauche du panorama de l'extrémisme violent en Afrique occidentale que nous venons de peindre à travers les trois chapitres (l'environnement général, les cellules extrémistes et les piliers du terrorisme) nous servira pour apprécier les diverses démarches que les armées adoptent pour juguler la menace.

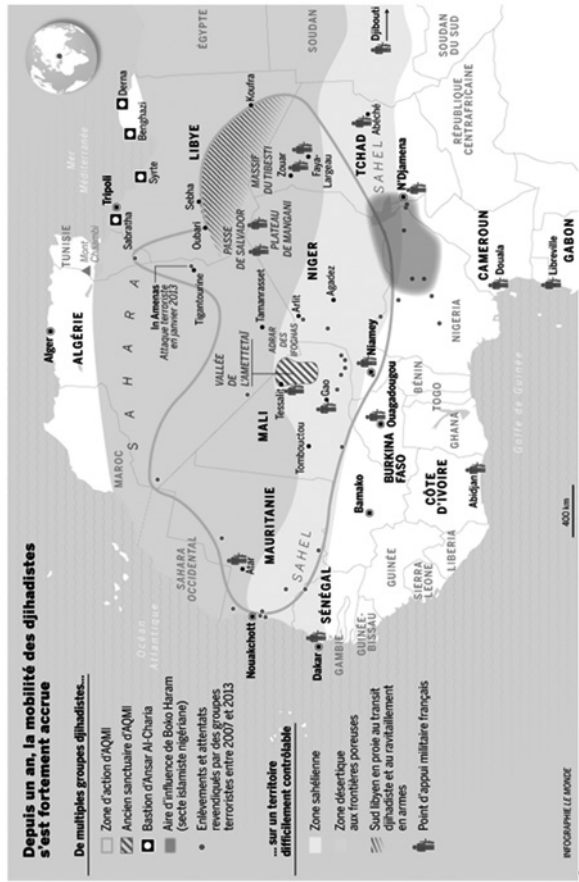
Depuis un an, la mobilité des djihadistes s'est fortement accrue

De multiples groupes djihadistes...

-  Zone d'action d'AQMI
-  Ancien sanctuaire d'AQMI
-  Bâillon d'Ansar Al-Charia
-  Aire d'influence de Boko Haram (secte islamiste nigériane)
-  Enlèvements et attentats revendiqués par des groupes terroristes entre 2007 et 2013

... sur un territoire difficilement contrôlable

-  Zone sahélienne
-  Zone désertique aux frontières poreuses
-  Sud-est en proie au transit d'armes et au ravitaillement en armes
-  Point d'appui militaire français



Deuxième partie

Les réponses des armées ouest-africaines au terrorisme

service de presse

Il ne s'agit pas pour nous dans cette seconde partie de sombrer dans les mêmes polémiques apparues au lendemain de la déclaration américaine de la « guerre contre le terrorisme⁹ » en septembre 2001 et qui se sont développées autour de la pertinence de l'emploi des forces militaires pour répondre à la violence terroriste. En ce qui nous concerne, la bataille engagée contre la terreur ne saurait être l'apanage d'une branche institutionnelle donnée sans risque de courir vers une cuisante défaite ; chaque structure sociale ou étatique peut avoir une précieuse contribution à apporter surtout dans les sociétés africaines où les domaines de développement, de sécurité et de défense sont par ailleurs très liés et interdépendants.

En considérant que les menaces non étatiques qui s'appuient sur des méthodes subversives et des actions violentes, sont de nature à faire effondrer les États, il convient alors d'admettre que le phénomène de l'extrémisme violent armé constitue objectivement une problématique de sécurité nationale. Le risque d'effondrement et de déstabilisation qu'il fait peser sur les États de la région, est si élevé que les structures militaires nationales ne sauraient être mises à l'écart de cette lutte globale. Voici selon notre analyse la première des raisons essentielles qui explique le recours aux armées africaines pour contrer le terrorisme. Contrairement aux armées dites de souveraineté dont

9 La « guerre contre le terrorisme » ou « guerre contre la terreur » dérivée de *War on Terrorism*, *War on Terror* ou *Global War on Terror*. C'est le nom donné par l'administration américaine du président George W. Bush aux campagnes militaires faites en réplique aux attentats du 11 septembre 2001.

les actions s'inscrivent principalement hors du territoire national, les armées en Afrique occidentale évoluent presque toujours à l'intérieur de leur territoire ou dans le cadre d'opérations extérieures de soutien à la paix. Pressées par les politiques et soucieuses de sauvegarder l'intégrité territoriale des États, les armées ouest-africaines peu ou mal préparées, vont être engagées contre la nouvelle menace pour compléter l'action des forces de sécurité intérieure submergées par le niveau de la menace. Parmi les facteurs qui ont milité pour un engagement croissant des armées dans la question du terrorisme, on citera :

- La forte militarisation des groupes terroristes sur les plans tactique et matériel
- Le choix des unités et des positions militaires comme cibles préférentielles lors des attentats ou des attaques ;
- L'insuffisance et la faiblesse du dispositif des forces de sécurité intérieures face à la menace.

Nonobstant quelques hésitations inhérentes à tout premier pas, les armées ouest africaines vont essayer progressivement d'adapter leurs moyens, méthodes, modes d'actions et procédures pour répondre efficacement au terrorisme. Cette phase d'adaptation des armées à la donne terroriste est une réalité vécue dans les États ouest africains qui ont connu une longue période de stabilité. C'est pourquoi nous ambitionnons dans cette partie de disséquer la nature et la forme des contributions des armées de cette région africaine telles qu'elles apparaissent depuis une dizaine d'années.

Nous aborderons à présent le spectre des actions conduites ou envisagées par les armées aussi bien à l'intérieur des États qu'en dehors des territoires nationaux, en bilatéral ou en multinational et avec l'aide de partenaires extérieurs.

CHAPITRE 1

LES RÉPONSES MILITAIRES NATIONALES AU TERRORISME

Le déferlement de l'extrémisme armé dans cette partie du continent africain sous le masque de l'islamisme djihadiste a parallèlement engendré l'émergence de forces contraires, opposées à sa propagation. La percée islamiste depuis les années 2010 dans la région va corrélativement entraîner les États dans des cycles d'élaboration et d'adoption de stratégies antiterroristes ou contre-terroristes.

La recrudescence des attaques terroristes et la violence qui les accompagnait, ont été parmi les principales raisons qui vont amener les gouvernements ouest-africains à engager massivement leurs armées nationales au premier rang de la lutte contre le terrorisme particulièrement dans le Sahel et dans le bassin du lac Tchad.

La majorité de ces armées créées à la faveur du processus de décolonisation des années 1960, étaient structurellement et fonctionnellement tournées vers des conflits de type international ou interétatique. Elles ont dû se muer pour faire face progressivement à la nouvelle menace terroriste. Comment manœuvrer et avoir le dessus sur des forces adverses diffuses, invisibles et provenant presque toujours de l'intérieur ? Telle était l'équation que les armées devaient résoudre.

C'est au prix d'attaques répétées, de sacrifices, de pertes lourdes en vies humaines et de pertes matérielles immenses, que les armées ouest-africaines dans un processus de « *Learning by doing*¹⁰ », poursuivent leur réorganisation fonctionnelle et tentent de générer des

10 Théorie de l'apprentissage par la pratique

forces plus adaptées dans l'optique de mieux endiguer la violence et de neutraliser les réseaux salafistes.

Cela va de pair bien évidemment comme on a pu le constater dans la plupart des pays avec la projection des forces de défense dans les bandes frontalières les plus sensibles, avec le renforcement de la sécurisation des sites d'importance vitale ou la surveillance accrue des installations critiques (aéroports, institutions diplomatiques, sites économiques sensibles etc.) et enfin avec la hausse des patrouilles dans les capitales, la multiplication des exercices de simulations d'attaques dans l'optique d'évaluer la capacité des forces et de coordonner les tâches de tous les intervenants (groupes d'intervention, personnels de santé, pompiers...).

1.1. L'adaptation à la nouvelle conflictualité et la mise à niveau fonctionnelle

L'implosion du phénomène terroriste a conduit de prime abord à une modification des traditionnelles logiques de fonctionnement des armées dans leur marche vers le succès des opérations contre la terreur. Ce besoin de transformation face à des menaces non conventionnelles trouvait également sa justification dans la léthargie et l'inertie dans lesquelles étaient plongées les armées ouest africaines depuis la fin de la guerre froide.

En effet plusieurs facteurs avaient contribué à annihiler les valeurs ou les capacités opérationnelles des armées de la région. En plus des facteurs endogènes à la base de ce désastre, il convient particulièrement de mettre en lumière le cadre particulier dans lequel les armées africaines pour la plupart ont évolué entre les années 1980 et 1990. Le recours massif des pays du tiers-monde aux accords du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM) dans le cadre des programmes d'ajustement structurel, a conduit plusieurs pays à se plier aux mesures de stabilisation que comportaient ces plans plus particulièrement en ce qui concerne les mesures de réduction des

dépenses publiques et des charges militaires. C'est dans ce contexte qu'apparaîtront les signes annonciateurs de la dégradation capacitaire des armées des pays sous-développés avec des mesures comme la réduction des budgets militaires et la réduction des effectifs. La primauté des nécessités éducatives ou économiques sur celles de défense nationale, va plonger la plupart des armées dans des impasses avec comme corollaire la perte des capacités tactiques et logistiques.

À ces facteurs s'ajouteront bien entendu d'autres éléments endogènes tels que la méfiance des politiques vis-à-vis des armées, les lacunes internes de gestion, les tares des commandements militaires, les difficultés inhérentes à la formation ou à l'entraînement des personnels et les défaillances organisationnelles. Tout cela va contribuer à accentuer la disqualification progressive et tactique des armées ouest africaines. On a pu constater cette disqualification à plusieurs occasions surtout lors des confrontations entre troupes nationales et acteurs terroristes. La détermination, l'aguerrissement au combat, l'habileté dans l'emploi des moyens et des tactiques militaires dont font montre les groupes terroristes ont engendré presque toujours de nombreuses pertes dans les rangs des forces régulières.

C'est à la croisée des chemins et face à l'épreuve du terrorisme que les armées se résoudront à se donner au fur et à mesure de nouvelles capacités pour y faire face. À côté des dispositions visant à réhabiliter l'appareil sécuritaire voire même à reconstruire complètement l'outil militaire, figurent également en bonne part celles qui réévalueront l'affectation substantielle de moyens financiers, l'accroissement de la ressource humaine et l'amélioration des capacités de réaction des armées.

a) L'évolution des budgets militaires

Dans le souci de relever les capacités militaires de réaction, l'option du rehaussement des budgets militaires en Afrique de l'Ouest s'est imposée comme une nécessité de survie face aux menaces

terroristes et extrémistes qui secouent la sous-région. Le financement des armées africaines représente depuis pratiquement une dizaine d'années une priorité budgétaire et un défi politique. La croissance des ressources mises à la disposition de l'outil de guerre est une réalité. À côté des dépenses militaires de fonctionnement, les achats d'équipements militaires connaissent une forte hausse. Pour illustrer cette avancée, nous nous appuyerons sur une note d'analyse du groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) relative à la hausse des ressources affectées au fonctionnement, à l'entretien et à l'équipement des forces armées de 05 pays de la région¹¹ :

Burkina Faso : La tendance depuis le changement de régime intervenu en 2014 indiquait un tassement des dépenses militaires ; celles-ci avaient connu une forte hausse en 2014 avant la révolte populaire. Les chiffres de l'institut international des études stratégiques (IISS) révèlent que les dépenses militaires de 2015 (151 millions USD) étaient en légère baisse par rapport à celles de 2014 qui atteignaient 159 millions USD. Depuis lors, l'insécurité a fait passer le budget du ministère de la défense nationale et des anciens combattants de 169, neuf milliards de F CFA à 209,7 milliards entre 2018 et 2019, soit une hausse de 23,41 %.

Côte d'Ivoire : En hausse depuis 2012, les dépenses militaires ivoiriennes étaient parmi les plus élevées d'Afrique de l'Ouest avec le redémarrage économique du pays. L'adoption en décembre 2015 de la loi de programmation militaire pour la période 2016-2020, dotée d'un budget de 2 254 milliards F CFA (soit environ 745 millions USD par an) traduit la volonté de réformer le secteur de la défense et de permettre au pays de se doter d'une armée moderne, bien équipée et efficace dans la lutte contre le terrorisme. Pour l'année budgétaire 2020, les crédits alloués au ministère de la défense s'élevaient à 349 milliards de F CFA.

¹¹ Note d'analyse GRIP, Dépenses militaires et importations d'armes dans cinq États ouest-africains, du 15 juin 2016.

Mali: L'augmentation des dépenses militaires depuis 2013 s'inscrit dans la volonté de reprendre le contrôle du Nord-Mali tombé dans les mains des groupes armés islamistes et tribaux. Les dépenses s'élevaient selon l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI) à 309 millions USD en 2015. Sur la période 2015 à 2019, dans le cadre de la restructuration des Forces armées du Mali (recrutements supplémentaires et acquisition de nouveaux équipements), l'État a consenti un montant de 1 230 milliards de F CFA. Depuis 2019, plus de 450 milliards de F CFA du budget annuel de l'État sont destinés aux Forces armées.

Niger: Avec des dépenses militaires antérieures estimées à 73,1 millions USD, la hausse ne sera visible qu'entre 2014 et 2015 avec l'approbation par le parlement d'une augmentation du budget de la défense. Sur un budget national de 1 732 milliards CFA en 2014, le budget militaire avait atteint 200 millions USD selon l'analyste militaire français, Laurent Touchard. Pour leur permettre de faire face aux groupes djihadistes sahéliens et aux islamistes de Boko Haram, la part du budget de l'État destinée à la défense nationale était de l'ordre 15 % en 2017 et 17 % en 2018.

Le Sénégal: Les dépenses militaires sénégalaises se caractérisaient par de légères variations annuelles du fait de la stabilité politique, mais aussi du fait de l'absence de menace externe ou interne directe, à l'exception du conflit « de basse intensité » casamançais. Le parlement a consenti en 2015 du fait de la menace terroriste une augmentation de 18,5 % en portant le budget du ministère des Forces armées à 150,78 milliards F CFA pour 2016.

Le Nigéria: Depuis 2004, les dépenses militaires n'ont pas cessé d'augmenter pour atteindre les 11 % du budget fédéral en 2015. Sous la pression du mouvement terroriste Boko Haram et face à une criminalité grandissante, le pays consent régulièrement près de 2,5 milliards de dollars pour sa défense.

b) Évolution quantitative des effectifs et qualitative des capacités de réaction

L'élan de rendre plus performantes les armées engagées contre la montée du fondamentalisme, va également se traduire par un renforcement des effectifs et une hausse des acquisitions de matériels et d'équipements militaires. Convaincus que la taille des armées est un facteur non négligeable de la puissance guerrière d'un pays tout comme le niveau technologique des équipements, les décideurs politiques vont autoriser des vagues non négligeables de recrutement en personnels pour réarmer bon nombre d'unités qui avaient été laissées en désuétude. Partout, la prise en compte prioritaire de la question numérique va se traduire par des renforcements personnels au profit des armées pour satisfaire les exigences tactiques. C'est dans ce contexte par exemple les effectifs forces armées au Niger vont s'envoler de 4 000 à 10 000 hommes pendant que ceux de la garde nationale ou « forces nationales d'intervention et de sécurité » passeront de 2 000 à 7 000 hommes entre 2004 et 2011.

Le nouveau concept opérationnel adopté par le Conseil supérieur de la défense malien a pour sa part, validé le recrutement de 10 000 hommes pour renforcer sa présence sur l'ensemble du territoire en 2020 après une précédente opération en 2017 de 5 000 recrues pour renforcer l'armée nationale malienne.

Pour le Nigéria, les sources statistiques de la Banque mondiale montrent bien que les effectifs des forces armées nigérianes sont passés de 162 000 en 2014 à 215 000 en 2017 dans le souci de contrer le péril extrémiste.

Dans la dynamique du développement capacitaire, les plans nationaux de restructuration ou de réforme des armées ont également mis l'accent dans les domaines suivants : la modernisation des capacités déjà existantes, la professionnalisation et l'entraînement des soldats recrutés. Tout cela va pousser, la majorité des commandements militaires à s'inscrire dans des lois pluriannuelles de programmation

militaires pour faciliter la prise en compte des dépenses d'acquisition de moyens militaires majeurs tels les avions de chasse, les hélicoptères d'attaques ou de manœuvre, les moyens de surveillance et de détection, les véhicules blindés, les armements et les équipements spécifiques entre autres. Désireux d'abandonner un modèle d'armée issu des indépendances pour un modèle plus adapté aux menaces non conventionnelles, les dirigeants et les chefs s'emploient à corriger le déficit opérationnel des troupes par la multiplication des exercices tactiques, des entraînements opérationnels nationaux ou avec des partenaires et par des formations spécifiques (démunage, antiterro-risme, contrôle de foules, fouille de localité, techniques d'intervention, ...).

c) La coordination des renseignements

Le monde du renseignement s'accommode avec la discrétion, le secret ou la clandestinité. Ce milieu très cloisonné où règne le mystère est malgré tout d'une importance première pour les détenteurs de pouvoir qui désirent toujours avoir une longueur d'avance sur les choses à venir. La propagation des menaces insidieuses et complexes comme le terrorisme a cependant révélé à plusieurs occasions l'inefficacité partielle des agences de renseignement militaires et l'obsolescence de leurs méthodes et de leurs techniques d'anticipation des risques et dangers dans la sous-région. À ces insuffisances va se greffer la sempiternelle rivalité entre les services avec leurs lots de méfiance et de dispersion d'efforts.

La montée du fondamentalisme religieux a tout naturellement inscrit la réforme des services de renseignement dans la démarche globale de « réforme ou restructuration des armées » sur la base qu'une bonne chaîne de renseignement permettrait au moins de réduire l'impact et la survenue des actes violents à défaut de les empêcher de se produire.

Pour les amener à évoluer avec la menace et être dans l'anticipation et non dans l'attentisme, les services de renseignement ouest-africains vont traverser une période de réorganisation et d'adaptation. Dans cette période, les méthodes seront revues et adaptées pour mieux répondre aux défis. L'élaboration d'une stratégie cohérente garantissant l'anticipation des risques et des menaces, la coordination des différents services de renseignement intérieurs ou extérieurs, la gouvernance du renseignement (responsabilisation des services dédiés, soumission au contrôle parlementaire) vont constituer les principaux domaines revisités et mis à jour.

De plus, pour résoudre l'épineuse question de la coordination des acteurs, des pays comme la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso ou le Bénin vont être amenés à centraliser la gestion du renseignement en mettant en place un mécanisme unique de coordination nationale des efforts en matière de renseignement qui regroupe tous les services (militaires, sécuritaires et civils). Du point de vue des ressources humaines et matérielles dévolues au renseignement, les pays africains vont mettre aussi l'accent sur le renforcement des capacités de leurs personnels par le biais de formations professionnelles adaptées et vont consentir des efforts pour renforcer l'efficacité de leurs services par l'acquisition de matériels dédiés, à la pointe de la technologie pour le tracking et la surveillance des réseaux extrémistes.

1.2. La montée en puissance d'unités militaires à vocation antiterroriste

La militarisation croissante des groupes extrémistes a été le principal moteur de la montée des forces militaires dans les opérations intérieures pour garantir la défense et l'intégrité des États. Soucieux de la préservation de la paix, de la sécurité et de la stabilité des pays, les armées nationales seront appelées à consentir de nombreux efforts aux côtés des forces intérieures. C'est ce qui va justifier le fait que de nombreuses formations militaires vont intégrer les schémas

nationaux de prévention et de protection des populations contre le danger terroriste. La contribution militaire face à l'extrémisme violent est si importante qu'elle va parallèlement conduire à la mise en place d'entités ou de structures dédiées particulièrement à la lutte contre le terrorisme.

Initialement mal adaptées face à la violence extrémiste mais perçues comme une pièce maîtresse de la mise en œuvre des stratégies contre-terroristes dans cette partie du globe, les armées s'attacheront à partir de l'année 2011 à mobiliser les moyens nécessaires pour lutter contre le phénomène. C'est dans cet ordre de bataille qu'émergeront les unités dites « antiterroristes ». La volonté de prendre le dessus sur des groupes d'action terroriste qui procèdent par des actions commando ou de choc et utilisent un style proche du combat de guérilla, sera suivie de la mise sur pied de formations militaires spécifiques, illustrées par les exemples suivants.

Au Mali: y ont respectivement vu le jour la Force spéciale anti-terroriste (FORSAT) en 2016 et le Bataillon Autonome des Forces Spéciales (BAFS) en 2018. La FORSAT est un mécanisme réactif qui regroupe les éléments de différentes forces de sécurité (Garde Nationale, Police nationale et Gendarmerie nationale). Placée sous les ordres du ministère de la sécurité et de la protection civile, elle a pour vocation d'intervenir rapidement et partout sur le territoire en cas d'attaque terroriste. Le BAFS est quant à lui placé sous l'autorité du chef d'état-major général des armées et a comme attributions principales : la planification, la coordination, la conduite des opérations spéciales et la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes tout en participant à la recherche des renseignements et à l'accompagnement des forces conventionnelles en cas de besoin.

Au Burkina Faso: la mise en place en fin d'année 2012 du dispositif initial du groupement des forces antiterroristes (GFAT) qui évoluera plus tard en groupement de forces pour la sécurisation du nord (GFSN) traduit cette volonté d'affecter des moyens militaires à la lutte contre l'extrémisme en s'inscrivant non comme une force

spéciale mais comme une force de sécurisation dans une zone affectée par les mouvements extrémistes armés. Elle trouve sa justification dans la domination du milieu (par la dissuasion) et par la maîtrise de la zone des opérations (par son contrôle). À ses côtés, l'unité spéciale d'intervention de la gendarmerie nationale (USIGN) qui voit le jour en 2013, est-elle aussi aux premiers rangs de la lutte pour entraver significativement la liberté de mouvement des individus ou groupes hostiles terroristes ou criminels tout en garantissant la surveillance des sites de sensibilité élevée susceptibles de faire l'objet d'attaque.

En Mauritanie: la réponse aux premières attaques d'AQMI contre les forces de défense mauritaniennes en 2008, a été la mise sur pied des groupements spéciaux d'intervention (GSI) avec pour tâches principales la reconnaissance et le contrôle des zones suspectes ; la recherche des groupes terroristes et des narcotrafiquants ; la sécurisation des compagnies étrangères dans la région et l'assistance aux populations dans les zones frontalières. Les GSI sont déployés au nord du pays et le long de la frontière algérienne et malienne et disposent d'unités mobiles bien équipées et rompues dans le combat contre l'extrémisme violent armé.

Au Nigéria: affectée par la violence armée de Boko Haram, l'armée nigériane réagit dans un premier temps en créant dès 2009 un centre de contre-terrorisme et de contre insurrection (*Counter Terrorism and Counter Insurgency Centre*) pour la préparation opérationnelle de ses troupes avant de mettre en place des mécanismes de coordination zonale de ses unités. En 2011, la « *Joint Military Task Force* » est créée dans la zone de Maiduguri. Elle a pour tâche de coordonner les actions de plusieurs composantes des forces nigérianes dans les États de Borno et de Yobé. La *Special Task Force* (STF) est également un mécanisme temporaire destiné à faciliter la coordination entre différentes unités de type paracommando qui lui sont rattachées et opérant dans l'État du Plateau.

Enfin, un commandement des opérations spéciales ou *Nigerian Army Special Operations Command* (NASOC) est mis en place en

2014. Cette structure assure la préparation et la conduite d'activités de formation et de tâches opérationnelles des forces dédiées.

1.3. Les dispositions intérieures de surveillance et les opérations militaires de contrôle de zone

La lutte contre le terrorisme à laquelle très peu d'États subsahariens se sentaient concernés au début des années 2000 (à l'exception des pays où couvaient encore certaines revendications autonomistes) est à l'heure, devenue une préoccupation pour tous. Elle est devenue l'affaire de tous.

Pour essayer de se prémunir des attaques surprises et pour limiter au maximum les potentiels dommages des actes terroristes, les forces armées en Afrique de l'ouest sont aujourd'hui appelées à prendre des mesures préventives. À défaut de couvrir tout le territoire national, les dispositifs préventifs se concentrent généralement sur les centres importants, les zones ou les lieux les plus sensibles ou d'intérêt vital.

Au nombre des mesures prises à l'intérieur, on a majoritairement les actions dites de surveillance qui poursuivent l'objectif de renforcer le niveau de sécurité dans certains secteurs prioritaires. Elles ont représenté la première étape de l'occupation du terrain par les forces de défense avant souvent de procéder à toute réorganisation ou à toute restructuration. Les mesures suivantes à travers toute la sous-région ont ainsi été observées :

- La mise en place d'unités de protection ou de sécurisation et le déploiement d'unités d'élite ou de forces spéciales dans les zones sensibles et sur les sites d'importance nationale (aéroports, ports, institutions nationales ou internationales, sites hôteliers majeurs, etc.) ;

- Le renforcement des niveaux de sécurité et l'amélioration des périmètres défensifs autour des postes de police, de gendarmerie et des casernes militaires ;

– La multiplication des patrouilles de surveillance dans les zones frontalières poreuses et la projection suivie du pré-positionnement de forces supplémentaires, prêtes à intervenir ;

– Le renforcement des capacités des forces de défense pour des interventions efficaces et rapides et la mise en alerte des réserves d'intervention dans les grandes villes ;

– La surveillance des lieux de culte et les campagnes de sensibilisation appelant les populations à collaborer et à signaler les comportements suspects et les signes de radicalisation religieuse.

L'autre pan des actions entreprises dans les limites territoriales des États et par les formations militaires nationales, a porté sur la planification et le déclenchement d'opérations d'envergure variable mais poursuivant toujours le double objectif de chasser les groupes extrémistes des zones qu'ils occupent ou de les empêcher de s'implanter dans une zone donnée.

Ces opérations militaires ont assez souvent reçu des noms de baptême multiformes, expressifs mais traduisant toujours cette volonté d'expulser la menace du territoire. Les sanctuaires djihadistes comme les forêts de Wagadou, de Foulséré, de Sambisa, les zones refuges de Tongo Tongo, du bassin du lac Tchad, des trois frontières, des provinces du Gourma et du Liptako (au Mali et au Burkina), accueillent régulièrement des opérations militaires nationales dont les objectifs prioritaires visent à anéantir sinon à porter un coup décisif sur les forces terroristes.

Ces tendances nationales d'aller vers un accroissement des dispositifs de surveillance et une multiplication des opérations tactiques militaires contribuent relativement à limiter l'ampleur de la pression des mouvements salafistes ; mais pour se donner davantage de moyens de mitiger le problème, les États ont fortement recours à la coopération pour conjuguer leurs efforts militaires avec ceux des

voisins dans l'espoir de débarrasser surtout les bandes transfrontalières de certains foyers ou nids terroristes.

service de presse

CHAPITRE 2

LES INITIATIVES ANTITERRORISTES COMMUNES OU RÉGIONALES

Le terrorisme représente une des plus sérieuses menaces à la sécurité et à la stabilité en Afrique de l'Ouest. Comment s'opposer à un phénomène complexe, transnational et en pleine expansion, sans d'autres mesures qui vont au-delà des dispositions nationales ? Derrière la volonté des États de la sous-région de souscrire pour une convergence des efforts et d'établir un front commun contre la violence extrémiste, deux motivations majeures peuvent être perçues. La première s'inscrit dans la dynamique des actions engagées par les puissances occidentales en particulier les États-Unis et la France qui, dès la fin de l'année 2001, appelaient à une coalition internationale contre le terrorisme global dans le cadre de ce qui est communément appelé « la guerre contre le terrorisme ». Les nouvelles mesures qui ont été adoptées par la communauté internationale pour renforcer la sécurité collective, ont ainsi contraint presque tous les États à adhérer à un ensemble de procédures communes allant de l'adoption de nouvelles législations criminalisant le fait terroriste aux mesures de contrôle des flux financiers transnationaux sans oublier la globalisation des procédures d'identification individuelle. La seconde justification de la multiplication des mesures interétatiques dans la zone ouest africaine est liée à l'impuissance des États face à la terreur. La nouvelle menace telle que nous l'avons abordée dans la première partie de l'étude, n'est pas figée dans une sphère géographique réduite. Les connexions de cette dernière vont au-delà des frontières des États et s'étendent à d'autres régions du continent africain (les régions orientale et maghrébine) et du globe (le proche et le

moyen orient). C'est ce qui permet aux groupes terroristes de considérablement multiplier les foyers de tension et les poches locales de radicalisation en Afrique de l'ouest en se jouant des frontières qui sont pour eux une sécurité et pour les États une limite ou une restriction. La multiplication des actes de violence de tout genre dans nos pays et la dangereuse propagation de la dynamique extrémiste vont ainsi susciter des politiques favorables aux réponses sécuritaires communes. Convaincu que seule une réponse globale face à la menace pourrait enregistrer des résultats probants l'ancien ministre de la défense malienne, Soumeylou Boubèye MAÏGA déclarait à ce propos « qu'une lutte efficace contre le terrorisme, passe non seulement par une détermination individuelle de chaque État, mais aussi et surtout, par une politique sécuritaire commune au plan international et sous régional ».

Les efforts militaires interétatiques contre le terrorisme en Afrique de l'ouest vont s'inscrire dans le registre bilatéral ou multilatéral et vont caresser le désir de faire barrière au courant terroriste dans la bande sahélo-saharienne et dans la région du bassin du lac Tchad. Cette implication sous régionale pour la sauvegarde de l'avenir de la zone sera soutenue par une communauté internationale particulièrement regardante sur les problématiques de stabilité, de paix et des droits humains. C'est pourquoi depuis le déclenchement du conflit libyen aux lendemains du renversement du régime de Mouammar Kadhafi en août 2011 et avec l'avènement de la crise politico-militaire malienne née de l'offensive touarègue en janvier 2012, la communauté internationale à travers les institutions régionales africaines et l'Organisation des Nations Unies, ne cesse d'y être fortement impliquée pour garantir plus de sécurité dans la région et pour protéger les populations civiles.

C'est sur la base de ce constat que nous comptons dans ce chapitre faire une lumière sur les principaux mécanismes militaires interétatiques qui ont été développés et mis en œuvre pour prévenir et combattre le fléau.

2.1 La convergence politique vers des stratégies sécuritaires communes

Du fait de la nature transnationale de la menace, la prise de conscience du fléau et la considération de la menace terroriste comme un enjeu de défense régionale se sont progressivement imposées aux États. Après 2010, des avancées significatives ont été enregistrées sur la problématique qui, auparavant ne faisait l'objet que de simples discussions, de traditionnelles condamnations des actes extrémistes, de simples déclarations ou de récurrents appels à une meilleure coopération au cours des précédents sommets de chefs d'États de la zone.

Les architectures de paix et de sécurité et les mécanismes collectifs de prévention, de gestion et de règlement des conflits jadis définis dans les Protocoles des organisations communautaires notamment en ce qui concerne l'UA et la CEDEAO, seront repensés ou renforcés pour donner une réelle orientation de la politique régionale en matière de lutte contre le terrorisme. Cette mutation va donner lieu progressivement à l'élaboration de véritable stratégie antiterroriste appelée à être mise en œuvre de manière cohérente et coordonnée surtout en ce qui concerne la CEDEAO. Le passage ci-dessus extrait de la stratégie de la CEDEAO pour la lutte contre le terrorisme adoptée en février 2013 est révélateur à ce propos.

« Les membres de la Communauté sont confrontés à une grande variété de défis à la paix, à la sécurité, à la stabilité et au développement. Aucun membre n'est capable à lui seul de relever les défis complexes posés par le terrorisme. L'impératif de coopération découle du fait que le terrorisme moderne est une conséquence de la mondialisation et d'une combinaison de variables communautaires ou locales. La coordination et la mutualisation des ressources entre les États sont essentielles pour éliminer efficacement la menace du terrorisme. Les activités terroristes, en particulier celles qui sont de nature transnationale ou internationale, impliquent en général

plusieurs pays différents. [...]. Dans ce contexte, la coopération est essentielle dans tous les domaines liés au terrorisme, aussi bien au niveau continental qu'international ».

Le renforcement de la coordination régionale, la coopération sur les questions de contre-terrorisme, l'identification des ressources et des secteurs de renforcement des capacités dans la mise en œuvre de la stratégie antiterroriste dans la région seront à partir de l'année 2013 à l'ordre du jour dans les institutions régionales africaines confrontées aux menaces sécuritaires transnationales.

À partir de cette prise de conscience collective qu'une menace terroriste dans un État constitue une menace pour tous les États membres de la communauté, émergeront d'ambitieux plans d'action dont les axes d'efforts ont été traduits dans le cadre sécuritaire par la volonté de renforcer les capacités de surveillance, la collaboration en matière de partage de renseignement, la multiplication des mesures contre les réseaux criminels transnationaux et la coordination des efforts communs entre différentes armées de la sous-région pour renforcer la présence militaire dans les zones frontalières sensibles et disposer en permanence de capacités réactives régionales d'intervention contre le terrorisme.

2.2 Les structures conjointes contre le terrorisme

Dans l'attente de l'opérationnalisation de l'architecture africaine de paix et de sécurité dans la région sahélo-saharienne et pour répondre aux défis sécuritaires et aux menaces transfrontalières, les pays sahéliens ont mis sur pied quelques structures militaires conjointes pour assurer la sécurité de leur sous-région et pour conjuguer leurs efforts en partageant un certain nombre de renseignements et en coordonnant leurs activités de part et d'autre des frontières communes. Préalablement à ces institutions de coopération contre le terrorisme, les États du Sahel se sont appuyés dans une certaine mesure sur des mécanismes bilatéraux qui leur permettaient d'entreprendre des

actions limitées mais concertées entre deux ou trois États voisins. Les accords de coopération militaire qui concrétisaient cette communauté de vision dans le domaine de la sécurité ont été beaucoup développés surtout entre le Niger et la Mauritanie, la Mauritanie et le Mali, le Mali et l'Algérie.

La première matérialisation concrète de la volonté de conjuguer les efforts pour résoudre la question du terrorisme verra le jour avec la multiplication des enlèvements des réseaux affiliés à AQMI entre 2009 et 2010. Sous la houlette de l'Algérie et s'appuyant sur le mémorandum de coopération et de coordination des actions de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée d'août 2009, le mécanisme de commandement militaire conjoint appelé comité d'État-major opérationnel conjoint (CEMOC) regroupant l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger sera installé en 2010 à Tamanrasset. Le CEMOC s'appuie sur un mécanisme pour les États du Sahel de partage du renseignement installé à Alger dénommé Unité de fusion et de liaison (UFL). Cette dernière qui regroupe l'Algérie, le Burkina Faso, la Libye, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria et le Tchad, est chargée d'une part de centraliser, d'analyser et de traiter les renseignements provenant des services « d'intelligence » des pays membres et d'autre part d'élaborer puis diffuser des produits de renseignements nécessaires à l'engagement coordonné des forces armées dans la lutte contre le terrorisme, le trafic d'armes et de drogue.

L'unité régionale de fusion du renseignement (URFR) ou RIFU en anglais est également une seconde structure de coopération née de cet élan de conjuguer les efforts pour contrer l'action de Boko Haram. Mise sur pied en juin 2014 à Yaoundé, elle entend accompagner l'action des forces de défense et de sécurité du Cameroun, du Bénin, du Niger, du Nigeria et du Tchad dans les actions engagées contre les terroristes de Boko Haram aux abords du lac Tchad.

L'autre étape de l'aboutissement de ce désir d'unir les efforts des États va être consacrée à l'établissement de structures opérationnelles

conjointes. Nous citerons en premier exemple la force multinationale mixte (FMM).

La FMM a été une ancienne initiative de la commission du bassin du lac Tchad (CBLT) datant de l'année 1998. Elle sera reconsidérée en 2012 puis en 2014 avec l'aggravation de la situation sécuritaire régionale engendrée par Boko Haram. Elle aura pour mandat « d'assurer la paix et la sécurité dans le bassin du lac Tchad afin de garantir la libre circulation des personnes et des biens et le développement économique et social ». C'est à partir de l'année 2016, que la FMM entrera véritablement en action en conduisant ses premières opérations d'envergure.

Le second exemple le plus en vogue depuis 2017 est le cadre institutionnel de coopération du groupe des cinq États du Sahel (G5 Sahel). Créé en février 2014 avec pour objectifs de garantir les conditions de sécurité et de développement à l'intérieur de l'espace des pays membres (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad) et d'offrir un cadre stratégique d'intervention pour améliorer les conditions de vie des populations, le G5 Sahel travaille à rendre opérationnelle une force conjointe antiterroriste, composée de troupes des pays membres depuis juillet 2017. Dans une zone fortement impactée par la mouvance islamiste-djihadiste, la force régionale s'active pour prendre à son compte la sécurité dans l'espace du G5 Sahel en mutualisant les efforts et en coordonnant sur le terrain la conduite d'actions de lutte contre les menaces sécuritaires. Sa première opération a été conduite en novembre 2017 avec les armées du Burkina Faso, du Mali et du Niger.

2.3 Les opérations militaires conjointes

Comme nous venons de le voir, les démarches de coopération sécuritaire régionale, nées de la détérioration sécuritaire vont servir de levier pour déclencher le processus d'opérationnalisation des

structures militaires communes prévues pour répondre à l'urgence de la crise.

Dans un contexte marqué cependant par une léthargie des concepts de la Force africaine en attente (FAA) pour l'union africaine (UA) et de la Force en attente de la CEDEAO, c'est principalement dans le cadre de la FMM et de la FC G5 que les opérations militaires conjointes seront entreprises pour s'opposer collectivement aux mouvements extrémistes dans l'espace géographique concerné. Les engagements conjoints vont connaître un réel engouement à partir de l'année 2016 sans néanmoins affecter la poursuite des opérations militaires nationales car l'existence des forces conjointes ne remet pas en cause l'action des forces nationales ou celles issues des arrangements bilatéraux. En fonction des missions à réaliser sur le terrain par la FMM ou la FC G5, seront activées les troupes des États contributeurs.

Malgré les débuts timides que connaît la montée en puissance de ces coalitions de forces subsahariennes, des actions ont déjà été conduites pour freiner les activités illicites transfrontalières des groupes terroristes dans la sous-région.

Nous évoquerons pour illustrer, quelques opérations qui ont été déjà menées sans nous appesantir sur les points relatifs à la motivation de leur planification, aux étapes de leur déroulement ou aux résultats obtenus.

a) Dans le bassin du lac Tchad

Pour contrer la montée fulgurante de Boko Haram, les pays membres de la CBLT y compris le Bénin, ont mis sur pied la FMM avec un effectif prévisionnel de 8 700 hommes. Après la localité de Baga, le quartier général de la force conjointe a fini par être installé à Ndjamena avec un commandement de la FMM qui est tournant entre ses membres.

De son concept d'opération, les tâches tactiques qui en découlent sont les suivantes : effectuer des opérations militaires pour empêcher l'expansion des activités terroristes ; prévenir tout transfert d'armes et de soutien au groupe ; rechercher et libérer tous les captifs ; réaliser des opérations psychologiques visant à entraîner des défections des membres de Boko Haram et entreprendre des actions dans les domaines du renseignement, de la protection des droits humains et de la communication. Nonobstant les dures réalités politiques, financières et logistiques auxquelles la FMM a été confrontées, elle a pu conduire les opérations suivantes :

- L'opération « *Arrow five* » du 11 au 14 février 2016 dans la ville nigériane de Ngoshe

- L'opération du 24 février 2016 dans la ville de Kumshe au Nigéria près de la frontière camerounaise, considérée comme une base arrière de Boko Haram.

- L'opération « Tentacule » menée le 16 mars 2016 dans les localités camerounaises et nigérianes de Djibrili et de Zamga.

- L'opération du 10 au 16 mai 2016 dans la forêt de Madawya au Nigéria, dirigée conjointement par les éléments du secteur n° 1 de la FMM, les soldats de l'opération camerounaise Émergence et appuyée par l'armée nigériane.

- L'opération « Gama Aiki » conduite en juin 2016 pendant laquelle des actions ont été menées sur plusieurs axes, à la frontière nigéro-nigériane et autour du lac Tchad. Au cours de la manœuvre, l'entrée de soldats nigériens en territoire nigérian a permis de libérer des localités frontalières à partir desquelles des éléments de Boko Haram lançaient des attaques, particulièrement celle de Damasak.

Par sa présence et ses activités tactiques la FMM a contribué à améliorer la situation sécuritaire aux abords du lac Tchad. Ses

interventions dans la première moitié de l'année 2016 auraient permis la neutralisation de plusieurs centaines de combattants islamistes et le démantèlement d'une trentaine de bases de formations extrémistes et de sites de fabrication d'engins explosifs improvisés ainsi que la libération de quelques milliers d'otages¹².

b) Dans la bande sahélo-saharienne

Depuis 2010, en termes d'engagement opérationnel dans la zone sahélienne, on ne saurait parler d'opération pluripartite sans commencer par la mission internationale de soutien au Mali (MISMA) conduite par les armées membres de la CEDEAO en réponse à la rébellion islamiste qui a conduit à la crise malienne de 2012.

Autorisée par la résolution 2085 du Conseil de sécurité des Nations unies qui stipule en son point 9 b que la MISMA devait aussi « aider les autorités maliennes à reprendre les zones nord de son territoire qui sont contrôlées par des groupes armés terroristes et extrémistes et à réduire la menace posée par des organisations terroristes, y compris AQMI, le MUJAO et les groupes extrémistes affiliés, en prenant en même temps des mesures susceptibles de réduire les effets des opérations militaires sur la population civile ».

Déployés dès janvier 2013, les contingents africains associés à ceux du Tchad vont contribuer aux côtés de la force Serval en sécurisant les zones de Ménaka, Gao et Tombouctou et en participant à des actions offensives notamment dans l'Adrar des Ifoghas. Avec beaucoup de défaillances capacitaires, la MISMA finira par passer le relais le 1^{er} juillet 2013 à la mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) dont le mandat sera orienté vers l'accompagnement du processus politique et l'aide à la stabilisation du Mali.

12 Rapport n° 19 de l'institut d'études et de sécurité : la Force multinationale de lutte contre Boko Haram : quel bilan ? Août 2016

En ce qui concerne la force conjointe du G5 Sahel, il est opportun de relever qu'avant sa constitution, des opérations visant à renforcer les coopérations entre les armées des pays sahéliens et à sécuriser leurs espaces frontaliers, ont été initiées entre fin 2013 et 2017 en collaboration avec le principal partenaire opérationnel actif dans la zone : Barkhane.

Après une première baptisée **Roussette** en novembre 2013 sur la frontière nigéro-malienne, l'opération militaire tripartite, dénommée **Mangouste** sera menée en décembre 2014 entre Barkhane et les forces du Niger et du Tchad sur un objectif dans la bande frontalière Libye-Niger-Tchad. Depuis lors plusieurs opérations sur le même modèle seront planifiées conjointement et vont être conduites principalement au Sahel. On citera à titre illustratif les opérations suivantes :

L'OMCT **Michi** : conduite en novembre 2016 de part et d'autre de la frontière nigéro-tchadienne, après une planification tripartite menée à N'Djamena entre les forces armées nigériennes, l'armée nationale tchadienne et la force Barkhane, elle avait pour objectif de contrôler la zone frontalière de la région de Madama-Korizo-Zouar, afin de perturber les flux logistiques des groupes armés terroristes qui y transitent.

L'opération **Gougoua** de décembre 2015 fut conduite au nord de la frontière nigéro-tchadienne.

L'opération militaire **Gabi** est menée en mars 2016 dans la bande frontalière au sud de Hombori entre le Burkina Faso et le Mali.

L'opération **Siham** est menée en synchronisation entre les forces maliennes et les Forces nigériennes.

L'opération conjointe **Bourkane** a eu lieu à la frontière entre le Mali et la Mauritanie en octobre 2016 et l'une des dernières OMCT baptisée opération **Panga** a été conduite dans la forêt de Foulsséré avec les armées maliennes et burkinabè en avril 2017.

C'est sur le modèle de la FMM et à partir de novembre 2017 que la force conjointe du G5 Sahel entamera son premier engagement opérationnel en tant que force d'intervention pour lutter contre un

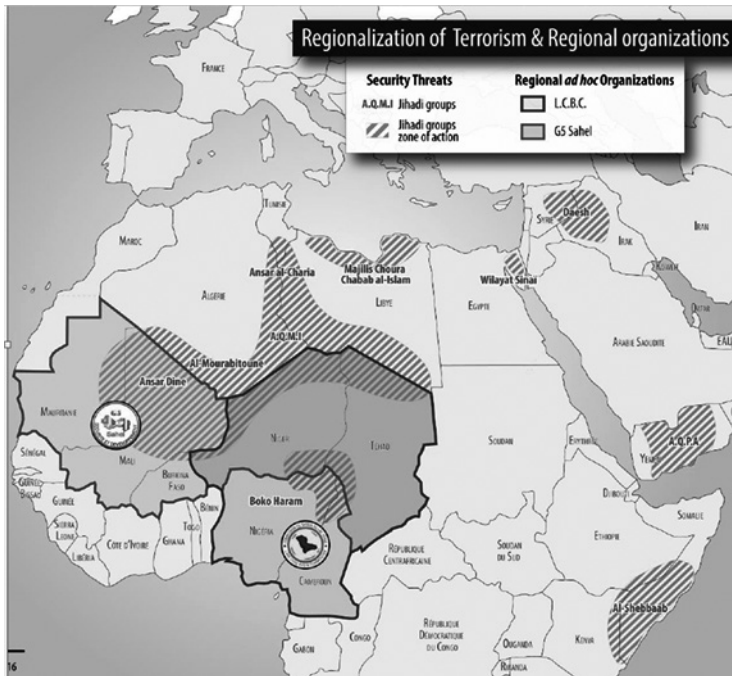
terrorisme en pleine expansion avec un concept d'opérations validé par la communauté internationale.

Constituée autour de sept bataillons disposés dans trois fuseaux : fuseau Ouest (Mali-Mauritanie), fuseau Centre (Burkina Faso-Mali-Niger) et fuseau Est (Tchad-Niger), la FC G5 a comme zones d'opérations principales les bandes frontalières communes entre les pays membres du G5.

Après sa première opération *Haw Bi* entreprise pour reprendre pied dans les zones frontalières occupées par des groupes islamistes radicaux et avant d'avoir acquis la maturité opérationnelle, la force multinationale du Sahel sera frappée par une attaque contre son quartier général de Sévaré et contre son détachement de Boulkessi.

La dégradation sécuritaire vécue dans le Sahel tout au long de l'année 2019, va à nouveau engager la force conjointe dans des opérations d'envergure surtout en partenariat avec *Barkhane* à travers le récent mécanisme de coordination et de commandement conjoint pour plus d'efficacité et d'impact sur le terrain. C'est dans ce registre que s'inscrit l'opération *Sama* de la Force du G5 Sahel qui est présentement menée dans la zone des **3 frontières** avec les formations du Mali, du Niger et du Burkina appuyées par la force française du Sahel avec pour objectif de traquer les cellules extrémistes dans leurs zones de refuge et de détruire les cachettes logistiques.

À ce stade, il convient de relever que les opérations conjointes au Sahel obtiennent jusqu'à présent des résultats mitigés. Au-delà du fait qu'elles parviennent à mettre hors combat des noyaux terroristes, à affecter le potentiel de combat des extrémistes ou à perturber leurs flux logistiques, nous constatons que la menace djihadiste reste bien présente et est toujours très active.



***Source:** Nicolas Desgrais, « La Force Conjointe du G5 Sahel (FC-G5s) Ou l'Émergence d'une Architecture de défense collective au propre au Sahel » Conseil Supérieur de la Formation et de la Recherche Stratégique, Paris, décembre 2017*

CHAPITRE 3

LES ACTIONS ENTREPRISES

AVEC LES PRINCIPAUX PARTENAIRES OCCIDENTAUX

Les réponses militaires à la problématique du terrorisme dans la région ouest-africaine ne se limitent pas à des mesures nationales et communautaires. La faiblesse capacitaire globale va drainer l'accompagnement opérationnel des partenaires internationaux pour multiplier les chances de stopper l'avancée du terrorisme. Nonobstant la pluralité des acteurs internationaux présents dans la zone, nous examinerons dans ce chapitre la contribution de la France, des États-Unis et de l'Union européenne qui nous paraît être dominante. Leur forte implication depuis presque une décennie, a donné une certaine dimension au combat contre l'extrémisme armé.

L'invitation des puissances occidentales sur le terrain de la lutte contre le terrorisme islamique en Afrique de l'ouest se justifie à plusieurs titres. Il y a tout d'abord les liens historiques qui existent entre la France, ancienne puissance colonisatrice et les pays de la sous-région. En ce qui concerne les autres acteurs internationaux en particulier les États-Unis, ils considèrent depuis le 11 septembre que leur sécurité intérieure est intimement liée à la victoire qu'ils auront contre ce terrorisme international qui a fini par toucher le Maghreb, le Sahel, la corne de l'Afrique, etc.

Les actions qu'ils accomplissent dans le cadre des partenariats se sont avérées déterminantes. Qu'elle soit orientée vers l'encadrement militaire, la fourniture d'équipements, la participation au combat (renseignement, les frappes aériennes,), la contribution de ces pays partenaires confère des capacités supplémentaires aux forces nationales ou régionales contre les réseaux terroristes.

3.1 Le partenariat avec la France

Acteur majeur de la coopération sécuritaire avec les pays de la zone ouest-africaine, la France y a maintenu depuis les indépendances de forts liens militaires. Généralement traduites en accords ou en traités, ces relations historiques de coopération ont été à la base de nombreuses interventions militaires de la France dans cet espace.

Deux formes d'accords de coopération ont généralement prévalu. Il y a les accords techniques d'assistance militaire qui reposent sur des formes de coopération relatives à l'organisation de l'instruction, l'aide à la formation ou à l'entraînement, la fourniture de matériels, la maintenance ou le soutien logistique, le statut des coopérants, les facilités de séjour et de transit (pour ne citer que ceux-là). Viennent ensuite les accords de défense qui définissent et précisent les conditions des interventions françaises en cas d'agression. Ces interventions peuvent être définies soit dans le cadre du rétablissement d'une situation interne, soit pour opposer une résistance face à des rébellions soutenues de l'extérieur ou enfin soit pour la défense contre un État agresseur.

Ces partenariats de défense dont le but est de concourir à la préservation de la paix et à la stabilité à l'intérieur des territoires concernés, peuvent couvrir aussi les échanges d'informations sur les vulnérabilités, les risques et les menaces à la sécurité nationale ou régionale. Ils justifient à bien des égards la proximité et la présence militaire française, bien exprimées en 1990 par le président François Mitterrand au sommet de la Baule quand il déclarait :

« Il existe des conventions de caractère militaire. Je répète le principe qui s'impose à la politique française : chaque fois qu'une menace extérieure poindra, qui pourrait attenter à votre indépendance, la France sera présente à vos côtés mais notre rôle à nous, pays étranger, fût-il ami, n'est pas d'intervenir dans des conflits intérieurs. Dans ce cas-là, la France, en accord avec les dirigeants, veillera à

protéger ses concitoyens, ses ressortissants, mais elle n'entend pas arbitrer les conflits ».

C'est ainsi que l'empreinte des forces françaises en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme en Afrique de l'ouest, est depuis au moins une dizaine d'années aussi visible que marquée. Leur coopération avec les armées de la région contre l'extrémisme intègre présentement suivant notre analyse deux dynamiques d'actions : les engagements opérationnels de ses moyens et l'impulsion d'une régionalisation des efforts pour des actions communes.

a) Les engagements opérationnels

En vertu des accords existants, les conditions d'engagement des unités et moyens français s'inscrivent généralement au bénéfice de la défense intérieure des États africains. Même si la plupart des clauses sont tenues secrètes, l'intervention n'est envisageable qu'en cas de « circonstances vraiment graves ». Les opérations de *Serval* et de *Barkhane* nous serviront de référence pour décrire la contribution des unités françaises à l'ambition commune d'éradiquer la menace extrémiste.

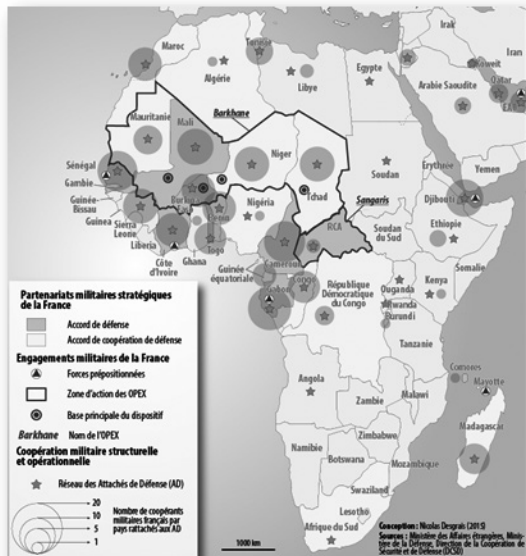
La première, menée au Mali, a été conduite par des forces françaises entre janvier 2013 et juillet 2014. Elle avait pour objectif de soutenir l'action des forces maliennes pour repousser la vaste offensive que les groupes islamistes et touareg ont engagée après la conquête du nord du pays vers Bamako. Elle a permis de porter un coup d'arrêt à la progression des forces djihadistes, de sécuriser la capitale du Mali et de préserver un tant soit peu l'intégrité territoriale.

La seconde est lancée le 1^{er} août 2014 et fait partie d'une stratégie globale sahélienne de la France. Le volet militaire repose sur des actions militaires ponctuelles exécutées en appui des unités locales dans des zones bien définies et contre des objectifs dont on dispose des renseignements précis. Cette forme de partenariat déjà décrite

dans le chapitre précédent, a conduit à la neutralisation de plusieurs opérateurs terroristes qui disposaient librement de certaines zones.

b) L'impulsion d'une régionalisation des efforts opérationnels au Sahel

Depuis la chute de régime du guide libyen en 2011 jusqu'à très récemment encore avec le sommet de Pau de janvier 2020, la dynamique d'amener les États de la bande sahélo-saharienne vers une conjugaison des efforts a presque toujours été impulsée par la France. En effet, c'est suite à la crise au Sahel et à l'invitation de la France, que le cadre institutionnel de coordination et de suivi de la coopération régionale (G5 Sahel) a été créé en février 2014. Il en est de même pour le concept de « partenariat militaire de coopération transfrontalière » et pour bon nombre d'opérations de sécurisation conjointes dans les zones frontalières.



3.2 Le partenariat avec les États-Unis

Depuis le retrait des forces américaines du théâtre somalien dans les années 1990, l'engagement militaire américain était resté faible en Afrique. Il a fallu non seulement les vagues de violence de l'année 1998 contre les ambassades américaines en Tanzanie et au Kenya mais également l'expansion des entreprises terroristes qui a répandu la mouvance djihadiste de la corne de l'Afrique à la façade atlantique de la Mauritanie, pour faire évoluer la politique étrangère des États-Unis afin de limiter la propagation de l'islamisme radical et terroriste. Ce tournant stratégique va conduire en 2007 à la création du commandement militaire pour l'Afrique (AFRICOM).

Le changement de posture qui a pu être observé, traduit pour beaucoup d'analystes, une volonté de mener une sorte de défense au plus loin dans une sphère africaine fragilisée et comptant des pays influençables ou sensibles aux idéologies et aux objectifs des organisations extrémistes. La reconsidération de l'importance géopolitique de l'Afrique et l'adoption américaine d'une approche interventionniste plus ou moins active vont rendre plus intense la politique étrangère américaine en Afrique et faire de l'antiterrorisme et du contre-terrorisme son principal moteur. C'est à juste titre que la revue *Defense review* écrivait en 2014 :

« The United States will continue to advise, train, and equip partner forces to perform essential tasks against terrorist networks, complementing U.S. activities in the field. Operations and activities in the Maghreb, Sahel, and Horn of Africa, for example, further our national security interests without a large commitment of U.S. forces ».

Cette coopération va également prendre forme aux lendemains des attentats du 11 septembre 2001 à travers des accords militaires portés surtout vers les pays sahéliens dans lesquels germe la graine de l'islamisme radical. Reposant en partie sur une stratégie de défense et de sécurité nationale privilégiant les approches dites de

faible engagement (en anglais *light footprint*) ou de second plan (en anglais *stay behind*), les actions américaines de coopération bilatérale en matière de défense vont être orientées vers le soutien aux opérations des armées nationales dans BSS ou vers une présence militaire discrète. L'apport de ce puissant partenaire bien que multiforme est beaucoup plus perceptible à travers le volet renforcement des capacités opérationnelles africaines.

a) Les principaux programmes de renforcement de capacités ou « capacities building »

Ils permettent d'accompagner les États africains dans le cadre d'initiatives bilatérales ou régionales de sécurité dans la guerre contre le terrorisme. Les principaux programmes militaires ont été mis en place pour l'Afrique de l'Ouest afin de renforcer la capacité des armées africaines pour qu'elles soient à même de remplir pleinement des opérations anti ou contre terroristes. Ils sont multiformes, variés, spécifiques et partent du transfert de matériels ou de services, à l'entraînement des personnels, en passant par l'assistance technique, et cætera. Nous évoquerons pour étayer cette partie quelques programmes en matière sécuritaire dont les partenaires sahéliens ont bénéficié auprès des structures habilitées de l'administration américaine.

– L'*international military education and training (IMET)* avait entre autres buts d'encadrer les futurs responsables, de permettre aux cadres militaires africains de bénéficier de formations pointues aux États-Unis et de faciliter l'interopérabilité et les relations bilatérales de défense.

– L'initiative Pan-Sahel ou *Pan-Sahel Initiative (PSI)* qui a concerné le Tchad, le Mali, la Mauritanie et le Niger poursuivait par la fourniture d'équipements (*moyens roulants et de communication*, gilets de protection, GPS, et autres) et par les missions d'entraînement

aux opérations spéciales, l'objectif de mettre sur pied des unités de combat opérationnelles dans ces pays pour qu'ils soient en mesure de contrôler les vastes zones poreuses utilisées par les radicaux sur le territoire sahélien.

– Le partenariat transsaharien pour la lutte contre le terrorisme ou *Trans-Sahara counter terrorism partnership (TSCTP)* est quant à lui centré sur des actions visant d'une part à améliorer l'efficacité des forces locales par le biais du partage de renseignements et d'autre part à renforcer l'interopérabilité puis la fourniture d'équipements. Ce vaste programme poursuit l'ambitieux objectif de décupler les capacités tactiques des pays de la région contre les organisations terroristes et de porter un coup au processus de radicalisation et de recrutement de nouveaux combattants extrémistes.

– À côté de ces programmes régionaux, nous compléterons le tableau avec *l'Africa contingency operations training and assistance (ACOTA)* qui a succédé en 2004 à l'initiative africaine de réponse de crise ou *Africa crisis response initiative (ACRI)*. Il met un accent sur la formation des unités militaires aux opérations de soutien à la paix et intègre également la fourniture de matériels et d'équipements (détecteurs de mines, uniformes, postes radio de communication, ...).

b) La contribution opérationnelle

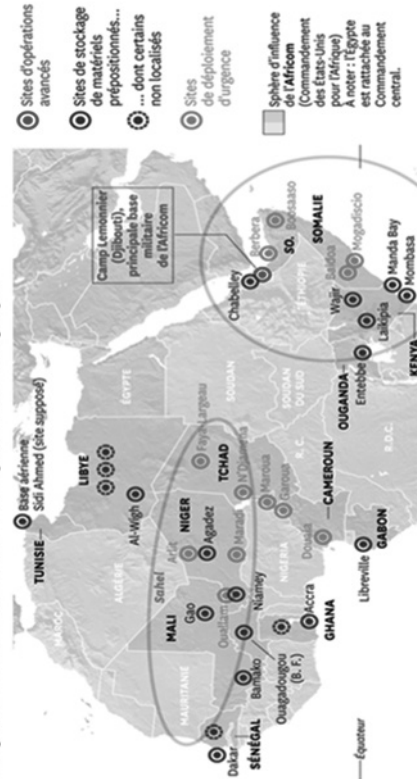
Avec le quartier général d'AFRICOM installé à Stuttgart et le camp Lemonnier comme unique base permanente sur le continent africain, les États unis d'Amérique ont réussi à quadriller de manière très discrète l'ensemble instable de la région sahélienne par un prépositionnement de matériels et de ressources indispensables non seulement au suivi permanent de la situation dans les zones en effervescence mais également à toute intervention éventuelle. La projection de légers détachements des forces spéciales comme on a pu le constater dans les pays du golfe de Guinée et dans les pays du Sahel,

exprime le désir de pouvoir mener des actions rapides, conjointes ou non, et d'alerter sur le radicalisme islamique tout en se conformant à la doctrine du « *light footprint* ».

Le soutien opérationnel américain en Afrique de l'ouest est multidirectionnel. À diverses occasions, leurs moyens aériens de transport ont contribué au déploiement des équipements et des matériels des forces françaises sur le théâtre d'opérations au moment du déclenchement de l'opération Serval en janvier 2013. Ils contribuent également au profit des pays du G5 Sahel notamment grâce aux moyens ISR (intelligence, surveillance et reconnaissance) prépositionnés à Niamey qui servent régulièrement à renseigner sur les activités de groupes extrémistes. Contre Boko Haram par exemple le partenariat américain a fortement soutenu le Nigéria dans la localisation et dans les opérations de libération des « *Chiboks girls* » enlevées à Maïduguri en avril 2014. La mise à contribution des drones Scan Eagle, MQ-9 Reapers et des avions de type Cessna 208B a beaucoup facilité les actions tactiques contre le groupe terroriste.

Il n'en demeure pas moins que la partie de la contribution opérationnelle la plus visible et la plus médiatisée, reste la préparation opérationnelle des entités militaires de la région dans les domaines de la coopération civilo-militaire ou de la recherche et de la neutralisation des engins explosifs improvisés sans omettre la tenue régulière de manœuvres réunissant les forces américaines et africaines comme les exercices Flintlock.

Les forces militaires américaines présentes en Afrique



Les forces militaires américaines présentes en Afrique de l'Ouest

Source : courrier international – Carte réalisée par Thierry Gauthé d'après The Intercept AFRICOM MIL

3.3 Le partenariat avec l'Union européenne

C'est avec l'expansion de la menace djihadiste sur le théâtre africain qu'émergeront les contributions de l'UE en se basant sur les clauses des accords de coopération existants. Solidaire des efforts des États ouest-africains, l'Union européenne œuvre également pour contribuer à une plus grande stabilité de la région par le biais d'une coopération étroite à travers des projets d'aide et de renforcement des capacités.

L'UE poursuit l'objectif de donner aux gouvernants locaux les moyens nécessaires pour assurer une bonne gouvernance et une meilleure sécurité. Il est important à ce stade de préciser que l'assistance européenne a un caractère civil et n'est pas portée vers le soutien opérationnel pour remplir des missions de combat. En conformité avec sa politique étrangère et de sécurité commune, un appui financier de 50 millions d'euros a, par exemple, été accordé à la force mixte multinationale (FMM) pour lutter contre Boko Haram.

En termes de renforcement capacitaire, il convient de relever que c'est en accord avec les États membres de l'UE et à la demande des pays partenaires, qu'elle a étendu son aide et son assistance aux acteurs en charge du secteur de la sécurité y compris les militaires à travers les missions ci-dessous énumérées.

European Union training mission (EUTM) in Mali

La mission de formation de l'Union européenne au Mali est une opération approuvée par le Conseil de l'Union et adoptée par le Conseil de sécurité des Nations unies.

Elle poursuit l'objectif de « fournir, dans le sud du Mali, des conseils en matière militaire et la formation aux forces armées maliennes opérant sous le contrôle des autorités civiles légitimes afin de contribuer à rétablir leurs capacités militaires et de leur permettre de mener des opérations militaires visant à rétablir l'intégrité

territoriale du Mali et à réduire la menace constituée par les groupes terroristes ».

L'effort de cette mission lancée le 18 février 2013 porte principalement sur la formation des forces de défense et de sécurité pour pallier les besoins opérationnels.

European Union capacity building mission (EUCAP)

L'EUCAP Sahel-Niger est une mission dite de renforcement capacitaire qui a été lancée en août 2012. Regroupant des experts européens et membres locaux, elle constitue un élément important de l'approche régionale de la stratégie de l'Union européenne pour la sécurité et le développement au Sahel. Ses objectifs visent à renforcer les capacités des forces de défense et de sécurité nigériennes dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée.

Poursuivant aussi les mêmes buts, EUCAP Sahel-Mali s'inscrit dans la formation et le conseil stratégique aux forces de sécurité intérieure en particulier la Gendarmerie et la Garde Nationale maliennes pour leur permettre de répondre plus efficacement aux besoins de protection de la population malienne sur l'ensemble du territoire.

Troisième partie

Critique des réponses des armées ouest-africaines et facteurs clés de succès

service de presse

À la lumière des bilans régulièrement dressés par les armées en Afrique occidentale à l'issue des différents engagements entrepris contre les forces terroristes, on s'aperçoit que des succès sont assez souvent obtenus contre les groupes extrémistes. La bonne préparation des opérations et la détermination dans l'exécution aboutissent généralement à l'élimination d'un nombre conséquent de djihadistes ou de criminels ainsi qu'à la destruction ou à la saisie d'importantes quantités d'armes de guerre et de munitions sans parler du sentiment de quiétude relative que retrouvent les habitants des localités où les opérations de sécurisation ont été menées.

Si l'on s'en tient à la communication opérationnelle qui est faite en accompagnement des efforts des armées, on pourrait dire que les actions militaires portent des coups importants à la nébuleuse extrémiste et connaissent des victoires décisives comme la foudroyante opération militaire tchadienne baptisée « *colère de Boma* » qui a été conduite en fin mars 2020 contre l'EIAO et le groupe sunnite pour la prédication et le djihad dans la province du Lac en réponse au massacre du détachement tchadien dans la localité de Boma.

La multiplication des interventions militaires dans le Sahel et dans le bassin du lac Tchad depuis 2013 a certainement affecté ponctuellement les capacités opérationnelles et logistiques des groupes armés islamistes et a permis de les déloger temporairement de certains sanctuaires comme le massif des Ifoghas ou la forêt de Sambisa ; mais force est de constater cependant que la menace n'a pas disparu

pour autant ; bien au contraire, elle semble s'être renforcée et s'être « métastasée ».

La dépollution des refuges et l'asphyxie des opérateurs de la mouvance terroriste tant espérées ne sont pas toujours au rendez-vous. Ni les armées nationales, ni les coalitions multinationales ne parviennent à contenir et à annihiler le fondamentalisme islamiste et djihadiste dans cette partie du monde. Bien au contraire ; en faisant abstraction des batailles qui ont été remportées à certaines occasions, les constats suivants peuvent être retenus comme des réalités présentes, vécues sur les différents fronts :

- De plus en plus d'unités et de positions militaires continuent de faire face à de fortes résistances extrémistes armées et subissent quasi régulièrement des attaques terroristes dans les bandes frontalières crimino-gènes.

- La reconfiguration permanente des groupements extrémistes armés à l'image de l'alliance djihadiste du 4 mars 2017 baptisée Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans dont la création témoigne d'une volonté de renforcement et d'omniprésence sur le théâtre d'opérations sahélo-saharien.

- Et enfin la dissémination du phénomène terroriste à l'ensemble de la région au point de toucher ces dernières années les États côtiers du Sud.

C'est sur la base de ces signaux, que nous pouvons affirmer que le phénomène de l'extrémisme violent connaît toujours des vents favorables et qu'il pourrait demeurer à vision humaine la majeure menace à laquelle il faudra résister et trouver la bonne approche, la bonne organisation, la bonne combinaison et les bons modes d'actions pour triompher.

C'est pourquoi il nous est paru logique de nous interroger sur les faiblesses et les limites des efforts de nos armées en nous basant sur les lois de la science militaire. Quelles sont les défaillances

conceptuelles ou de mise en œuvre qui handicapent notre combat contre la violence extrémiste ?

Dans cette dernière partie de notre étude, nous ambitionnons de porter de manière suffisamment objective des jugements de valeur sur les deux handicaps suivants : qu'est ce qui empêche les multiples réponses des forces militaires d'atteindre des résultats tangibles et quelles sont les insuffisances dans les options choisies qui maintiennent la lutte contre le terrorisme dans l'insuccès.

Toute critique constructive devant impérativement définir les secteurs d'amélioration, il nous paraissait également important dans le dernier chapitre de l'ouvrage de décrire les orientations essentielles à apporter aux réponses militaires pour garantir l'atteinte des résultats escomptés.

service de pre

CHAPITRE 1

LES LIMITES FONCTIONNELLES

À la lumière de ce qui précède, il ressort que dans la dernière décennie, les armées ouest-africaines ont été placées aux premières lignes de la bataille engagée contre le terrorisme. Les formes de réponses que nous venons de mettre en exergue dans la deuxième partie, traduisent l'importance des efforts militaires. La première raison cependant de l'inefficacité relative de ces mesures devant les épisodes continus de la violence extrémiste, doit être recherchée dans la nature même des armées de la région. Les armées nationales subsahariennes sont en effet pour la plupart à un stade primaire et portent certaines tares rédhibitoires. En dehors de l'inadéquation des moyens logistiques parfois évoquée et les lacunes criardes en termes d'organisation, les forces de défense semblent être assez souvent frappées par une perte du goût de l'action. En plus des variations considérables dans la détermination à vaincre qui apparaissent quand les troupes traversent une mauvaise passe, les armées semblent avancer à tâtons sans une claire vision de la stratégie à adopter.

Même si des succès militaires ont été par moments obtenus, les schémas d'action et les logiques d'intervention mis en place pour répondre aux campagnes de terreur lancées par les salafistes dans la région, n'arrivent pas à rétablir la situation. Les mesures militaires de contre-terrorisme peinent à fonctionner efficacement pour des raisons inhérentes à la conception, à l'organisation et à la mise en œuvre. Toutes ces raisons restent non seulement liées à la réalité des armées subsahariennes mais surtout à la fragilité des États eux-mêmes. En tout état de cause, nous devons garder à l'esprit tout au long de cette

réflexion sur les insuffisances ou défaillances que les pays de la région ont entre autres en commun de fortes préoccupations en matière de développement et ne parviennent pas à garantir un contrôle étatique réel sur la totalité de leur territoire.

C'est pourquoi, il est essentiel de bien cerner les facteurs qui font qu'en dépit de la multiplication des actions militaires dans les zones sous influence djihadiste, aucun recul significatif du phénomène n'a été enregistré depuis plusieurs années. En ce qui concerne les difficultés fonctionnelles du contre-terrorisme militaire, elles sont consécutives à divers facteurs au nombre desquels la mobilisation et l'utilisation des ressources essentielles tiennent une place de choix.

C'est à travers l'examen des problématiques liées aux ressources financières, puis celles engendrées par la coordination des acteurs internes et extérieurs que nous percevrons les freins essentiels à l'élan militaire.

1.1 La sempiternelle question de la mobilisation et de l'utilisation des ressources financières

La lutte contre l'extrémisme à travers le monde a un coût ; elle exige à côté de la mobilisation en ressources humaines, la mobilisation de capitaux car derrière chacune des actions à réaliser (former et déployer des unités combattantes, acquérir des moyens matériels adaptés, assurer la protection des positions sensibles, collecter des renseignements, octroyer des primes supplémentaires aux combattants, ...), les États doivent supporter les paiements des factures correspondantes. La totalité des actions envisagées et décisions prises dans le cadre de la lutte contre le terrorisme comporte un coût non négligeable.

Les implications financières sont si importantes qu'elles deviennent insolubles pour les pays qui doivent répondre aux attaques perpétrées par les terroristes sans perdre de vue le fonctionnement quotidien de

leur État et sans arrêter la mise en œuvre des projets nationaux de développement.

C'est pourquoi assez souvent à l'intérieur des États, beaucoup de concepts stratégiques en réponse à la question du terrorisme restent à l'état théorique et certains mécanismes prévus s'ils ne deviennent pas des coquilles vides, ils ne connaîtront qu'une effectivité minimaliste.

Il en est de même pour les approches régionales ; la facilité d'élaboration de plans opérationnels contraste toujours avec la mise en place des financements pour faire fonctionner les structures collectives prévues. L'absence de capacités financières propres et le recours incessant à des financements internationaux compromettent l'opérationnalisation des structures conjointes qui n'ont d'existence véritable que lors des rencontres multilatérales périodiques où l'on ne cesse de ressasser les enjeux sécuritaires et les objectifs globaux sans être pratiquement en mesure de faire évoluer les choses sur le terrain.

L'impact de l'insuffisance des fonds pour tenir et gagner chaque pas unilatéralement ou non dans cette tourmente terroriste, est considérable. C'est sans doute le constat que fait le président tchadien, Idriss DEBY lorsqu'il déclare : « les insurrections qui balaient actuellement de nombreuses parties de l'Afrique se portent très bien grâce à la faiblesse des mécanismes de réponse ».

Pendant que les États-Unis parviennent à supporter plusieurs milliers de milliards de dollars de dépenses contre le terrorisme en référence à l'ouvrage du prix Nobel d'économie Joseph STIGLITZ « Une guerre à 3 000 milliards de dollars », un pays comme le Tchad, après les premières semaines d'engagement au Mali en 2013 croulait déjà sous le poids de quatre-vingt-dix millions d'euros soit soixante-cinq milliards de FCFA.

Autant la mobilisation des capitaux se dresse comme un véritable enjeu, autant l'utilisation des fonds qui sont souvent consentis pour l'effort de guerre n'est pas toujours saine. Les problèmes récurrents de surfacturations, de commandes d'achat d'équipements non exécutées ou de passations illégales de marchés sont courants dans les pays

en voie de développement. Les détournements de fonds et insuffisances liées à la gestion des budgets alloués au secteur de la défense qui, ont fait la une dans le premier trimestre de l'année 2020 au Niger après l'audit mené par l'inspection générale des armées, sont révélateurs de la gangrène.

1.2 Une pléthore incohérente d'acteurs

Le front de la bataille contre l'extrémisme violent dans nos contrées accueille une multitude d'acteurs internes ou extérieurs. Le décuplement des structures ou des formations antiterroristes ou contre-terroristes témoigne certes de l'urgence des remèdes à y apporter, cependant elle donne naissance à des enchevêtrements de tâches bien plus souvent infructueux que productifs.

Les insuffisances constatées dans les coordinations nationales ou régionales des efforts de riposte ouvrent en permanence la voie à des rivalités entre les mécanismes, les entités chargées de pourvoir des réponses. Elles favorisent une dispersion des efforts qui aboutit à des incohérences énormes et à une contre productivité quant aux buts poursuivis. Les insuffisances nationales telles que le manque d'instance unique de coordination de la riposte intérieure, l'absence d'harmonisation et la mise en concurrence exacerbée des forces concourantes se greffent aux lacunes régionales comme la redondance des mécanismes pour ramener la dynamique des actions vers des rendements insignifiants.

Il est fréquent de voir sur un même front différents groupements de forces relevant de différentes chaînes de commandement et agissant contre les mêmes organisations terroristes sans disposer au préalable d'un cadre de partage ou d'échange. Chacun poursuivant son combat selon sa logique et son entendement. Cette incohérence est surtout ressentie au sommet des États où les mécanismes sous la tutelle des ministères de la sécurité intérieure et ceux relevant des ministères

des armées peinent à accorder leurs actions pour une plus grande efficacité.

La duplication des instruments de contreterrorisme à l'échelle régionale est également édifiante en termes d'incohérence des acteurs. En proie à la poussée des groupes islamistes, l'une des premières initiatives militaires antiterroristes communes qui a vu le jour après la signature d'un mémorandum de coopération et de coordination des actions de lutte contre le terrorisme et la criminalité en 2009 entre l'Algérie, la Mauritanie, le Niger et le Mali, a été le CEMOC. À la suite, plusieurs initiatives ultérieures du genre au Sahel vont donner lieu à une superposition de programmes initiés par telle puissance régionale ou internationale (Algérie, France, États-Unis, etc.) poursuivant tous la même finalité.

Comment faire fonctionner harmonieusement « *le processus de Nouakchott* » initié en 2013 dans le cadre de l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA et destiné à renforcer la coopération sécuritaire dans la région sahélo-saharienne, aux côtés de l'organisation sœur du G5 Sahel, qui entend aussi coordonner les politiques sécuritaires ?

C'est dans la même veine que William ASSANVO, chercheur à l'institut d'études de sécurité (ISS) avait affirmé :

« La lutte contre le terrorisme dans le Sahel a également péché par un grand nombre de problèmes relatifs au manque ou la faible cohérence et coordination entre ces différentes initiatives, chaque acteur poursuivant généralement un agenda politique, diplomatique ou géopolitique et mettant en œuvre des instruments particuliers, et se focalisant sur un pays ou un groupe de pays. Ce qui a souvent conduit à la duplication des actions. Cette situation est susceptible d'avoir un impact sur l'efficacité même de l'assistance internationale dans son ensemble ».

De toute évidence, la multiplication du nombre d'acteurs poursuivant tous les mêmes buts ne fait qu'accroître les défis de coordination

et de financement. En effet, chaque réponse nationale ou chaque mécanisme collectif ne saurait fonctionner sans les contributions des États ou sans soutiens multiformes des partenaires bilatéraux et multilatéraux. La diversité des acteurs en définitive augmente plus les charges qu'elle ne favorise l'atteinte de résultats tangibles et l'efficacité du combat contre l'extrémisme.

1.3. La duplicité dans les coopérations inter-étatiques

Les cadres de coopération restent les procédés par excellence mis en avant dans les relations internationales pour traiter des problématiques communes. Le caractère transnational du terrorisme et le désir que manifestent les États pour combattre le fléau, favorisent le développement de beaucoup de synergies et d'efforts communs.

Entre l'expression de la nécessité de se mettre ensemble et la réalité du fonctionnement des organes de coopération, se crée assez souvent un fossé. C'est pourquoi beaucoup de tares apparaissent dans les structures de coopération; en particulier dans les domaines dits régaliens (sécurité, défense, justice, finance). C'est ce qui explique pourquoi la coopération en matière de défense ou de sécurité est restée dans la sous-région à un stade si peu développé.

Cet état des choses trouverait assez logiquement ses racines dans l'histoire coloniale récente, période pendant laquelle les rivalités entre puissances occupantes ont conduit à un renforcement des rapports entre les territoires africains et les nations colonisatrices tout en distendant les relations entre territoires voisins. La distanciation entre pays voisins qui s'est plus ou moins perpétuée aux lendemains des indépendances, constitue une des entraves majeures à la dynamique collective pour la stabilité et la sécurité dans la sous-région.

Bien qu'on cite souvent la zone ouest africaine comme étant une des régions africaines la mieux intégrée sur la base des avancées politiques et économiques enregistrées au sein de l'espace de la CEDEAO, en observant de près la réalité des cadres multilatéraux

de lutte contre le fondamentalisme religieux, on s'aperçoit vite des limites suivantes :

a) La persistance des méfiances historiques, culturelles ou politiques

Le rapport d'information de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française sur la situation sécuritaire dans les pays de la zone sahélienne du 6 mars 2012 concluait en ces termes « la coopération régionale dans la lutte contre le terrorisme au Sahel est un processus difficile. Elle bute sur les faibles moyens des États de la région, mais aussi sur des méfiances historiques, culturelles et politiques, ainsi que sur d'inévitables rivalités territoriales et les craintes d'atteinte à la souveraineté nationale ».

C'est cet état d'esprit rétrograde qui conduit aux réticences et aux hésitations observées dans la mise en œuvre effective et le plein fonctionnement des dispositifs communautaires de lutte contre le terrorisme.

Les conflits interétatiques et les conflits internes qui ont secoué cette zone des indépendances jusqu'aux rébellions touarègues ont été également un frein majeur à la régionalisation des efforts militaires ; chacun des pays subsahariens restant fermement attaché à sa souveraineté avec une bonne dose de méfiance vis-à-vis du voisin frontalier qui est généralement taxé de soutenir telle communauté dissidente ou d'offrir des faveurs à tel mouvement politico-social adverse.

La pleine opérationnalisation d'une force régionale multinationale est probablement redoutée par certains gouvernants qui ne voient pas toujours d'un bon œil le fait de perdre une partie du contrôle sur leurs troupes ou le fait de permettre à des troupes étrangères de conduire des opérations de contre-terrorisme dans leurs limites territoriales. Pour pallier ces réticences, des alternatives sont généralement trouvées en constituant parfois des groupements de forces (chaque force restant implantée sur son territoire et rattachée à sa chaîne de commandement

nationale) qui obéissent à un commandement conjoint qui s'évertue à faire concilier toutes les positions avant de planifier ou de conduire des tâches opérationnelles. Les activités tactiques menées jusqu'à présent restent des actions de faible ampleur au regard des volumes dérisoires de forces consentis par pays.

Nous terminerons cette section sur la question de l'intangibilité des frontières. On note que des droits de poursuite sont théoriquement acquis dans certaines organisations militaires conjointes. L'effort significatif du G5 Sahel a été de garantir un droit de poursuite jusqu'à 50 kilomètres au-delà des frontières contre un droit de poursuite réciproque d'une dizaine de kilomètres autorisé aux armées des pays membres de la MNJTF contre les djihadistes de Boko Haram.

Mais sur le terrain, on note que la majorité des activités opérationnelles du G5 Sahel ou de la MNJTF restent focalisées sur les bandes frontières. En dehors de quelques situations exceptionnelles, les forces de chaque État restent et manœuvrent à l'intérieur de leurs propres frontières.

En dehors de quelques rares cas de poursuites en particulier pendant l'offensive menée conjointement en décembre 2016 par les forces nigérianes et camerounaises dans la forêt de la Sambisa contre les cellules de Boko Haram, la règle du « chacun chez soi » est observée par les forces communautaires existantes.

b) Des mécanismes de coopération inopérants

Comme nous l'avons déjà mentionné, les tentatives de réponses contre l'islamisme djihadiste ont eu des impacts sur le paysage institutionnel régional avec en prime la multiplication des mécanismes et des structures conjoints. On dénombre près d'une dizaine d'organisations régionales dont les objectifs sont tournés vers la promotion de la paix et de la stabilité. Les mécanismes et les coalitions subsahariens de contre-terrorisme restent soumis à des facteurs qui affectent leur plein fonctionnement. Ces structures régionales connaissent

beaucoup de contrecoups dès qu'elles abordent l'étape de la mise en œuvre des plans d'action adoptés de manière collégiale. Absorbés par de multiples préoccupations nationales et des contraintes budgétaires, les États partisans à ces conventions parviennent rarement à satisfaire leurs obligations (ressources humaines, finances ou infrastructures). L'insuffisance d'accompagnement des États et l'accompagnement fébrile des bailleurs de fonds handicapent lourdement la conduite des actions communes envisagées. C'est ce qui explique que les mécanismes sous-régionaux d'alerte précoce, d'anticipation des menaces ou des risques sécuritaires et les forces conjointes, connaissent presque toujours plus de lisibilité en termes de communication que d'impacts réels du fait des insuffisances budgétaires ou du non-paiement des contributions des États membres. Toujours en quête de financement auprès des bailleurs de fonds ou des partenaires financiers, les élans régionaux pour des réponses intégrées et efficaces s'émoussent vite et finissent par être vus comme de simples caisses de résonance.

c) Une coopération internationale cachottière

Pour cerner le pan latent des enjeux véritables de l'importance de la coopération internationale dans la BSS, une analyse sous l'angle géopolitique s'avère utile à notre entendement. Vu sous cet angle, le théâtre ouest africain se révèle être un champ de compétition entre différents puissants partenaires qui osent tout pour avoir la maîtrise des acteurs clés de la zone sahélienne, des côtes de la façade atlantique au Golfe de Guinée. Des régions pétrolifères de l'Algérie au Delta du Niger en passant par les sites aurifères du Mali et les mines d'uranium du Niger, la volonté des puissances mondiales d'avoir le contrôle sur les richesses énergétiques et naturelles que renferme le Sahel, suscite des dynamiques de coopération parfois opposées ou contraires.

L'effervescence de l'intérêt des puissances comme la France, les USA, la Russie et la Chine pour cette partie de l'Afrique, a atteint des

sommets depuis les années 2000 avec la hausse du potentiel énergétique de la région notamment à la suite des découvertes de pétrole au Tchad et en Mauritanie.

C'est en mesurant les enjeux géostratégiques que Mehdi TAJE, expert en géopolitique à l'institut tunisien des études stratégiques (ITES), affirme ceci :

« La réalité géographique de cette zone permettrait à certains États, s'ils se positionnent économiquement et militairement de mieux contrôler les richesses des États du Maghreb et celles d'Afrique de l'Ouest [...]. Leur objectif est de se positionner au sein de ce couloir stratégique pour sécuriser leurs approvisionnements en matières sensibles, énergétiques et minérales, vers le golfe de Guinée pour les débouchés américains, vers le Sahara et la Méditerranée pour l'Europe enfin vers la Mer Rouge pour l'Asie ».

Les richesses économiques de la zone occidentale de l'Afrique sont bien au cœur de beaucoup des bouleversements socio-politiques engendrés par les antagonismes stratégique-économiques des grandes puissances présentes. Les querelles d'influence et de contrôle définissent et façonnent les partenariats militaires, les déploiements et les engagements opérationnels dans les différents pays concernés. Le diktat de chaque puissant partenaire sur les modalités de sa coopération produit généralement des schémas inadaptés et désarticulés, déterminés seulement par l'occupation d'une position avantageuse pendant que la menace extrémiste requérait comme réponses, des actions concertées, opportunes et fortes.

En tout état de cause, la dynamique de la nébuleuse en Afrique occidentale rime non seulement avec certaines divergences sociales mais surtout avec les enjeux géopolitiques actuels. Une bonne lecture des enjeux géostratégiques est indispensable dans la quête des meilleures réponses au terrorisme.

CHAPITRE 2

LES LIMITES STRATÉGIQUES

Il existe toujours une corrélation entre la puissance économique, la souveraineté en matière de défense, l'indépendance politique et l'autonomie stratégique des États.

Autrement dit, la possession de ressources propres autorise à opérer des choix autonomes en matière de défense et de protection de son territoire. La capacité de donner sa propre définition d'une menace, de donner ses priorités et de conduire ses choix tactiques relève de l'autonomie stratégique d'un État.

Dans quel groupe devrait-on classer nos États? Leur réalité est dure car les défis y sont multiples : économique, social, gouvernance politique, retard technologique, etc. La fragilité de beaucoup de pays de la région occidentale d'Afrique a amené les plus pragmatiques à utiliser le qualificatif de « semi-États en quête de consolidation ». Cette faiblesse déteint inéluctablement sur les armées qui accumulent des défaillances dans des domaines variés : administration, entraînement continu des personnels, équipement des troupes, organisation générale et bien d'autres encore.

La dépendance financière des pays subsahariens vis-à-vis des partenaires financiers réduit considérablement la capacité et la marge d'initiative des États en l'Afrique de l'Ouest à opter pour des choix sécuritaires viables. La plupart des mécanismes précédemment présentés reposent significativement sur l'assistance internationale. Cela contribue presque toujours à orienter les priorités des actions stratégiques dans le sens des visions stratégiques souhaitées par les donateurs-partenaires.

C'est ce triste constat que Moussa Faki Mahamat, ministre tchadien des affaires étrangères, souligne lorsqu'il se confie au journal *Le Monde* en ces termes :

« En 2013, les donateurs internationaux avaient promis 530 millions de dollars pour aider à la lutte antiterroriste au Mali où, nous avons déployé 2 500 hommes. Ce qui nous a coûté près de 150 millions de dollars. Mais seulement quarante millions de dollars ont été mis à la disposition de la Force africaine, et le Tchad, en première ligne dans la lutte contre le terrorisme a reçu des miettes ».

De plus, bon nombre d'États africains engagés dans le combat contre la violence extrémiste ne disposent pas d'une politique fine de défense adaptée à la menace terroriste, pour la simple raison que la question n'est généralement pas comprise par les services nationaux en charge de l'analyse stratégique et prospective. Le souci véritable que pose la non-définition d'une stratégie nationale de lutte contre le terrorisme ou antiterroriste, est de laisser libre cours à toute initiative mal pensée ou non mûrie.

Pour véritablement lutter contre le terrorisme, il est évident et nécessaire avant d'envisager des actions à entreprendre, de bien cerner les tenants et les aboutissants du phénomène, d'intégrer les facteurs déterminants qui favorisent l'émergence de l'extrémisme violent et sa propagation. L'absence véritable de stratégies nationales constitue l'obstacle majeur qui se dresse sur le chemin des réponses conçues à l'encontre des groupes terroristes.

Tout plan d'action qui découle d'une stratégie bien pensée, doit en principe servir de boussole de marche ou de feuille de route vers la réalisation des objectifs fixés. C'est pourquoi au plan national, l'économie dans la réflexion approfondie sur la menace et l'insuffisance de questionnements sur l'adaptation des options choisies conduisent bien de pays de la zone sahélienne à traiter au mieux quelques symptômes au lieu de guérir l'affection terroriste et au pire à jeter l'huile sur le feu djihadiste.

2.1 La méconnaissance de la menace

Dans l'un des plus grands classiques de stratégie militaire, toute l'importance accordée à la connaissance de l'adversaire s'illustre ainsi : « connais ton ennemi et connais-toi toi-même ; eussiez-vous cent guerres à soutenir, cent fois vous serez victorieux. Si tu ignores ton ennemi et que tu te connais toi-même, tes chances de perdre et de gagner seront égales. Si tu ignores à la fois ton ennemi et toi-même, tu ne compteras tes combats que par tes défaites ».

L'histoire militaire nous enseigne que la connaissance n'est pas juste une pile de données sur un opérateur terroriste mais bien une fine perception de l'adversaire dans un cadre espace-temps défini. C'est pourquoi la bonne connaissance du djihadisme armé ne se limite pas à l'étude de ses moyens ou de ses modes d'action ; elle doit être étendue à la plupart des domaines de l'activité humaine (motivations, relations, soutiens, habitudes, ...). Notre difficulté à penser la menace terroriste, à la comprendre et à l'anticiper, contribue significativement à la diffuser dans bien de couches sociales et à lui donner une longueur d'avance sur nos actions.

En considérant les questions essentielles du moment qui peuvent aider les armées sahéliennes à avoir un bon schéma dans leur volonté de venir à bout du terrorisme, deux paramètres retiennent particulièrement notre attention et mériteraient par exemple de s'y appesantir pour en tirer toute la portée. Le premier porte sur le diagnostic des passerelles techniques, physiques et humaines liant les opérateurs terroristes, les oligarques locaux, les parrains des réseaux criminels et les auxiliaires des groupes d'intérêt extérieurs. Le second a trait au décryptage des approches, des techniques et des méthodes mises en avant pour fasciner de nombreux jeunes au sein des communautés locales.

En tout état de cause, la propagation du salafisme djihadiste et la prévalence des violences associées dans toute la région sont la preuve

que les États et leurs armées peinent à cerner contre quoi ils s'engagent vraiment.

Comment expliquer qu'un mouvement comme Boko Haram résiste pendant des années à l'armée de la première puissance économique du continent ?

Comment expliquer la fulgurance des actions offensives menées par la coalition de mouvements extrémistes armés au Nord-Mali entre 2012 et 2013 ?

Comment expliquer cette avancée des organisations terroristes au Nord et à l'Est du Burkina Faso ?

La plupart de ces questions renvoient en partie aux défaillances qu'éprouvent la quasi-totalité des armées à cerner la réelle nature de l'hydre terroriste.

2.2 La passivité opérationnelle

En nous intéressant maintenant aux activités opérationnelles conduites par les armées ouest africaines en réponse à l'extrémisme violent, on remarque que les efforts sont plus portés vers comment se protéger du terrorisme que sur comment le vaincre. Une des réalités de la lutte engagée est que les initiatives à l'échelle nationale ou régionale privilégient les actions défensives en lieu et place des actions offensives (pas seulement en termes de coercition).

La cadence accélérée des recrutements de soldats et les générations constantes de forces débouchent sur des déploiements incessants de troupes dans les zones où l'activité terroriste est préoccupante. Une fois sur les positions, les unités, dans un balai quotidien ne cessent de remplir leurs obligations tactiques en marquant leur présence par des patrouilles, des postes de contrôle et bien d'autres actions de surveillance. Dans le panorama des actions tactiques, on note que la prééminence est donnée aux missions de sûreté et défensives. C'est seulement dans de rares cas que les armées nationales ou les coalitions ont entrepris des actions offensives ciblées sur des

noyaux terroristes préalablement identifiés et localisés à l'image des opérations de ratissage qui ont été menées par la force multinationale mixte aux troupes de Boko Haram dans la forêt de Sambisa ou encore la récente opération *Colère de Boma*.

La prédominance du statique par rapport au mouvement et de la protection par rapport au mouvement vers l'avant est un mode stratégique inadapté et peu productif dans le cadre du contre-terrorisme. En effet jamais face au terrorisme, les sociétés n'ont réussi à créer des dispositifs étanches à même d'empêcher toute tentative d'attaque ou d'interdire toute forme d'action subversive.

Seule une stratégie qui allie des phases à effort défensif limitées et des phases plus importantes caractérisées par des mouvements de marche aux extrémistes (pour les désorganiser, les influencer, les capturer ou les détruire), est susceptible de contenir dans des proportions acceptables la propagation de la gangrène terroriste à défaut de l'éradiquer.

2.3 Le mimétisme stratégique et le poids des dynamiques internationales

Les préoccupations liées au terrorisme sont loin d'être l'apanage du seul continent noir, elles occupent une place primordiale au sein de la communauté internationale depuis 1934, date à laquelle il a été proposé à la Société des Nations un projet de convention pour la prévention et la répression du terrorisme qui, sera finalement adopté le 16 novembre 1937. Depuis lors, de nombreuses résolutions vont tracer pour toute la communauté des États, une vision supranationale des stratégies et des plans d'action pour solutionner le fléau. Dans la multitude des actes internationaux qui ont été pris dans ce cadre, nous citerons en exemples :

– La résolution 1373 adoptée le 28 septembre 2001 après les attentats du 11 septembre. Elle élargit le rôle de la communauté

internationale en matière de lutte contre le terrorisme (incluant la lutte contre le financement et contre toutes formes de soutien aux organisations terroristes) et prescrit le renforcement des échanges d'informations opérationnelles. La même résolution consacre enfin la création du Comité contre le terrorisme.

– La stratégie antiterroriste adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU dans sa résolution 60/288 de 2006 quant à elle définit les mesures visant à éliminer les conditions de propagation du terrorisme et celles visant à prévenir et à combattre le terrorisme. D'autres mesures visant à soutenir les États dans la prévention ou la lutte et des dispositions relatives au respect des droits de l'homme en matière de lutte contre le terrorisme sont également édictées.

À ces mesures de portée universelle, viendront se greffer les textes normatifs et stratégiques de l'Union africaine, des organisations sous-régionales et toute une panoplie d'instruments ou de mécanismes contre le terrorisme. La tendance internationale à fixer des cadres et à tracer des sillons va beaucoup inhiber l'émergence de solutions endogènes contre une menace qui, bien qu'internationalisée, obéit à des logiques locales et appelle à des solutions locales adaptées. Faute de pouvoir définir des orientations propres et adaptées au contre-terrorisme, les armées en Afrique de l'ouest se contentent d'inscrire leurs opérations contre l'extrémisme violent dans la logique globale fixée par les puissances ou dans le sens des stratégies internationales.

Cette tendance à calquer et à répliquer les schémas d'autres temps ou d'autres contextes, conduit à perdre le sens de l'innovation, ferme le champ de pouvoir envisager les choses autrement et condamne beaucoup de pays à patauger dans leur combat. Il est de toute évidence utopique de croire qu'une initiative portée vers la stabilisation d'une zone puisse parvenir à des résultats probants sans prendre en considération les réalités locales.

CHAPITRE 3

LES APPROCHES SOUHAITABLES POUR LE CONTRE-TERRORISME

L'engagement à tout vent des forces militaires dans les batailles contre le terrorisme suscite depuis toujours des réflexions, des questionnements et des controverses. La guerre contre l'extrémisme armé violent d'idéologie salafiste pourra-t-elle être gagnée aux moyens des armes? Quel schéma d'actions militaires doit-on opposer à cet adversaire?

D'emblée il convient de faire relever que les rapports humains et les relations intercommunautaires ont quasiment été toujours empreints de rivalités et de domination, si bien qu'il serait utopique de penser que notre monde parviendra à tuer toute forme de désir radicaliste ou toute volonté extrémiste de nature politique, économique, religieuse, sociale ou autre. Fort heureusement, toute manifestation violente qu'il s'agisse d'un terrorisme de domination ou d'un terrorisme de révolte, s'inscrit toujours dans un spatiotemporel bien défini. C'est pourquoi nous sommes persuadés que les combats menés contre les formes actuelles de l'intégrisme hybride connaîtront bien une fin.

S'il est rationnel de penser que chaque société ou chaque époque engendre sa forme particulière de terrorisme, il est tout aussi convenable d'examiner les meilleures réponses qui peuvent être formulées pour réduire drastiquement sa portée et ses impacts. C'est dans cette logique qu'il sied aux principaux meneurs de cette guerre dans nos contrées en particulier les armées nationales, de rechercher dans les fondements même de l'art militaire et dans les riches enseignements de l'histoire militaire, l'orientation la plus efficace possible à donner à leurs actions.

Dans ce dernier chapitre, il nous paraissait essentiel au regard du lourd tribut que payent les armées et du sentiment d'impuissance suscité par l'ampleur continue de l'activité terroriste en Afrique de l'ouest, de dégager des axes de solution et des lignes d'action indispensables pour influencer et changer le cours actuel des choses.

Le choix de nous limiter à l'examen des actions sous l'angle de la tactique militaire bien que nous soyons conscients qu'il existe d'autres terrains de réponses incontournables et adaptés, est purement volontaire. C'est donc à la lumière des expériences passées et des principes immuables de la guerre que seront proposées des actions clés sur lesquelles les forces dans la BSS devraient bâtir leur mode opératoire pour briser la dynamique et étouffer le phénomène de l'extrémisme violent.

Partant des principes contre-insurrectionnels et des lois des guerres irrégulières, nous sommes parvenus à dégager trois axes d'actions majeurs indispensables aux armées subsahariennes pour faire face au terrorisme de manière efficace : disposer de capteurs humains dans les milieux incubateurs ; prendre et conserver l'initiative ; privilégier les actions non conventionnelles et les relations bilatérales de confiance.

3.1 Les enseignements historiques et doctrinaux

Les enseignements tirés et l'observation des combats asymétriques passés tels que les expéditions militaires, les soulèvements, les insurrections, les guérillas et autres batailles non conventionnelles ont permis de dégager des principes et des lois de portée générale qui ont aidé à bâtir toute une science militaire en ce qui concerne les guerres irrégulières. Les expériences passées ont non seulement contribué à mieux faire comprendre les menaces mais elles ont aussi permis de développer des stratégies alternatives pour les contrer. C'est dans le même esprit que les études et les productions militaires sur le terrorisme et le contre-terrorisme ont été abondantes aux plans international et africain.

En dépit de la diversité des doctrines sur le phénomène de l'extrémisme violent et des schémas de réponses, la science militaire née de l'observation, de l'expérimentation et de la codification des grands principes, a pu déterminer des bases acceptées et partagées au sein des états-majors militaires.

Pour mieux cerner les principes des guerres dites irrégulières par opposition aux guerres régulières, nous nous appuierons sur les principaux courants de pensées qui y ont été mis en avant et qui ont sous-tendu ces conflits.

a) Points clés des préceptes insurrectionnels

Dans ce premier groupe, nous rassemblerons les théories relatives aux guerres révolutionnaires encore appelées petites guerres¹³ ou guerres irrégulières. Elles conceptualisent le refus des combats frontaux décisifs au profit du recours au harcèlement et à la surprise.

L'un des grands théoriciens de cette forme de guerre est Mao Tsé TOUNG. Il considère l'homme, dans sa doctrine militaire, comme étant le facteur décisif d'une guerre et non le matériel. Pour ses partisans et pour de nombreux idéologues terroristes actuels, la guerre dépend plus des forces morales, de la mobilisation et de l'appui des masses que de l'acier ou de la technologie.

Les expériences victorieuses des guerres révolutionnaires et les succès pratiques des principes militaires décrits dans plusieurs écrits, ont fini par établir les principes suivants extraits de *La situation actuelle et nos tâches*¹⁴ comme des préceptes militaires pour ce genre de conflits.

– Attaquer d'abord les forces ennemies dispersées et isolées, et ensuite les forces ennemies concentrées et puissantes ;

13 Par opposition aux grandes guerres qui mettent en opposition des armées conventionnelles

14 Ouvrage de MAO TSE-TOUNG (1961).

– S’emparer d’abord des villes petites et moyennes et des vastes régions rurales, et ensuite des grandes villes ;

– Se fixer pour objectif principal l’anéantissement des forces vives de l’ennemi, et non pas la défense ou la prise d’une ville ou d’un territoire ;

– À chaque bataille, s’efforcer d’éviter les batailles d’usure dans lesquelles les gains sont inférieurs aux pertes ou les compensent seulement ;

– Ne pas engager de combat sans préparation, ou un combat dont l’issue victorieuse ne soit certaine ;

– Mettre pleinement en œuvre notre style de combat-bravoure, esprit de sacrifice, mépris de la fatigue et ténacité dans les combats continus (c’est-à-dire engagements successifs livrés en un court laps de temps et sans prendre de repos) ;

– S’efforcer d’anéantir l’ennemi en recourant à la guerre de mouvement.

À la suite du grand Timonier, d’autres figures héritières comme le général Vo Nguyễn Giap en Asie, Amilcar Cabral en Afrique et Ernesto Guevara en Amérique latine, présenteront des variantes théoriques parfois considérables tout en obéissant à la logique des 05 phases telles que décrites par le colonel Charles Lacheroy dans *Scénario-type de guerre révolutionnaire*¹⁵ :

Préparation dans la clandestinité ; première vague d’attentats ; action des bandes armées ; création de zones libérées et offensive générale.

15 *Revue des Forces Terrestre*, n° 6, octobre 1956, pp. 25-29

Le recours à ces lois et leur mise en application en temps d'hostilités par certaines parties ont conduit à des triomphes dans certaines batailles et ont favorisé une transformation progressive dans la manière même de faire la guerre face à des groupes irréguliers et non conventionnels.

b) Points clés des préceptes contre-insurrectionnels

Le deuxième groupe comprend les théories élaborées pour conquérir la victoire dans des situations de guerres irrégulières. Elles peuvent être abusivement désignées sous l'expression « doctrines de contre-insurrection ». Leur examen nous permettra par extrapolation de cerner quelques approches qui pourraient être intéressantes pour la problématique étudiée.

Bien que les analystes s'attachent à faire émerger des distinctions entre les formes de conflits asymétriques à l'image du centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations (CECDE) qui différencient l'insurrection de la rébellion par la participation active de la population pour la première, le visage des conflits modernes tend à amenuiser les différences surtout en ce qui concerne l'insurrection et le terrorisme. En effet la tendance actuelle est de considérer le terrorisme non comme une finalité mais juste comme une tactique ou un mode opératoire qui renferme des considérations d'ordre politique ou d'ordre social. Les travaux de Weinberg et Eubank¹⁶ attestent bien cette réalité en précisant que le terrorisme pouvait être utilisé dans une variété de configurations : soit comme forme exclusive de violence dans un contexte insurrectionnel, soit en combinaison avec différents types de violence liés à la guérilla ou aux pratiques criminelles (trafic de drogue, d'armes, de matières premières).

L'interpénétration de plus en plus affirmée entre groupes terroristes, criminels et autres acteurs de tactiques violentes a conduit à

16 Dans terrorisme et insurrection : évolutions des dynamiques conflictuelles

une superposition des doctrines de lutte contre-insurrectionnelle et de lutte contre-terroriste dans les conflits actuels.

Les théories militaires de contre-insurrection ou counterinsurgency (COIN en anglais) regroupent un ensemble de tactiques appliquées principalement par les forces terrestres depuis les années 1945, du Vietnam à la Malaisie en passant par l'Algérie ou l'Amérique du Sud. Destinées historiquement à vaincre les guérillas et les révolutions en considérant l'importance du soutien populaire, elles se définissent aujourd'hui comme : l'ensemble des actions politiques, économiques, sociales, militaires, juridiques, civiles et psychologiques pour défaire une insurrection (au sens Otanien du terme) ; pendant que la contre-rébellion reste un mode d'action qui consiste à neutraliser une organisation qui pratique la violence armée sous la forme de guérilla ou de terrorisme, en réduisant sa liberté de manœuvre par confinement, ou bien en l'éliminant par des effets de réduction et de désagrégation.

Nous retiendrons simplement comme idées déterminantes et principes généraux de la COIN, les exigences ci-dessous tirées du retour d'expérience des combats contre des entités adeptes des pratiques insurrectionnelles. Elles restent pour nous les meilleurs fondements vers les succès tactiques contre le terrorisme salafiste.

– Selon David GALULA¹⁷, dans un contexte de contre-insurrection, les interactions entre les opérations politiques et militaires deviennent si fortes qu'il doit être difficile de les séparer ; toute opération militaire devant être planifiée en prenant en compte ses effets politiques, et vice versa.

– Les théories de Lacheroy¹⁸ et de Trinquier¹⁹ prônent un strict contrôle de la population. Leurs théories mettent la population au

17 Officier et penseur militaire français, théoricien de la contre-insurrection

18 Officier et théoricien français de la guerre révolutionnaire

19 Officier et théoricien français de la guerre subversive

cœur de la stratégie militaire et appellent à une utilisation calibrée de la force pour convaincre et non plus pour contraindre.

– Le général David PETRAEUS a complété les théories de COIN préexistantes dans le manuel militaire FM 3-24 en accordant une bonne place à la combinaison des effets civils et militaires pour impérativement « Gagner les cœurs et les esprits des populations locales ».

– Dans ces types de confrontations, le renseignement tient une place déterminante. Il importe de saper les soutiens et les contacts civils des belligérants en pratiquant d'intenses activités de collecte pour démanteler les réseaux actifs ou dormants. Il s'appuie aussi d'une part sur un quadrillage des secteurs contrôlés en sous-zones confiées à des unités en parfaite coordination et d'autre part sur l'infiltration des maquis pour prendre le contrôle du réseau extrémiste en travaillant sur le retournement des combattants adverses (par proposition d'avantages ou par lavage de cerveau).

– La COIN requiert par-dessus tout une stratégie d'influence dont le but consiste à persuader les acteurs neutres ou opposés en exerçant sur eux des formes d'actions psychologiques ou de guerre psychologique. Ces actions peuvent regrouper la désinformation, la propagande, (tracts, affiches, ...) et les interrogatoires.

– Dans la conduite des opérations contre-insurrectionnelles, la formation de groupes spécialisés ou d'unités mobiles, largement autonomes, opérant dans un cadre judiciaire spécifique avec des pouvoirs étendus appuyés par des groupes armés au sein de la population (milices ou paramilitaires) est aussi un facteur essentiel à prendre en compte. Ils doivent être capables d'exploiter immédiatement des renseignements pour harceler les extrémistes dans les zones où ils se croient en sécurité par la mise en place de contre-embuscades ou d'attaques-surprises.

– Les opérations tactiques dans les conflits asymétriques ne seront davantage efficaces que si elles sont appuyées par des forces spéciales, soutenues par des moyens de surveillance et accompagnées par des frappes aériennes suivant deux logiques : une tendance physico-centrée qui comprend des actions ponctuelles ciblées, discrètes, sans risques de bavures et une seconde logique psycho-centrée avec des actions spectaculaires, fortement médiatisées.

La présente immersion du militaire dans le contre-terrorisme et la contribution grandissante des armées d’Afrique dans la lutte contre les opérateurs de la violence armée extrémiste doivent indiscutablement conduire à une transformation organisationnelle et fonctionnelle des forces de défense afin de les positionner à la hauteur des défis à relever.

La multitude des leçons doctrinales développées en partie sous le feu doit servir de catalyseur pour la transformation des armées et la modification de la manière actuelle de faire la guerre contre le JNIM, l’EIGS ou Boko Haram.

3.2 Les actions cruciales à structurer et à mener

a) Bâtir une stratégie contre-terroriste active

La lutte contre le terrorisme en Afrique occidentale est d’un point de vue politique un enjeu majeur de sécurité, de stabilité et de développement. Du point de vue militaire, elle doit être perçue comme une dialectique de volontés²⁰, où le recours à la force vise à triompher de l’adversaire. C’est dans l’optique d’arracher la victoire dans la confrontation entre les ambitions des forces militaires et celles des acteurs de l’extrémisme armé que la démarche stratégique tire toute son importance. Le choix d’une option stratégique adéquate étant

20 Selon le général André Baufre dans introduction à la stratégie

de toute évidence un préalable déterminant pour toute entreprise qui s'engage à lutter contre les combattants djihadistes.

Bien vrai que la gravité de la menace dans l'espace régional africain a poussé les services de renseignement classiques et les forces de défense et de sécurité au premier rang des intervenants dans cette lutte mais il arrive régulièrement qu'on déplore le fait que les actions qu'ils posent, s'inscrivent majoritairement dans un esprit de sauvegarde. La sauvegarde²¹ étant perçue militairement comme un ensemble de mesures de sûreté, de sécurité et de défense visant à conserver une intégrité, un potentiel, une installation, une population ou une l'opinion publique donnée.

Dans une même perspective, l'analyste stratégique suisse Jacques Baud distinguait deux styles d'action dans la lutte contre le terrorisme : l'antiterrorisme et le contre-terrorisme.

Le premier regroupe selon lui un ensemble de méthodes dites passives comme la protection, la sécurité ou l'intervention tandis que le second comprend la gamme des mesures dites actives allant de l'infiltration des mouvements, à la guerre de chasse sans oublier l'élimination préventive.

Nous constatons que plusieurs des efforts militaires actuels relèvent de l'antiterrorisme alors que la menace est déjà suffisamment bien implantée sur nos territoires. Même si certains engagements des forces militaires depuis 2015 pourraient laisser croire à la mise en œuvre d'une stratégie active, les opérations militaires internes ou communes ont presque toutes été exécutées en réaction et suivant des logiques défensives. C'est pourquoi nous estimons qu'il est temps pour les armées ouest-africaines de s'appuyer sur des stratégies actives.

La conception et la conduite d'actions suivant le cycle recherche – acquisition – neutralisation en fonction des buts, des moyens, des risques et des circonstances constitueraient à notre avis la meilleure

21 En référence au TTA 106

façon de garantir une ascendance sur les extrémistes et l'atteinte des objectifs poursuivis.

Sans pour autant rechercher un anéantissement total des forces terroristes, il est nécessaire que les armées de la zone recentrent leurs énergies vers l'usure des cellules extrémistes : en paralysant leurs capacités d'action, en désorganisant leurs habitudes ou leur mode de vie, en les empêchant d'infiltrer les populations tout en ne perdant de vue que tout engagement contre des forces irrégulières sans une certaine agressivité serait voué à l'échec.

b) Développer de solides réseaux de renseignements humains et des cadres de coopération pragmatiques

Les lacunes en termes de renseignements et de coopérations interétatiques sont de toute évidence des handicaps lourds à l'efficacité des armées. Faute de disposer d'informations à temps réel sur la menace ou de n'avoir pas de capteurs dans les zones sous influence ou acquises à la cause djihadiste, les troupes s'enlisent bataille après bataille et opération après opération dans le contre-terrorisme.

À ce titre, il est important que des efforts soient entrepris dans ces domaines pour faire des phases d'engagement, des phases de réels assauts contre les positions adverses.

▪ *Disposer d'une chaîne humaine de renseignement*

Le renseignement est une pratique aussi ancienne que la guerre ; l'importance de détenir des données précises et vraies sur les intentions et les capacités de l'adversaire n'est plus à démontrer. Si on admet dans la culture militaire que les renseignements guident les opérations, on peut aussi a contrario affirmer que des opérations engagées sans informations sur l'ennemi ne sauraient aboutir qu'à des actions de nul effet.

Pour aider à la compréhension de l'environnement national ou opérationnel, chaque pays du Sahel dispose d'une ou plusieurs

structures de collecte et d'acquisition d'informations, mais il est à noter que ces dernières paraissent ne plus être en phase avec la réalité présente. Conçus en effet aux lendemains des indépendances suivant un modèle simplifié des services des ex-puissances coloniales, les services ouest africains de renseignement ont assez souvent focalisé leurs activités dans la détection des faits pouvant porter atteinte à la sûreté de l'État ou par exemple dans la surveillance des activités des mouvements d'opposition. Par manque d'appropriation, beaucoup sont restés attachés à des techniques et des méthodes embryonnaires qui ne leur donnent que peu d'envergure.

Face aux nouvelles menaces fugaces, il devient impératif de repenser les structures elles-mêmes et de les adapter au contexte. Pour être plus utile à la lutte et pour avoir constamment la réalité de la situation, la communauté ouest africaine du renseignement doit se structurer pour donner une place de choix au renseignement d'origine humaine et à l'infiltration des populations. À défaut de pouvoir couvrir les zones d'intérêt au moyen de capacités techniques ISR (Intelligence, Surveillance, reconnaissance), la mise en place de chaînes humaines au sein de chaque petite collectivité sociale devrait être recherchée. Le maillage de l'ensemble du territoire particulièrement dans les zones les plus sensibles, la bonne imbrication sociale des capteurs, la remontée rapide des signaux les plus faibles et la mobilisation continue de capacités supplémentaires de surveillance et d'analyse sont véritablement les orientations à donner actuellement aux organes de renseignement.

Dans la perspective d'aller vers une mise à niveau de leurs appareils de renseignement (unités de surveillance, réseaux, méthodes, formations du personnel), les pays subsahariens doivent œuvrer à avoir une compréhension authentique de la donne locale et dépendre moins des informations partagées ou échangées au sein des dispositifs d'alerte ou de veille stratégique.

En tout état de cause, pour être à même d'anticiper les plans adverses et s'offrir de meilleures chances de succès lors des

opérations, le travail constant pour posséder une image précise des milieux extrémistes et une juste compréhension du phénomène n'a pas d'alternative viable.

▪ *Développer des coopérations bilatérales sectorielles de confiance*

Au nombre des faiblesses des cadres de coopération multilatérale figurent en bonne place la franchise des relations et la confiance mutuelle entre les pays membres.

Des critiques objectives faites à certains cadres de coopération dans la région et même en Afrique, il ressort que plus un mécanisme de coordination, d'échange et de partage de données comporte beaucoup d'acteurs, moins il a de chance de fonctionner pleinement. C'est probablement l'une des raisons pour laquelle le conseil de sécurité des Nations Unies ne compte que cinq membres permanents. La raison qui explique que la quasi-totalité de nos instruments de coopération tourne à minima pourrait bien être le fait que les États ont assez souvent des politiques concurrentes voire opposées. La reconnaissance du terrorisme comme une problématique commune n'est point suffisante pour que les pays consentent à perdre quelques aspects de leur souveraineté par exemple.

C'est dans l'esprit d'avoir des mécanismes conjoints efficaces que la proposition de faire valoir les structures pragmatiques bilatérales de coopération est faite. Pour être effectif et productif, il s'avère nécessaire de développer des organismes bilatéraux crédibles dont l'intérêt est de susciter une participation plus active de chaque État.

Le développement sur le plan bilatéral d'outils d'échange d'informations et de coordination des activités opérationnelles représentent la première gageure avant de promouvoir des dispositifs plus vastes qui toute leur existence, auront du plomb dans l'aile. C'est seulement au prix d'une conjugaison franche et effective (ponctuelle ou limitée même dans le temps et dans l'espace) que les forces de sécurité et de défense pourront juguler le fléau de l'extrémisme.

c) Concevoir et conduire des opérations non conventionnelles

À ce stade de la réflexion sur les conditions militaires que doivent remplir les armées de la BSS pour parvenir aux résultats escomptés, nous avons jugé de nous intéresser dans cette dernière partie aux types d'actions qu'il conviendrait d'opposer à l'imbrication et à la fluidité des cellules islamistes djihadistes.

Les modalités actuelles d'accomplissement des tâches et de déploiement des troupes d'Afrique subsaharienne sont de toute évidence, inopérantes dans les batailles contre le terrorisme. Cette faiblesse ne réside pas dans la taille de la force projetée ni dans ses quantités matérielles mais plutôt dans le style de son engagement ; car de nature, nos armées sont configurées et préparées pour faire face à des forces conventionnelles.

Les embuscades et attaques répétées de positions que les forces subissent régulièrement dans leur marche conventionnelle à l'ennemi (se déplaçant en unités organiques avec des dotations classiques ou en s'installant sur des points d'appui avancés), ont fini par nous convaincre que les succès tant espérés seraient plus conditionnés par la possibilité d'entreprendre des actions de type non conventionnel.

Les caractéristiques et les modalités d'action de la menace armée radicale militent pour la création au sein des armées de formations spécifiques, aptes à passer inaperçues mais également capables de fondre dans tous les milieux et d'agir avec brutalité contre les cellules ou réseaux adverses.

Ces entités particulières vouées à l'engagement non conventionnel peuvent revêtir l'appellation de forces spéciales mais doivent plus particulièrement satisfaire aux caractères spécifiques suivants définis par Éric Denécé chercheur spécialisé en renseignement et en terrorisme : « la recherche d'un effet décisif ; le caractère hautement périlleux des missions ; le volume réduit des forces engagées ; un mode

d'action non conventionnel ; une maîtrise de la violence et une confidentialité entourant les unités et les personnels ».

L'émergence d'unités tactiques permanentes ou non, destinées à la lutte contre les acteurs terroristes de la région, a été accompagnée par un emploi abusif des qualifications d'unités antiterroristes, contre-terroristes ou de forces spéciales. Toutes ces forces sont-elles vraiment en mesure de conduire des actions non conventionnelles ?

La réponse est NON dans bien de cas ; car bien que relativement mieux entraînés et capables parfois d'accomplir certaines missions spécialisées, nous constatons à travers leurs opérations qu'elles ont rarement les aptitudes ou les conditions requises pour agir en mode non conventionnel, mode qui requiert davantage de discrétion, de célérité, de précision et d'efficacité.

En effet, sans nier le fait que toute force d'élite ou non peut connaître le goût des victoires à l'image des unités d'élite tchadiennes qui ont énormément contribué par moments à la déroute des terroristes au nord-Mali et dans le bassin du lac Tchad, il n'en demeure pas moins qu'elles ne sont pas encore à même de remplir de manière autonome en zones hostiles des actions décisives conformément à l'esprit Otanien des forces spéciales qui les considère comme étant :

« des unités spécifiquement formées, instruites et entraînées pour mener un éventail de missions particulières, allant des opérations spéciales dans le cadre d'un conflit classique à celles relevant de la guerre non conventionnelle. Leurs missions s'inscrivent dans un cadre essentiellement stratégique ».

Le colonel Bernd Horn et le major Tony Balasevicius ont également apporté à leur tour dans leur ouvrage intitulé « lumières sur les forces de l'ombre : une perspective canadienne sur les forces d'opérations spéciales », une précision sur les catégories de missions qui sont propres aux Special Forces à savoir :

« l'action directe (raids ou sabotage), la reconnaissance stratégique, les opérations de guerres non conventionnelles, la défense intérieure à l'étranger (soutien aux opérations contre-insurrectionnelles

étrangères), le contre-terrorisme, la recherche et le sauvetage de combat, les opérations psychologiques et les affaires civiles (soutien aux opérations humanitaires) ».

Tout ceci explique combien l'apport des forces d'actions non conventionnelles en complément à la contribution des forces classiques devrait être plus que jamais recherché, poursuivi et accru au sein des armées de la région. Seules les actions préventives et les réponses de choc de telles unités peuvent véritablement avoir des impacts productifs, porter des coups décisifs et permettre une reprise totale de l'ascendance sur les mouvements fondamentalistes djihadistes.

Pour finir, l'histoire des conflits des soixante dernières années est riche d'exemples de victoires des groupes irréguliers et non conformistes sur des formations conventionnelles; nos forces militaires doivent se résoudre à refuser la pression qu'exercent sur elles les terroristes en reprenant l'initiative par une stratégie active mais aussi en reprenant l'ascendant psychologique par des formes d'opérations imprévisibles et décisives.

Conscients que l'idée de constituer des unités militaires d'action non conventionnelle en Afrique subsaharienne peut susciter quelques questionnements relatifs à la confidentialité qui pourrait entourer leur existence, leur fonctionnement et leurs activités, nous affirmons qu'il est recommandé pour éviter les graves violations des droits humains et prévenir l'instrumentalisation politique de cette force d'intervention stratégique, qu'un réel outil contrôle démocratique (parlementaire et militaire) leur soit opposable en amont et en aval de toute action.

CONCLUSION

Au terme de notre démarche qui visait doublement à éclairer sur certains aspects de l'inadaptation actuelle des réponses entreprises par les armées ouest-africaines face aux menaces terroristes puis à nous interroger sur l'orientation à rechercher pour briser la déferlante extrémiste et reprendre la main ; nous sommes parvenus à la lumière des enseignements doctrinaux et des principes stratégiques à dégager les facteurs qui minent les efforts des engagements tactiques et les actions déterminantes à poser.

L'écart que nous observons entre l'engagement croissant des forces de défense en Afrique occidentale et la dégénérescence continue de la plaie terroriste dans la région, nous permet de dire que la bataille contre le terrorisme sera de longue haleine en dépit des quelques succès tactiques obtenus contre la mouvance par-ci ou par-là. Si la critique des réponses militaires mérite d'être entreprise c'est bien aussi dans l'esprit de mitiger les risques que le phénomène fait planer sur la sécurité et la stabilité des pays dans la bande sahélo-saharienne, au regard de sa nature complexe, transnationale, sournoise et évolutive.

De toute évidence, les tendances actuelles nous interdisent de croire à une éradication totale ou à un anéantissement du phénomène dans l'horizon de la prochaine décennie, si bien que les armées africaines seront davantage mobilisées et engagées dans cette lutte. Dans cette rude épreuve, le diagnostic et la correction des insuffisances au contact des groupes extrémistes du Sahel ou du bassin du lac Tchad

s'imposent comme des nécessités impérieuses pour reprendre du terrain et agir efficacement.

À la nécessité d'agir en premier et disposer de l'effet de surprise, nous avons pensé qu'il faut avant tout revoir les méthodes actuelles de collecte et de quadrillage des zones les plus reculées en opérationnalisant une chaîne humaine de remontée des informations depuis les plus petits villages jusqu'aux centres ruraux.

À la question centrale du mode d'action convenable à adopter face à la tactique adverse, il est primordial d'encourager la montée en puissance d'unités ou des forces autonomes dédiées aux actions non conventionnelles furtives et incisives.

Enfin, concernant le balbutiement constaté dans les coopérations multinationales ou régionales et la réticence des États à perdre une partie leur souveraineté dans des domaines régaliens, nous pensons que seule une préalable réussite dans les coopérations bilatérales franches peut susciter une extension vers des coopérations plus élargies. En tout état de cause, l'engagement des armées en Afrique de l'Ouest restera déterminant et devra chercher à être décisif face à des groupes terroristes qui intimident par leur rusticité et leur pugnacité.

Il convient surtout de ne pas perdre de vue que l'action armée pour être prometteuse, doit être accompagnée et soutenue par divers acteurs civils ou institutionnels tels que les populations rurales, les collectivités territoriales, les leaders sociaux, les services judiciaires et financiers. Avec des moyens et des objectifs précis, ces acteurs seront capables d'apporter des contributions potentiellement importantes à la lutte contre le terrorisme et au renforcement de la résistance sociale contre l'extrémisme.

Pour conclure, le rôle des politiques demeure central pour créer une synergie des contributions ou une collaboration efficiente, pour pallier les redondances et les rendements négatifs qu'engendre l'absence de coordination.

Tout en nous refusant d'emboucher la trompette des fervents partisans de l'action militaire comme seule réponse au terrorisme, nous

restons profondément convaincus que des réponses d'autres natures peuvent s'avérer utiles et même efficaces pour juguler le phénomène du terrorisme en Afrique de l'ouest.

Ces autres réponses mériteraient à leur tour qu'on puisse leur consacrer des attentions et des analyses.

service de presse

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

- *Une histoire du terrorisme* – Michael PRAZAN
- David Galula, *Counter-insurgency Warfare, Theory and Practice*, Pall Mall Press, NY, 1964
- *La guerre ne fait que commencer* – Alain BAUER et Xavier RAUFER – JC Lattès
- *La lutte contre le terrorisme : l'hypothèse de la circulation des normes – travaux du groupe de recherche sécurité et liberté à l'épreuve de la lutte contre le terrorisme (S.E.L.E.L.C.T)* – Centre de recherches et d'études sur les droits de l'homme et le droit humanitaire
- *Combattre le terrorisme – comment les démocraties peuvent venir à bout des réseaux terroristes* – Benyamin NETANYAHOU – l'Archipel
- *Les armées d'Afrique de l'ouest face à la menace des groupes politico-militaires* – Colonel Boubacar DIALLO – L'Harmattan
- *Terrorisme et insurrection : évolution des dynamiques conflictuelles et réponses des États*, sous la direction d'Aurélié CAMPANA et Gérard HERVOUET
- David KILCULLEN – *Vingt-Huit principes fondamentaux pour la contre insurrection* – in CHALIAND Gérard
- Serge DUVAL, Thierry MARCHAND, Dionigi LORIA, Benoît HOUSSAY, Thierry OROSCO, *Vaincre la guerre irrégulière : quelle stratégie pour quelle bataille ?*
- Robert THOMPSON; *Les principes fondamentaux de la contre-insurrection*

- CHALIAND Gérard; *Les Guerres Irrégulières XX^e XXI^e siècle*
- Carl von CLAUSEWITZ, *Principes fondamentaux de la stratégie militaire*
- Cahiers de l'Afrique de l'Ouest – *Conflits liés aux ressources et aux terrorismes – deux facettes de l'insécurité* – secrétariat du club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.
- *Théorie africaine de la contre-insurrection – sécuriser autrement* – Samuel Sylvain NDUTUMU – L'Harmattan
- *DAECH l'équation cachée* – Alexandre ADLER – l'Archipel
- *Les armées africaines : comment et pourquoi faire ?* – Marc FONTRIER
- *L'AFRIQUE ET LE TERRORISME* – Jakkie CILLIERS et Kathryn STURMAN
- *Menace terroriste en Afrique de l'ouest : état des réponses nationales, régionales et internationales* – William ASSANVO

Autres sources :

- DIA-3.4.4 (A) Contre-insurrection (COIN)
- Field Manual 3-24.2 : tactics in counterinsurgency
- Joint Publication 3.24 : counterinsurgency Operations
- Rapport GAFI – Financement du terrorisme en Afrique de l'ouest
- Rapport final de l'étude commanditée au Centre d'études sur les conflits par le C2SD. CCEP 139 SOC / 2006 Marché DEF / C2SD / 2006 n° 89 – Rôle du militaire dans la guerre contre le terrorisme.
- Cahier de recherche doctrinale de GALULA a PETRAEUS l'héritage français dans la pensée américaine de la contre-insurrection
- CDEF DREX
- Mémoire Sciences Po Toulouse sur les conflits irréguliers – Thomas BEAUVAIS
- Note de recherche – Comprendre et lutter contre les groupes armés au Sahel – François VANDENDRIESSCHE

– Note n°02 / 2012 de la fondation recherche stratégique – contre-insurrection et « nouvelles » doctrines militaires : l’adieu aux illusions

– Note d’analyse politique – l’État islamique en Afrique de l’Ouest (ex-Boko Haram) : la stratégie de diversion face à l’assaut de la coalition armée – NKALWO NGOULA JOSEPH LEA

– Terrorisme et trafic de drogues en l’Afrique sub-saharienne – Institut Espagnol d’Études Stratégiques (IEEE) et Institut Militaire de Documentation de l’Évaluation et Prospective (IMDEP)

service de presse

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

- ACLED: Armed Conflict Location and Event Data project
ACOTA: Africa Contingency Operations Training and Assistance
ACRI: Africa Crisis Response Initiative
AFRICOM: United States Africa Command ou Commandement des États-Unis pour l'Afrique
ANSIPRJ: Alliance nationale pour la sauvegarde de l'identité peule et la restauration de la justice
APSA: Architecture africaine de paix et de sécurité
AQMI: Al-Qaeda au Maghreb Islamique
AQPA: Al-Qaeda dans la péninsule arabique
BAFS: Bataillon autonome des forces spéciales
BLS: Brigade légère de sécurité
BM: Banque mondiale
BSS: Bande sahélo saharienne
CBLT: Commission du Bassin du Lac Tchad
CCO: Comité de coordination opérationnelle
CECDE: Centre inter-armées de concepts, de doctrines et d'expérimentations
CEDEAO: Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest
CEMOC: Comité d'État-major opérationnel conjoint
CEN SAD: Communauté des États sahélo-sahariens
CJTF HOA: Combined Joint Task Force – Horn of Africa
CMA: Coordination des mouvements de l'Azawad

CM-FPR : Coordination des mouvements et Front patriotique de résistance

COIN : Contre-insurrection

CPS : Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine

CREPS : Centre de Recherche d'Etudes Politiques et Stratégiques

CSNU : Conseil de sécurité des Nations unies

DLAO : Détachement de Liaison et d'Assistance Opérationnelle

EI : État islamique

EIAO : État islamique de l'Afrique de l'Ouest

EIGS : État islamique du grand Sahara

ETA : Euskadi Ta Askatasuna ou armée basque

EUCAP : EU capacity building mission

EUTM : EU training mission

FAA : Force Africaine en Attente

FC G5 : Force conjointe du G5 Sahel

FDD : Foundation for Defense of Democracies

FIDH : Fédération internationale des droits humains

FIS : Front islamique de salut

FLAA : Front de libération de l'Aïr et de l'Azawak

FLM : Front de libération du Macina

FLN : Front de libération nationale

FMI : Fonds monétaire international

FMM : Force Mixte Multinationale

FORSAT : Force spéciale antiterroriste

GAT : Groupes armés terroristes

GATIA : Groupe d'autodéfense Touareg Imghad et alliés

GFAT : Groupement des Forces Antiterroristes

GIA : groupe islamique armé

GIABA : Groupe inter-gouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest

GILAT : Groupe d'Intervention Léger Anti-Terroriste

GIPN : Groupe d'intervention de la Police nationale

GPS : Global Positioning System

GRIP: Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité

GSI: Groupes Spéciaux d'Intervention

GSIM: Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans (en arabe JNIM)

GSPC: Groupe salafiste pour la prédication et le combat

HCUA: Haut conseil pour l'unité de l'Azawad

IMET: International Military Education and Training

IRA: Irish Republican Army ou Armée de la république irlandaise

ISR: Intelligence surveillance and reconnaissance

ISS: Institut d'études de sécurité

ITES: Institut tunisien des études stratégiques

JTF: Joint Military Task Force ou groupement de forces

MINUSMA: Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali

MISMA: Mission Internationale de Soutien au Mali

MNA: Mouvement national de l'Azawad

MNJTF: Multinational Joint Task Force ou force multinationale conjointe

MNLA: Mouvement national pour la libération de l'Azawad

MPLA: Mouvement populaire de libération de l'azawad

MSA: mouvement pour le salut de l'Azawad

MTNM: Mouvement Touareg du Nord Mali

MUJAO: Mouvement pour l'Unité du Jihad en Afrique de l'Ouest

NASOC: Nigerian Army Special Operations Command

OMTC: Opération Militaire Conjointe Transfrontalière

ONU: Organisation des nations unies

OTAN: North Atlantic Treaty Organization ou Organisation du traité de l'Atlantique nord

PAOEI: Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique

PIGN: Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale

PSI: Pan-Sahel Initiative ou initiative Pan-Sahel

RIFU: Regional Intelligence Fusion Unit ou unité régionale de fusion du renseignement (URFR)

RPG-7: Lance-roquettes antichar propulsif à gaz

SIPRI: Stockholm International Peace Research Institute ou Institut international de recherche sur la paix de Stockholm

STF: Special Task Force ou groupement de forces spéciales

TSCTP: Trans-Sahara Counter Terrorism Partnership

UA: Union africaine

UE: Union européenne

UFL: Unité de Fusion et de Liaison

USIGN: Unité spéciale d'intervention de la Gendarmerie nationale

VHF: Very High Frequency ou très hautes fréquences radioélectriques

service de presse

Imprimé en France
ISBN 978-2-38326-135-3
Dépôt légal : 2^e trimestre 2021